PAUILLAC *Page 8*

La plainte mystérieuse du maire intrigue l'opposition

TRAIN *Page 9*

Élus et usagers unis pour défendre la ligne de TER

LE Journal DU Médoc

N°1518 | 1.70€

Vendredi 9 octobre 2026

www.lejournaldumedoc.fr



Une Parenthèse de lumière dans le cancer



Pages 4-5

PRENDRE SOIN. Grace à son local de Lesparre-Médoc et ses permanences à Margaux et Lacanau, l'association Rose Médoc est au plus près des femmes malades du cancer pour leur apporter joie et soins vitaux.



PURE SALMON

La bataille change de courant

Page 3

VIN ET TOURISME

Jéroboam : une maison en or à Saint-Estèphe

Page 11

LISTRAC-MÉDOC

Nouveau bâtiment multifonction

Page 16

PORTRAIT

Aline Manteau : une soldate rose

Page 6



L'ÉDITO |

NOS BONNES VIEILLES AFFICHES

IA par-ci. IA par-là. IA générative. IA dégénérative, oui ! Je ne sais pas pour vous, mais je n'en peux plus de ces jus de cerveaux à propos, en gros, des avantages et des inconvénients de cette intelligence artificielle. Les débuts ont été trop mignons, vous souvenez-vous ? Chacun s'amusait à tester les performances des programmes en libre accès, dont les performances étaient alors balbutiantes. Oh ! C'est trop marrant de discuter avec « mon » IA, qu'est-ce qu'elle a de la repartie et en plus, elle fait tout comme je veux. Ah ! Que c'est marrant de créer une image délirante d'un chat en train de sauver un éléphant d'une éruption volcanique ! Quelque temps plus tard, après que chacun a contribué gratuitement à entraîner la Bête, ça rigole beaucoup moins. Surtout quand on voit les affiches fabriquées à la pelle pour les fêtes locales, les vide-greniers et bric-à-brac, les marchés nocturnes, etc., bref tout ce qui participe de la vie d'un pays. Franchement, mieux vaut rester délicieusement sincère, un peu maladroit, voire carrément ringard, plutôt que d'envoyer tout ça dans la moulinette à uniformiser. Non, ça ne fait pas plus pro. Non, ce n'est pas plus joli. C'est juste inutile d'avoir recours à cette puissante technologie, qui plus est écologiquement désastreuse, comme le numérique dans son ensemble, pour produire des visuels à la chaîne. Ceci est un plaidoyer sincère en faveur du retour des affichettes mal



PHOTO JDM

fichues mais simples, réalisées le dimanche soir sur un coin de table par des bénévoles, toujours les mêmes d'ailleurs, parce qu'évidemment, personne ne se bat pour les concevoir, ces affiches. Prenez la fête du port de Goulée. La photo en arrière-fond peut être un peu datée, délavée, mais bon on connaît, Goulée ! C'est pas le parfait ordonnancement des jardins du Château de Villandry. Et c'est pour ça qu'on y vient, parce que ça brasse, parce que ce n'est pas figé. Ces affiches de l'ère IA ont quelque chose d'aussi dérangeant qu'un réplicant dans *Blade Runner*. Même les faux défauts pour tendre vers l'humain sautent aux yeux. Alors de grâce, pour les lotos, les thés dansants, les apéros, les tournois de foot, ou le « *jambon braisé et ses mogettes* », faites-nous de belles affiches, à l'ancienne.

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

UNE SOUS-PRÉFÈTE AU CHEVET DE LA RECONSTRUCTION

Nommée secrétaire générale adjointe de la Gironde et sous-préfète chargée de mission auprès de la préfète Sophie Brocas, Jeanne-Judith Abomo-Tutard a pris ses fonctions lundi 5 octobre. Elle aura notamment la charge du suivi de la reconstruction et de l'accompagnement post-incendies dans le département, en lien avec les différents acteurs, les sous-préfets d'arrondissement, les services de l'État, les collectivités et les opérateurs. Elle viendra aussi en appui au pilotage, à la coordination et à la continuité de l'action préfectorale, dans un contexte marqué par les conséquences majeures des incendies.

« C'est une belle victoire, mais ne fanfaronnons pas. »

Le président de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde, Thibault Varenne, se félicite de la décision du Conseil d'État ouvrant la voie à un possible retour de la chasse à l'alouette des champs aux pantes. Le ministère de la Transition écologique doit désormais prendre un arrêté fixant un quota de prélèvements inférieur à 1 % de la population estimée, conformément à la directive européenne « Oiseaux ».



Archives JDM

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

18,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 20h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :

Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE JOURNAL DU MÉDOC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

Pure Salmon : la bataille change de courant

JUSTICE. Un consortium de 13 associations, quatre entreprises locales et 17 riverains a annoncé avoir déposé deux recours contre les décisions permettant la réalisation de la ferme à saumons au Verdon-sur-mer.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr



Représentants des associations et ONG, chefs d'entreprise et élus qui s'opposent au projet de Pure Salmon au Verdon-sur-mer. *PHOTO JDM*

Le projet Pure Salmon n'en a pas fini avec ses opposants. Après les mobilisations citoyennes, le dossier se déplace désormais sur le terrain judiciaire. Le 6 octobre, un consortium de 13 associations, quatre entreprises locales et 17 riverains a annoncé avoir déposé deux recours contre les décisions permettant la réalisation de la ferme-usine à saumons, dans la zone portuaire du Verdon-sur-mer, site classé ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement). Le premier recours vise l'autorisation environnementale, signée le 3 août dernier par la préfète de la Gironde, Sophie Brocas. Le second concerne le permis de construire, délivré au cours de l'été. Ces deux décisions étaient les dernières étapes administratives majeures avant le lancement du chantier.
En application de la loi de simplification de la vie économique, les recours seront directement examinés par la cour administrative d'appel de Bordeaux, sans passer par le tribunal administratif, qui n'est pas compétent en première instance pour ce type de projet.

« Une incompatibilité avec le territoire »

Les opposants affichent désormais une volonté commune : empêcher la réalisation du projet et défendre, selon leurs termes, « *le territoire et l'estuaire* ». Pour Esther Dufaure, cofondatrice de Seastemik, la décision préfectorale ne met pas un terme au débat. L'association, qui a pour mission de « *dépoissonner* » l'alimentation humaine pour repeupler les océans, estime que le projet est disproportionné au regard des caractéristiques du territoire. Elle pointe notamment la consommation d'eau de l'installation et les conséquences potentielles de ses rejets, qui sont difficilement compatibles avec un territoire soumis au stress hydrique. Ces questions constituent précisément l'un des axes du recours. Les requérants mettent également en avant les risques pour la biodiversité, alors que le site se trouve à proximité immédiate de l'estuaire, ou encore pour le bien-être animal. « *Avec une densité de 70 kg / m3, chaque saumon aura l'équivalent d'une demi-baignoire* », rapporte Samuel Airaud, bénévole de l'association L214, tout en rappelant que le saumon est « *un être sensible* ».

Le volet juridique au cœur du dossier

Comme l'explique l'avocate Hermine Baron (TTLA Avocats), les recours s'attaquent à deux actes distincts : d'une part, l'autorisation environnementale (qui régit l'activité elle-même) et d'autre part, le permis de construire (lié à l'urbanisme). Pour les opposants, l'enjeu est désormais de faire examiner la conformité des autorisations délivrées par l'administration au regard du droit de l'environnement et de l'urbanisme.
Le recours intervient après une procédure particulièrement suivie. L'enquête publique, menée du 15 décembre 2025 au 19 janvier 2026, avait recueilli 22 960 avis numériques et 118 sur registre papier, majoritairement défavorables. La commission d'enquête avait néanmoins rendu un avis favorable, assorti de réserves, le 23 mars 2026. « *On n'a pas tenu compte de la parole des citoyens* », estime Esther Dufaure.
Muriel Denet, cofondatrice du collectif médocain La Fraie Sauvage, rappelle également l'ancrage local de la contestation. Le collectif médocain alerte sur les conséquences que pourrait avoir cette installation industrielle sur l'estuaire, les milieux aquatiques et les activités déjà présentes sur le territoire. « *On craint notamment l'impact sur l'économie touristique* », confie Sabine Lasset, cogérante de l'entreprise Bourseau et fils à Vendays-Montalivet, dont le chiffre d'affaires dépend à 80 % du tourisme et de la viticulture, qui fait partie des requérants.

80 élus locaux réunis dans un collectif

Pure Salmon met en avant une production pouvant atteindre 10 000 tonnes de saumons par an, la création annoncée de 250 emplois directs et l'objectif de produire en France un poisson dont la consommation est actuellement importée à 99 %. De son côté, la préfecture souligne que l'autorisation environnementale est assortie de prescriptions destinées à encadrer les impacts du projet et qu'une commission de suivi de site doit permettre d'en contrôler les effets. L'État défend un projet présenté comme un investissement industriel majeur pour le Médoc.
Plusieurs élus montent également au créneau. Créé le 9 septembre dernier, le collectif « Élus No Salmon », qui rassemble 80 élus locaux des deux rives, dont 35 de 11 communes de la Communauté (CDC) de communes Médoc Atlantique, dénonce un dévoiement du principe de précaution. Selon eux, on est passé d'une logique de précaution à une logique « *d'expérimentation* », où l'on teste le projet grandeur nature pour en observer les conséquences a posteriori. « *On est choqué par le passage en force de l'État. Le Médoc n'est pas à vendre. Il ne doit pas être cédé à un fonds d'investissement singapourien au détriment de l'environnement* », expriment Françoise Taliano-Des-Gerats, élue d'opposition du Verdon-sur-mer, et Marc Porcheron, conseiller municipal de Saint-Vivien-de-Médoc, qui appellent les autres élus à les rejoindre dans cette démarche transpartisane.
Pour Esther Dufaure, ce projet illustre une dérive plus large : les politiques publiques semblent privilégier des intérêts économiques exogènes au détriment de l'intérêt général, de la santé des écosystèmes et des activités locales existantes. Chrystel Colmont-Digneau, maire de Macau, présidente de la CDC Médoc Estuaire et vice-présidente du Parc naturel régional Médoc, rappelle que les élus locaux subissent une double peine : d'un côté, une baisse drastique de leurs dotations et de leur autonomie financière imposée par l'État à travers les lois de finances successives ; de l'autre, l'imposition de projets industriels perçus comme des menaces directes pour le tourisme, la ressource en eau et le cadre de vie des habitants.

Pas de chantier avant le jugement

Une question cruciale se pose : Pure Salmon peut-elle entamer les travaux en attendant l'issue de ces procédures ? Sur le plan strictement juridique, l'autorisation d'exploiter ne confère pas en tant que telle un effet suspensif aux recours, a prévenu l'avocate du consortium. « *Néanmoins, l'introduction d'un recours place les porteurs de projet face au risque qu'un juge annule ultérieurement les arrêtés préfectoraux, forçant les investisseurs à arbitrer sur l'opportunité de lancer des chantiers incertains.* »
De son côté, Frédéric Carlier, chef de projet Pure Salmon France, non surpris par l'officialisation du dépôt des recours par les opposants, assure que les travaux sur le site ne démarreront pas tant que le jugement sur les recours, attendu d'ici l'été 2027, ne sera pas rendu. « *Il ne se passera rien au Verdon-sur-mer, sauf peut-être quelques travaux préparatoires, comme la mise à niveau du terrain ou l'installation des bureaux. Jusqu'à la fin de l'année, Pure Salmon concentre toute son énergie au lancement de la ferme de saumons au Japon.* »
Après quatre années de mobilisation, les opposants espèrent que la justice se prononcera sur les fragilités qu'ils identifient dans le dossier. Le consortium annonce maintenir la mobilisation locale. D'ailleurs, une manifestation est annoncée le 18 octobre, dès 14 heures, au Verdon-sur-mer, entre Port-Médoc et La Chambrette. ■

► EN CHIFFRE

9 Depuis le début de l'année, neuf personnes ont perdu la vie sur les routes du Médoc, où 43 accidents corporels ont été recensés. Les deux derniers accidents mortels sont survenus les 28 et 30 septembre derniers. Le 28 septembre, en début de soirée, une femme de 71 ans circulait sur la route de Bordeaux (RD 1215), à Lesparre-Médoc, lorsqu'elle a perdu le contrôle de son véhicule. Celui-ci a percuté un poids lourd qui arrivait en sens inverse. L'enquête menée par les gendarmes, qui est désormais terminée, n'a pas permis de déterminer les causes de l'accident. Deux jours plus tard, vers 0 h 30, un homme de 27 ans a perdu la vie au volant de son véhicule après avoir percuté un mur, à Blaignan-Prignac. La piste d'un acte volontaire est privilégiée par les gendarmes, bien que l'enquête reste en cours.

► BIBLIOTHÈQUES

Des livres à petit prix

La bibliothèque départementale de Gironde fait son « désherbage » et met en vente une partie de ses collections. Romans, bandes dessinées, livres jeunesse, documentaires, ouvrages d'histoire ou de sciences, mais aussi CD seront proposés à 1 euro pièce, mercredi 4 novembre, de 10 heures à 18 heures, et jeudi 5 novembre, de 10 heures à 17 h 30, dans le hall de l'immeuble Gironde du Département. L'opération se décline également dans 13 bibliothèques girondines, avec des ventes à partir de 0,50 euro. Dans le Médoc, rendez-vous est donné à Cussac-Fort-Médoc, samedi 14 novembre. Les recettes des ventes permettront à chaque bibliothèque d'acheter de nouveaux documents, ou seront versées à une association ou à un projet. Pour en savoir plus : biblio.gironde.fr

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 74 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98 %. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Une Parenthèse de lumière dans le cancer

OCTOBRE ROSE. En Médoc, il existe une association qui accompagne les femmes touchées par le cancer tout au long de leur parcours. Grâce à son local à Lesparre-Médoc et à ses permanences à Margaux et Lacanau, Rose Médoc tente d'être au plus près d'elles pour leur apporter joie et soins vitaux.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

La première fois qu'Anne Renon a franchi la porte, elle a eu un peu peur. Dans le confortable salon qu'abrite cette façade bleue, au n°42 de la rue Jean-Jacques-Rousseau, à Lesparre-Médoc, il y avait alors beaucoup de monde. Surtout, il y avait le poids de ce mot, prononcé avec désinvolture par un radiologue peu aimable au mois d'octobre 2023. Ce mot qui lui avait fait dire à ses collègues, à son « *retour au boulot* », après sa pause de midi : « *Ça y est, je suis foutue*. » Ce mot qu'elle ne s'attendait pas à recevoir, elle qui se sentait en pleine forme ; elle qui était allée faire une simple mammographie de contrôle. Ce mot que toutes les femmes rassemblées dans le salon de La Parenthèse avaient en commun. CANCER.

« Préserver l'élan de vie… »

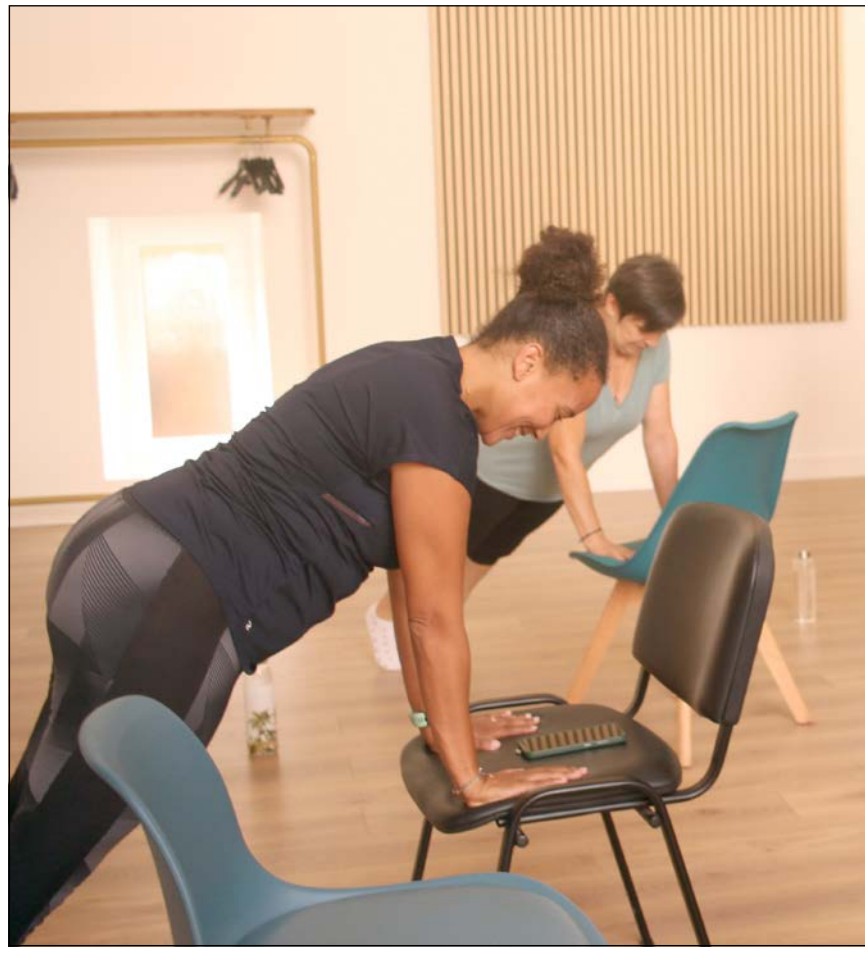
Ce mardi 6 octobre, le salon est très calme. Tandis que deux bénévoles de Rose Médoc s'affairent en cuisine, préparant les cartons nécessaires pour alimenter les stands tenus par l'association durant les divers événements d'Octobre Rose auxquels elle participe, six femmes s'activent dans un ancien chai magnifiquement aménagé en salle de gym. Sous les encouragements bienveillants de Priscilla Dioum, enseignante en activité physique adaptée / sport santé, elles font la planche, chacune appuyée sur une chaise, et s'efforcent de tenir bon. Sitôt qu'elles relâchent leurs efforts, il y a des rires, des soupirs de soulagement et surtout, des félicitations. Tout en louant leurs progrès, l'enseignante incite les sportives à ne pas forcer : chacune peut avancer à son rythme, portée par l'émulation du groupe.

D'une certaine manière, toute la philosophie de l'association est là : permettre à chacune d'aller mieux en puisant dans la force du collectif. « *Notre message, c'est de préserver l'élan de vie* », argue Sabine Andrzejewski, cofondatrice de l'association Rose Médoc, aux côtés de Cyrille Bel et Anne-Sophie Ferrier. Trois femmes touchées par le cancer qui, en mai 2022, eurent l'idée de rassembler leurs forces pour créer une structure capable d'accompagner les Médocaines atteintes par la maladie, en leur proposant des soins de support près de chez elles[1]. C'est ainsi que, dès le mois de janvier 2023, l'association ouvre à Lesparre-Médoc un premier local dans lequel elle propose des ateliers d'art-thérapie, de yoga, de shiatsu, d'activité physique adaptée… Et ces fameux Rose cafés, auxquels Anne a d'abord eu tant de mal à participer et qui lui apportent désormais tant de réconfort. Les prémices de cette Parenthèse du centre-ville lesparrain, inaugurée le 18 juin dernier.

Le refuge

Parmi les six sportives de ce mardi après-midi, il y a donc Anne Renon, de Pauillac, et Valérie Beylac, de Listrac-Médoc. Toutes deux sont d'assidues élèves de Priscillia : Valérie vient deux fois par semaine pour ces séances de sport adapté et Anne va en plus à la piscine chaque jeudi. Avant le cancer et surtout, avant La Parenthèse, Anne ne savait pas nager. Mais en fréquentant l'association, elle s'est laissée convaincre par une séance d'aquagym, puis de surf-santé : ça lui a tellement plu qu'elle a appris à nager. Une nouvelle compétence qui a « *épaté* » sa famille. « *Aujourd'hui, je ne suis pas une championne mais je sais faire la brasse* », lance-t-elle, tandis que Valérie la complimente. « *L'idée, c'est d'avoir toujours quelque chose à proposer, afin que chacune puisse s'inscrire dans une activité selon ce qu'elle se sent capable de faire et de les encourager à s'autonomiser*, indique Priscillia Dioum. *J'ai besoin d'un certificat médical pour connaître leurs capacités ; ma formation me permet ensuite de m'adapter à un groupe hétérogène pour que personne n'ait l'impression de ne pas y arriver. Elles ont toutes en elles plein de ressources*, poursuit l'enseignante ; *l'objectif est juste de leur faire comprendre qu'elles sont capables*. » « *Des fois, on fait des choses qu'on ne pensait pas pouvoir faire*, renchérit Valérie. *Monter un escalier, c'est mon Kilimandjaro : mais quand j'arrive à monter, je suis contente : c'est un dépassement de moi*. »

Et il n'y a pas que le sport : Valérie participe également régulièrement aux ateliers de musicothérapie, de réflexologie, aux soins socio-esthétiques « *qui font du bien* ».



Appuyées sur des chaises, les participantes à l'atelier d'activité physique adaptée travaillent leur planche, à leur rythme et en toute bienveillance. *PHOTOS JDM*

> *« Tous ces soins de support nous permettent de sortir des rites de la maladie, de vivre autre chose. »*

Valérie avait tout juste 60 ans en 2022, lorsqu'on lui a annoncé qu'elle souffrait d'un cancer des poumons. Certes, elle toussait un peu, « *mais il y a tellement de cochonneries dans l'air…* » Les médecins lui ont alors fait faire une radiographie de contrôle. Quand le verdict est tombé, « *j'ai pris un TGV aller-retour* », assène-t-elle. Très vite, on l'opère et une assistante sociale de la Ligue contre le cancer la conseille sur ses droits : comment faire une demande de reconnaissance d'affection longue durée - qui lui permet de ne pas avancer les frais de certains soins - ; comment faire face à la perte de salaire induite par la maladie ? Et puis les soins de support, qui impliquent d'incessants allers-retours entre Listrac et Bordeaux-Nord. Jusqu'au jour où, par le podcast de Delphine Rémy[2], elle apprend « *qu'il y a une asso qui propose ça en Médoc* ». « *C'est comme ça que j'ai découvert l'association et toutes les activités proposées. C'est un vrai lieu-refuge : ici, on est toutes touchées par la même chose. On n'a pas à se justifier : il y a beaucoup de bienveillance, de solidarité, de sororité. Et tous ces soins de support nous permettent de sortir des rites de la maladie, de vivre autre chose, de se faire du bien à soi, car toutes les personnes, ici, sont formées pour nous proposer des soins en adéquation avec nos traitements médicaux* » ; souligne-t-elle.

« *Ce qui fait la force de Rose Médoc, c'est qu'on travaille en lien avec les professionnels de santé - notamment l'institut Bergonié - qui orientent les patientes vers nous*, explique Sandra Servat, qui depuis septembre dernier, occupe la fonction de référente du parcours Aidants. *Tous les soins de supports que nous prodiguons sont reconnus par la Haute autorité de santé. Nos intervenants sont tous formés en oncologie et des patientes partenaires sont également formées pour encadrer les échanges*. » Les fondatrices Sabine Andrzejewski et Cyrille Bel ; les coordinatrices Magalie Laville et Sandra Servat ont ainsi passé un diplôme universitaire pour accueillir cette parole spécifique, si importante et si difficile à confier.



Anne (à gauche) et Valérie (assise devant) entourent Priscilla, leur enseignante en activité physique adaptée.

AUTOUR DU CANCER DU SEIN

Mieux vaut prévenir que guérir !

Le cancer du sein en quelques chiffres :

* 61 000 nouveaux cas de cancer du sein par an en France : le cancer le plus fréquent chez la femme

* 12 000 décès par an dus à un cancer du sein

* 47 % des femmes âgées de 50 à 74 ans ont fait leur dépistage par mammographie en 2025 en France

* 9 cas sur 10 de guérison : plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

* 23 000 cancers du sein ont été évités grâce au dépistage entre 2004 et 2018 en France

Adoptons les bons réflexes pour prévenir le cancer du sein :

✔ Dès 25 ans, je me fais examiner chaque année par mon médecin généraliste, gynécologue ou ma sage-femme

✔ À partir de 50 ans et tous les 2 ans, je fais une mammographie et un examen clinique des seins auprès d'un radiologue agréé, afin de vérifier que tout va bien.

✔ Au quotidien : je limite ma consommation d'alcool et de tabac, je fais 30 minutes d'activité physique par jour, je mange sain et équilibré (plus de fruits et de légumes, moins de viandes, moins de sel…)

Source : Service prévention de la Clinique mutualiste du Médoc.



La culpabilité

Août 2024. Sandra Boyer, 44 ans, fait une mammographie de contrôle : une habitude qu'elle a prise à l'âge de 25 ans, lorsque sa sœur aînée, Céline, a été une première fois frappée par un cancer du sein. C'est alors qu'on lui annonce que cette affection, qui touche aujourd'hui 2 femmes sur 8, elle la porte dans son corps. Le choc est d'autant plus terrible que sa grande sœur est à nouveau atteinte et que son père, Dominique, est lui-même en train de succomber d'un lymphome du foie. Mais aussi parce qu'on est en plein mois d'août : le cœur de la saison pour une station balnéaire comme Lacanau, un moment où la communication est particulièrement importante. Or, Sandra Boyer travaille au service communication de la ville. « *Cela m'a touchée psychologiquement parce que je n'avais presque jamais posé d'arrêt maladie. Et là, j'ai dû subir une tumorectomie et 32 séances de radiothérapie. Tous les mardis matin, une ambulance attendait devant chez moi à Hourtin pour m'emmener à Bordeaux Nord : j'ai fait 5 000 km avec les Ambulances du lac. Heureusement, j'ai été bien entourée, par les ambulances, par La Parenthèse, avec qui j'ai participé aux séances de surf-santé, par les RH de ma commune, qui ont tout réorganisé très rapidement. Quand on est malade, on est très heureux d'être entouré de personnes bienveillantes : ça aide à moins être dans la culpabilité.* »

> *« On a l'impression d'abandonner tout le monde ! »*

Ce sentiment de culpabilité, Anne le décrit aussi. « *Lorsque j'ai appris que j'avais le cancer, en 2023, j'ai continué à travailler pendant un mois, puis le médecin m'a arrêtée. Le 1er novembre, je serai à la retraite ; je n'ai pas repris. Quand on quitte le travail comme ça, on a l'impression d'abandonner tout le monde ! L'année d'après, on devait fêter les 60 ans de mon frère dans le Jura et je n'ai pas pu y aller ; je m'en suis beaucoup voulu.* »

Et puis il y a aussi ce sentiment de culpabilité de l'angoisse à son entourage ; de ne pas pouvoir parler librement à ses proches, de peur de les inquiéter. « *On parle de plus en plus du cancer, mais pour beaucoup de gens, ça reste synonyme de mort* », affirme Valérie. Alors, l'accompagnement est encore important. Pour Sandra, ça a été celui d'une psychologue, qui a pu expliquer le cancer et rassurer sa fille de 9 ans. Pour Valérie et Anne, c'est celui des associations telles que Rose Médoc. « *Ici, c'est plein d'éclats de rire*, lance Valérie. *On peut parler entre copines. L'important, en tout cas, c'est de ne pas rester seule face à la maladie à cogiter, à se poser plein de questions auxquelles la famille ne peut pas répondre, parce qu'elle ne vit pas le cancer. Et ça rassure aussi la famille : ma fille me demande quand je vais à l'association, parce que ça me sort du circuit maison-hôpital et qu'elle voit que ça me fait du bien.* »

Accompagner les proches, c'est d'ailleurs le nouveau volet d'action de Rose Médoc. Le 22 septembre dernier, l'association a entrepris un tout nouveau cycle destiné aux aidants (hommes ou femmes) de personnes « *en situation oncologique* ». Un premier « *thé aidants* » aura ainsi lieu le 12 octobre, de 14 heures à 16 heures à La Parenthèse. Une expérimentation destinée à accueillir la parole des proches des personnes malades comme des professionnels de santé qui les soignent et qui devrait se poursuivre jusqu'au 6 mars, avant d'être pérennisée si les retours sont positifs. Un outil de maillage supplémentaire sur le territoire, en plus des actions mises en place à La Parenthèse et des Rose cafés instaurés à Margaux-Cantenac et Lacanau[3].

L'enjeu crucial, sur le territoire du Médoc, où l'on estime que seulement 40 % des femmes font les examens de contrôle du cancer du sein, reste la prévention. C'est ainsi qu'au-delà de l'élan de générosité manifestée par de nombreuses communes du Médoc à l'occasion d'Octobre Rose, Valérie aimerait que cet exemple puisse servir à médiatiser le dépistage de tous les cancers qui peuvent l'être. Car il faut le redire : plus le cancer est détecté tôt ; plus on a de chances d'y survivre. Et à n'importe quel stade du cancer, du Nord au Sud du Médoc, sans vous juger, les membres de La Parenthèse sont là pour vous y aider. ■

Pour tout renseignement : 06 80 40 23 76 / rosemedocassociation@gmail.com

1. L'État reconnaît 9 soins de support indispensables totalement ou partiellement remboursés par l'Assurance Maladie : la gestion de la douleur ; l'accompagnement alimentaire (diététique et nutritionnel) ; l'accompagnement psychologique ; l'accompagnement social, familial et professionnel ; l'aide à la pratique d'une activité physique adaptée ; la préservation de la fertilité ; la gestion des troubles de la sexualité ; des conseils pour une bonne hygiène de vie et le soutien psychologique des proches et aidants. (Source : Institut national du cancer)

2. https ://cancer-je-gere.blog/podcast/ : « Le podcast qui parle de coups durs, de rebonds et de la maladie autrement »

3. Les Rose Cafés ont lieu le premier mardi du mois de 10 heures à 12 heures à la Maison sport santé de Margaux ; le 2e mardi du mois de 14 heures à 16 heures à Vitalparc à Lacanau et le dernier vendredi du mois de 14 heures à 16 heures à Lesparre.



Depuis 2023, 12 femmes suivies par l'association peuvent profiter d'un cycle de découverte du surf-santé : une activité dont les bienfaits physiques et moraux sont prouvés. *PHOTO ROSE MÉDOC*

EXPOSITION.

« À fleurs de soi » par Roxane Siméoni



Élodie dans « Bourgeon de vie. » *PHOTO ROXANE SIMÉONI*

Voici environ trois ans, sa maman a subi un cancer du sein. Roxane Siméoni a allaité ses enfants pendant trois ans. Ces deux éléments se sont entrechoqués dans l'esprit de la jeune photographe de Sainte-Hélène, qui voit dans ses expositions une façon d'être auprès de sa mère, « *en décalé* », à sa manière, par le prisme artistique. « *J'ai été présente,* tempère-t-elle, *mais je crois que je ne l'ai pas trop comprise.* » Son premier projet intitulé « Toutes cAncernées », en 2024, qui avait reçu l'appui de l'association Rose Médoc, prenait la forme d'une « *série de portraits de femmes touchées par le cancer du sein, célébrant avec authenticité leur beauté, leur féminité, leur force et leur courage* ». L'exposition a cheminé de la mairie de Sainte-Hélène à la clinique mutualiste de Lesparre-Médoc l'année suivante, puis au Pôle de l'Aiguillonne de Lacanau et enfin à Talence.

Pour Roxane Siméoni, cela a été « *comme une évidence de recommencer en 2025* ». L'exposition « À fleurs de soi » se décline en dix portraits de femmes, réalisés en studio avec lumière artificielle (à la différence de la série de 2024), sur fond rose. Elles s'intitulent « Bourgeon de vie », « Rayonnement », « Résilience lumineuse », « Harmonie », etc. et donnent à voir des femmes, certes touchées dans leur chair par le cancer du sein, mais « *des femmes fortes, vulnérables, courageuses* ». Le regard, aux antipodes « *des représentations médicales ou dramatiques* », met « *en avant la dignité, la beauté et la singularité de chaque femme* ».

« À fleurs de soi » devait prendre place à la piscine de Blanquefort-Parempuyre et puis patatras, elle a été décrochée de ce lieu où les corps s'exposent pourtant. Roxane Siméoni a pu constater ou deviner combien ces images de femmes ayant subi la mastectomie d'un sein ou des deux peuvent faire peur, être perçues comme « *agressives* ». Peut-être parce que le sein est le symbole de la féminité. La nudité et la maladie, deux tabous en un.

La maire de Lacanau lui a en revanche ouvert les portes de la salle du conseil municipal, à côté de sa Marianne. Ce fut « *une fierté* » pour la photographe médocaine de 33 ans, dont le but n'est pas de choquer mais d'interpeller. Car porter son regard sur, c'est déjà faire un pas vers la compréhension. « *J'ai voulu traiter le sujet de manière frontale, directe, malgré tout avec un peu de douceur* », explique-t-elle. Si le sujet « *est grave* », Roxane Siméoni n'a « *pas envie que les gens sortent en pleurant* » de son exposition, même s'il est selon elle « *important de montrer les cicatrices, les ablations* ».

Après le Moulin des Jalles de Castelnau-de-Médoc en octobre 2025, « *le temps de la soirée rose* », puis le hall d'entrée de la mairie castelnaudaise, l'exposition continue son chemin, actuellement entre les murs du centre de santé Cynthia-Fleury de Saint-Médard-en-Jalles puis, à partir du 15 octobre, au centre social et culturel ASCO, avant de rejoindre l'espace nautique de la commune métropolitaine.

D.B.
■

Le Journal du Médoc
Vendredi 9 octobre 2026

Une soldate rose

ALINE MANTEAU

Il est des professions qui sont aussi des prolongements de soi. C'est le cas pour la Listracaise, devenue socio-coiffeuse, prothésiste mammaire et capillaire, dont la boutique, La Mèche Rose, accueille des femmes souffrant d'un cancer du sein. Un mal qui l'a elle aussi traversée et contre lequel elle se bat durant Octobre Rose.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



Aline Manteau, dans son métier et son engagement, se sent « *alignée* » avec elle-même. *PHOTO JDM*

C'est une bonbonnière. Une boutique discrète et chaleureuse, à l'intérieur de laquelle se jouent des moments forts. Bienvenue à La Mèche rose, ouverte au mois de novembre 2025 à Castelnau-de-Médoc par Aline Manteau. « *Je voulais un endroit cocooning, je voulais que ce soit intimiste* », explique la Listracaise de 43 ans. Dans ce petit espace, elle ne tient pas en place, explique qu'elle n'aime pas « *les gens mous* », au point que l'on hésite à rester confortablement installé entre les coussins moelleux du sofa. Pour elle qui fuit l'immobilité, les salles de cinéma sont devenues un lieu où elle est « *obligée de rester assise* ». Seul un méchant cancer du sein l'a stoppée, lui faisant mettre un genou à terre, et plus que ça encore.

Confier sa maladie à un presque inconnu est déjà un grand pas. Bientôt, dans un livre autobiographique, qu'elle prépare depuis un an avec Marie Monguillon et qui sera illustré par Camille Piantanida, Aline Manteau fera tomber le paravent de pudeur et de douleur. C'est un moment qu'elle attend sans doute autant qu'elle le redoute. Un peu comme lorsqu'une de ses clientes prend place ici, dans ce siège, face au miroir, pour une coupe de transition ou vraiment la « *mise à nu* » de son crâne, avant que ses cheveux ne tombent sous l'effet de la chimiothérapie. Un choc auquel elle s'attache à apporter une bonne dose de douceur, de sourires aussi, ces puissants anti-douleur.

Un livre en préparation

Dans un petit meuble à tiroirs sont rangées les boîtes de prothèses mammaires, les classiques et celles pour la piscine, « *les soutifs* » et les culottes, les brassières postopératoires. Des maillots de bain sont suspendus dans la cabine d'essayage. Au mur, à côté du miroir, est accroché un nuancier de mèches aux différentes teintes. Rangées dans l'étagère, les perruques peuvent être en cheveux naturels ou synthétiques. Le choix peut aussi se faire sur catalogue.

À propos de son métier de sociocoiffeuse, dont elle est diplômée d'État, elle aime dire qu'il s'agit de « *la coiffure de l'être plutôt que du paraître* ». Le 9 juin 2023, après six mois d'allers-retours entre le Médoc et la région parisienne, où se déroulait la formation, la coiffeuse obtenait le certificat professionnel. Le 12 juin de la même année, tombait la mauvaise nouvelle de son cancer du sein, confirmée par une biopsie : c'était le début d'un long tunnel. Elle en est sortie, aujourd'hui « *en rémission* », parce qu'elle a été « *très entourée* » par sa famille, son « *carburant* ». Ses enfants Loane (20 ans) et Tom (12 ans) et son mari Cédric, aide-soignant, celui qui « *pensait à tout* », était devenu « *[sa] tête* », l'accompagnait à tous les rendez-vous. « *C'est beau d'être aidant* », songe-t-elle, soudain émue aux larmes. Pas le temps ni l'envie de s'apitoyer. Elle reprend vite les « *gants de boxe* » de ce pour quoi elle s'investit sans ménager ses efforts, en faveur de la prévention de ce cancer qui transforme le corps et l'estime de soi, modifie le rapport au monde et les priorités. « *J'ai envie de profiter du bonheur simple, de savourer un pique-nique en famille* », confie-t-elle, le regard toujours direct.

La bataille rose

Quand arrive Octobre Rose, son agenda est « *overbooké* », elle s'habille « *quasiment tous les jours en rose* ». C'est son armure de combat. Parce que c'est à cette période-là qu'il faut sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, à l'autopalpation qui n'est « *pas quelque chose qu'on nous enseigne* ». Les hommes ne sont pas sur le bas-côté de cette grande route de l'information et de la prévention. Eux aussi ont un rôle de vigie à jouer. En palpant « *les seins de leurs femmes* », ils peuvent détecter une anomalie.

> « Ce que j'aime dans Octobre Rose, c'est fédérer, rassembler et créer du lien. »

Durant ce mois, elle fait feu de tout bois. C'est notamment le cas avec l'association Femmes en lumière, qu'elle copréside avec Lore Alacaraz, elle aussi commerçante de Castelnau-de-Médoc. Le défilé de mode solidaire, qui s'est tenu le 3 octobre au Moulin des Jalles, est dans l'esprit d'Octobre : utiliser le marchepied de la bonne humeur, du spectacle, de l'effort collectif et de la féminité afin de récolter des dons. Les bénéfices des vêtements mis aux enchères durant ce défilé sont ainsi versés à l'association De Mèche avec vous (DMV), dont la raison d'être est de financer le reste-à-charge des prothèses capillaires et mammaires. Tout le monde s'y met, avec ses moyens et ce qu'il a à offrir, comme une soirée caritative à Château Balac (Saint-Laurent-Médoc) avec vente aux enchères de bouteilles de vin. « *Ce que j'aime dans Octobre Rose, c'est fédérer, rassembler et créer du lien […] Et surtout, créer des événements qui nous permettent, le temps d'un instant, de mettre un peu de légèreté dans des parcours parfois difficiles.* »

Être à l'écoute du corps

Gamine du 92, département des Hauts-de-Seine, elle se voyait devenir mannequin, travailler dans la mode, quelque chose comme ça. Déjà, être assise en classe n'était pas son truc. Et puis les cours, « *qu'est-ce que c'est chiant, la préhistoire !* », dit-elle à la manière d'une ado dopée au « *bagou* » hérité de son papa. Elle était plutôt du genre à regarder devant, à s'intéresser à la vie pratique et « *aux choses qui servent dans la vie* ». Après un CAP à l'âge de 16 ans, puis un brevet professionnel en 2003, la jeune femme a travaillé dans divers salons en région parisienne, avant de venir s'installer en famille, dans son Médoc d'adoption. Elle y a « *donné beaucoup d'énergie* » dans la vie locale, notamment en devenant adjointe à la maire de Listrac-Médoc lors de son précédent mandat.

Son engagement en faveur des femmes malades naît en 2020, en pleine pandémie de Covid-19, alors qu'une amie atteinte par un lymphome, la sollicite pour couper ses cheveux avant qu'ils ne tombent à cause du traitement contre le cancer (lire notre article du 8 décembre 2023). Pour le dire en raccourci, ainsi est née La Mèche rose, le 1er octobre 2021, comme un salon dans le salon Idéal'Styl d'Isabelle Kralik, pour lequel elle travaillait alors. Depuis le mois d'avril, Aline Manteau n'y est plus coiffeuse, mais les deux boutiques communiquent, tout en étant séparées, de manière que les clientes de La Mèche rose puissent venir en toute discrétion. La disposition du lieu participe à la mise en confiance préalable, au cadre nécessaire pour écouter les questions et les appréhensions de celles qui font appel à elle pour un « *accompagnement personnalisé* ».

Mamelon rentré, écoulement, peau épaisse - un peu comme une écorce d'orange - peuvent être autant de signaux annonciateurs du cancer du sein. Aline Manteau sait à présent qu'il faut savoir « *écouter son corps* », parce qu'il donne des « *signes* » Pour elle, ce fut « *un avertissement* », comme pour dire : « *Je vais devoir freiner.* » Freinée, peut-être, arrêtée certainement pas. ■

ORIGINE FRANCE PRIVILÉGIÉE, PAIEMENTS ACCÉLÉRÉS, C'EST ÇA SOUTENIR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT RACCOURCIS À 15 JOURS POUR SOULAGER LA TRÉSORERIE :
- De nos producteurs de fruits et légumes français
- De nos Alliances Locales E.Leclerc alimentaires
- Jusqu'à la fin de l'année

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE :
- Cahiers des charges ajustés
- Adaptation de nos gammes
- Dialogue continu avec les producteurs

ORIGINE FRANCE PRIVILÉGIÉE :
- 100 % sur les produits de nos marques tels que lait, œufs, crème fraîche, viande fraîche de volaille et bovine, radis, endives, pommes primeurs…
- 98 % pour la viande porcine et 96 % pour la viande bovine dans nos boucheries
- 90 % pour les volailles de marques nationales
- 90 % pour les vins
- 17 000 partenariats Alliances Locales E.Leclerc avec des petits producteurs

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

Une plainte et des guillemets ouverts

PAUILLAC. Le maire Philippe Barraud fait état d'une plainte déposée « *au nom de la commune* » sans pouvoir ou vouloir pour le moment en dissiper le voile opaque.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



« *La plainte que j'ai déposée n'est pas celle d'un clan contre un autre* », a assuré le maire Philippe Barraud. *PHOTO JDM*

Sous le regard de la Marianne, visage et buste d'un blanc immaculé, dans la salle des mariages de la mairie de Pauilllac, le moment avait quelque chose de solennel. Silence de cathédrale. Mais pas de tribunal politique. Il n'y aura « *pas de procès ce matin* », a commencé le maire, Philippe Barraud, qui scandait ses déclarations en tapant de la tranche de la main sur le grand bureau en bois. Les pages imprimées de son discours s'égrenaient comme les feuilles d'un arbre en automne. Ce n'était pas une conférence de presse, comme cela avait été annoncé, plutôt une allocution. Une prise à témoin. L'intonation de l'élu était ferme et grave. La scène avait quelque chose d'un Vermeer municipal : le maire entouré de ses adjoints, assis dans les sièges aussi lourds que l'ambiance dans la pièce pénétrée par la lumière du bord d'estuaire.

Absence de précision

Lorsque nous l'avions rencontré, dans son bureau, pour une longue interview (notre édition du 2 octobre 2026), le maire nous avait bien montré des placards vides et avait décrit les ordinateurs portables aux disques durs purgés. Rien de plus. Depuis, d'après « *une expertise effectuée par une entreprise informatique spécialisée, il a été déterminé que des dossiers et fichiers numériques ont été écrasés* », expliquait-il quelques jours plus tard, après avoir déposé, assure-t-il, une plainte « *au nom de la commune* » le 30 septembre, plainte transmise au procureur de la République. Philippe Barraud explique qu'il n'accuse ni ne désigne « *personne* », que c'est à la justice « *et à elle seule d'établir les faits, de déterminer s'ils constituent ou non des infractions et, le cas échéant, d'établir les responsabilités* ». Une évidence. Bien qu'il fasse état de « *faits suffisamment préoccupants voire graves* », l'élu se refuse à être plus précis concernant la nature d'éventuels manquements et infractions qui entraveraient la bonne gestion de la commune et constitueraient un préjudice à son encontre.

Un communiqué précédant la déclaration du maire du 7 octobre listait les obstacles qui se dressent devant la nouvelle majorité municipale, dossiers « *incomplets ou insuffisamment documentés* », défaut de traçabilité dans les décisions prises ou les procédures engagées, etc. Ce communiqué liste « *certaines opérations, dépenses ou engagements financiers dont les conditions et la justification doivent être vérifiées, le fonctionnement ou le suivi de régies, l'affectation ou la localisation de certains biens et matériels communaux, ainsi que différentes situations concernant des avantages qui auraient pu être supportés par la collectivité* ».

> *« Je ne transformerai pas des interrogations en accusations. »*

La prise de parole du 7 octobre laisse planer des accusations, car « *l'argent public n'est pas à la disposition de ceux qui gouvernent* », car chaque dépense doit pouvoir être justifiée, a rappelé le maire. Dans ce balancement continuel entre la dénonciation d'une situation anormale et la prudence consistant à ne cibler personne nommément, Philippe Barraud a dit ne pas vouloir transformer « *des interrogations en accusations* ». Même si porter plainte, c'est déjà commencer à accuser. Ses mots se voulaient ceux d'un maire digne et responsable, invoquant même la République. Son discours ne manquait pas non plus de circonvolutions et de périphrases.

Un audit, qui n'a pas commencé, devrait analyser la situation objective de la commune, dans son organisation, ses finances, son patrimoine… Sauf que Philippe Barraud ne pouvait plus « *détourner le regard* ». Aurait-il dû attendre la décision du Conseil d'État - la fin de l'instruction ayant été reportée au 20 octobre 2026 - afin de savoir si l'élection municipale sera annulée ou non ? Le maire s'est posé la question, assurant que ce qui se joue transcende les clivages, les mandats et les alternances politiques. Et s'il devait n'y avoir aucune infraction relevée par la justice, « *je le dirais* », a-t-il assuré.

C'est un entre-deux inconfortable pour la majorité, un moment éminemment politique, alors que plane la possibilité d'une nouvelle élection. « *Il ne s'agit pas de se protéger mais de respecter la loi,* commente le maire. *Une fois qu'un maire a connaissance de faits suffisamment préoccupants, il se doit de le faire savoir, c'est une obligation pour lui (art. 40 du Code de procédure pénal). C'est dans ce cadre légal que j'ai agi.* »

Anne Charry s'interroge

Son opposante, Anne Charry, ne reste pas en marge du débat et a demandé, sans succès, copie de la plainte (lire l'encadré). Elle rappelle que, lors du conseil municipal du 15 avril dernier, elle avait interrogé le maire à propos de la supposée « *disparition de données évoquée lors des commissions des finances, en lui demandant explicitement si ces disparitions étaient avérées et, dans l'affirmative, si une plainte serait déposée* ». « *À ce jour,* ajoute Anne Charry, *et à notre connaissance, nous ne disposons d'aucun élément matériel nous permettant de vérifier la réalité des accusations formulées concernant la disparition de documents.* » La conseillère municipale dit espérer que les déclarations du maire, « *à l'approche de probables nouvelles élections municipales* » ne participent pas « *d'une opération de communication politique utilisant la presse comme caisse de résonance* ».

Et de renvoyer également au procès-verbal du conseil du 29 avril, au cours duquel Anne Charry souhaitait à nouveau savoir si une plainte était envisagée « *concernant la disparition des documents* ». Réponse du maire telle que formulée dans le PV : « *Il n'est pas question de disparition de documents, mais uniquement de difficulté à récupérer les éléments eu égard à la situation fonctionnelle de la mairie lors de leur prise de fonction […] Les éléments pour le budget ont été récupérés par les services, ce qui permet donc de voter un budget sincère.* » La sincérité, ingrédient fondamental de la politique, comme de la justice.

■

POLITIQUE.

Anne Charry et le RN écrivent aussi leurs réponses outrées

« *Sortez-lui ses papiers et puis vous verrez le résultat. Elle a déjà du mal à les lire correctement…* » Ce passage de l'interview du maire de Pauillac, publiée dans notre édition du 2 octobre, est resté en travers de la gorge de celle que Philippe Barraud visait : la conseillère d'opposition Anne Charry (Rassemblement national). Pour la cheffe de file de la liste « Réveillons Pauillac ! », ces propos « *dépassent le cadre de la contradiction politique* ». « *Ce n'est pas répondre à mes idées,* écrit-elle dans une réaction à cette interview. *C'est choisir de rabaisser celle qui les porte. Je pourrais répondre sur le même terrain. Je ne le ferai pas. Je préfère que chacun soit jugé sur ses actes, ses paroles et sa manière d'exercer son mandat.* »

Le maire postulait également que derrière ses opposants, Anne Charry et Grégoire de Fournas en premier lieu, « *il y a* [vait] *le RN* » qui mettrait selon lui « *à la disposition de ces deux personnes ses moyens, ses juristes, ses communicants, ses experts, son argent* ». Philippe Barraud avait ajouté que ses propos relevaient « *du domaine de l'impression, du ressenti* », sans qu'il ne détienne « *aucune preuve* ». Anne Charry explique qu'elle n'a eu recours au service juridique du RN et de ses avocats que pour une seule chose à ce jour : formuler ses protestations électorales devant le tribunal administratif afin de demander l'annulation de l'élection municipale de Pauillac. Pour le reste, l'élue réfute énergiquement l'idée selon laquelle elle serait pilotée. Conclusion : « *Le mépris n'est pas un argument. Limitation du temps de parole, exclusion de commissions, tentative de réforme antidémocratique du règlement, diffamations et insultes : il serait temps que Monsieur Barraud cesse d'entretenir les tensions à Pauillac, pour le bien de la ville et des Pauillacais.* »

Effet boule de neige : la petite phrase de Philippe Barraud et l'émoi d'Anne Charry, relayé via ses réseaux sociaux, sont remontés jusqu'à la nouvelle présidente du groupe RN-UDR au Sénat et vice-présidente du Rassemblement national, Edwige Diaz. La parlementaire girondine appuie Anne Charry en affirmant que les « *allégations* » du maire de Pauillac concernant les moyens du parti mis à disposition de l'élue pauillacaise « *sont fausses* ». Edwige Diaz ajoute « *que les milliers de conseillers municipaux du RN, courageux et bénévoles pour l'immense majorité d'entre eux, exercent leur mandat avec dévouement et, surtout, avec leurs propres moyens* ». À Pauillac comme ailleurs, donc, selon la sénatrice qui déplore « *ces propos empreints de misogynie* » et demande « *à Monsieur le Maire de Pauillac de présenter ses excuses à Anne Charry qui, contrairement à ce qu'il affirme avec le plus grand mépris, prépare ses interventions, les rédige elle-même et maîtrise parfaitement la lecture de ses notes* ».

Ou comment, en quelques mots, donner un peu plus de carburant à une opposante municipale qui n'en manquait déjà pas.

D.B

■



Anne Charry. *PHOTO PC*

À PROPOS DE LA PLAINTE

« À CE JOUR, AUCUN AVOCAT N'A ÉTÉ SAISI PAR LA COMMUNE. »

Dans un mail adressé au maire le 7 octobre, Anne Charry demandait au maire de Pauillac de pouvoir recevoir « *une copie de la plainte et de ses annexes, la décision autorisant son dépôt, son fondement juridique, ainsi que le montant des frais d'avocat engagés ou prévus, les éventuelles conventions d'honoraires et leur imputation budgétaire* ». Dans sa réponse, Philippe Barraud répond que ces documents « *ne feront pas l'objet d'une communication à ce stade* » et que le dépôt de la plainte ne nécessitait « *aucune délibération préalable spécifique du conseil municipal* ».

Le maire rendra compte de cette démarche judiciaire « *au conseil municipal, lors d'une prochaine séance* ». « *À ce jour, aucun avocat n'a été saisi par la commune dans le cadre de cette plainte. Aucun honoraire ni aucun autre frais d'avocat n'a donc été engagé ou mandaté à ce titre. Il n'existe, par conséquent, ni convention d'honoraires, ni lettre de mission, ni bon de commande, ni facture, ni engagement financier ou imputation budgétaire correspondant à l'intervention d'un avocat dans cette procédure* », précise encore le maire. Ce qui fait dire à Anne Charry que « *le contraste entre la gravité des faits annoncés, l'ampleur de leur médiatisation et l'absence de conseil juridique interroge sérieusement* ».

GOÛTS.

Le train des festivités à toutes saveurs !



Le groupe Sandy Smoke, ici en 2022 à Margaux Saveurs, revient cette année sur scène. *PHOTO ALAIN PY*

On ne change pas un combo gagnant. Musique, visites et dégustations dans les châteaux viticoles, repas et marché de bon goût font la réussite de Margaux Saveurs, dans cette recherche d'équilibre entre événement populaire et moments privilégiés[1]. Depuis sa création, ce festival de saveurs est conçu précisément pour rendre plus accessible l'univers du vin, ses métiers, ses traditions, son patrimoine culturel aussi. Cette 17e édition, des 16, 17 et 18 octobre, ne déroge pas à la règle, en proposant une riche programmation dans les quatre communes qui constituent l'assemblage de l'AOC margaux : Arsac, Labarde, Soussans et bien sûr, Margaux-Cantenac. Elle s'inscrit dans le cadre de Vignobles en Scène, le grand rendez-vous annuel de l'œnotourisme en France. Inspiré des Journées européennes du patrimoine, cet événement national met à l'honneur chaque troisième week-end d'octobre les destinations labellisées Vignobles & Découvertes

Margaux Saveurs, c'est aussi une association organisatrice, composée d'une petite équipe de sept bénévoles et présidée par Julie Roblet. Dans les rouages de cette organisation, une nouveauté est le pass dégustation et visite, expérimenté l'an passé et amélioré cette année, grâce à l'investissement consenti dans un outil informatique à la hauteur de cette billetterie en ligne. La mise en place de ce pass dégustation permet une homogénéisation tarifaire des prestations proposées par les propriétés viticoles partenaires. La charte proposée aux viticulteurs par le syndicat de l'appellation margaux fixe à 15 euros le montant maximal du pass. Julie Roblet note par ailleurs « *un regain d'intérêt* » des restaurants inscrits à Margaux Saveurs.

Le vin s'accompagne souvent bien en musique. Tout au long du week-end, des concerts sont ainsi programmés dans les églises des quatre communes. Un moment fort sera, vendredi 16 octobre, le dîner de la Gerbaude, marquant la fin des vendanges, dans la salle des fêtes de Port-Aubin (bourg de Cantenac), l'animation musicale étant assurée par le duo bordelais June Souls. Le lendemain, samedi 17 octobre, d'autres moments à cocher dans votre agenda seront la Soirée des saveurs et du marché gourmand, de 18 heures à minuit, dans la salle des fêtes de Margaux-Cantenac (cours Pey-Berland, bourg de Margaux), auquel participera le comité des fêtes, et le concert gratuit, à 21 heures, du groupe bordelais Sandy Smoke.

D.B.

■

1. Faites votre choix dans le programme détaillé de Margaux Saveurs sur le site Internet : www.margauxsaveurs.com



Photo du chai de première année au Château Margaux. *PHOTO BRICE BRAASTAD*

Un pique-nique pour défendre la ligne TER

LIGNE FERROVIAIRE. Retards, suppressions et difficultés d'infrastructure alimentent la mobilisation. Élus et usagers vous donnent rendez-vous le 16 octobre en gare de Pauillac pour réclamer des améliorations.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr



Le TER de la ligne 42 en gare de Pauillac. *PHOTO JDM*

Les annonces faites par SNCF Voyageurs, le conseil régional Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole pour permettre à la ligne ferroviaire du Médoc de gagner en régularité (lire notre édition du 4 septembre), n'y ont rien fait. La mobilisation se poursuit autour de la ligne 42. Les élus et les usagers veulent obtenir des engagements concrets pour améliorer la desserte entre le Médoc et Bordeaux.

Signataires d'un courrier adressé au ministre des Transports, Philippe Tabarot ; au P.-D.G. de la SNCF, Jean Castex et au président de la Région, Alain Rousset en juillet dernier, les maires avaient tiré la sonnette d'alarme sur l'état de la ligne et le manque d'investissements dont elle souffre depuis plusieurs années. « *Les Médocains attendent eux aussi un RER. Nous ne sommes pas un sous-territoire* », rapporte Chrystel Colmont-Digneau, présidente de la Communauté de communes Médoc Estuaire et maire de Macau.

Les chiffres avancés pour 2026 illustrent, selon eux, les difficultés rencontrées par les voyageurs. Durant les mois de mars et avril, 293 TER auraient ainsi subi un retard sur la ligne 42, dont 200 en raison de perturbations liées à l'infrastructure de SNCF Réseau. Sur l'ensemble de l'année 2025, 19,7 % des trains ont par ailleurs été supprimés.

Face à cette situation, les élus et usagers formulent plusieurs demandes. Ils réclament d'abord une desserte de la ligne dans sa totalité, du Verdon-sur-mer à Bordeaux-Saint-Jean, dans les deux sens. Ils souhaitent également une meilleure fiabilité des horaires, notamment aux heures de pointe, avec une fréquence et une capacité adaptées. La mobilisation porte aussi sur les infrastructures. Ils demandent que les travaux nécessaires soient planifiés et réalisés afin de réduire les incidents affectant l'exploitation. Ils souhaitent par ailleurs que le dimensionnement des rames et les abonnements prennent davantage en compte l'intermodalité, alors que les voyageurs combinent de plus en plus différents modes de transport. Enfin, les mobilisés demandent l'inscription de la ligne 42 dans le réseau structurant de SNCF Réseau, afin qu'elle puisse bénéficier des financements prévus par la loi-cadre relative au développement des transports.

Pour faire entendre ces revendications, élus et usagers vous donnent rendez-vous le 16 octobre à 12 heures, à la gare de Pauillac, pour un « pique-nique ferroviaire ». L'objectif affiché est de faire déboucher la mobilisation sur des décisions concrètes concernant l'avenir de la ligne.

■



BARRIQUES
DYOGÉNA
DÉTARTRAGE • ASEPTISATION
RÉGÉNÉRATION PAR ULTRASONS
CHEZ VOUS • SANS DÉMONTAGE
07 86 17 17 25 | www.dyogena.com

Duhart-Milon prépare sa Fête de fin de vendanges

C'est un château de cœur de ville, dissocié de ses vignes. Propriété des domaines Barons de Rothschild Lafite, Duhart-Milon dispose d'un emplacement idéal, rue Étienne-Dieuzède à Pauillac, pour attirer le public, touristes et habitants du Médoc. C'est ce qu'il fera, jeudi 29 octobre, pour la première édition de sa Fête de fin de vendanges (entrée payante). Cette nouveauté s'inscrit dans le cadre du développement œnotouristique du château lui-même, ainsi que de la ville. Cette fête est pensée dans un esprit guinguette et décontracté, mais en intérieur, entre les murs des cuviers béton et inox. Le groupe de musique Julien Bouyssou Quintet assurera le concert de country blues. Côté restauration, des food-trucks sont prévus. Ce sera aussi l'occasion de découvrir le vin nouveau en cours d'élevage. Le directeur technique, Éric Kohler, assurera la visite commentée des installations. Celles-ci ont bénéficié d'un important chantier de restructuration, dans l'idée de faire de ce qui était une enclave urbaine un lieu ouvert. La Fête de fin de vendanges s'inscrit dans cette volonté de la « maison » Duhart-Milon. Bien que les gerbaudes se soient un peu estompées dans le folklore médocain, quelque chose de cette tradition revient, que l'on accommode aujourd'hui à la sauce *chill*. Comme si le tradi avait un petit goût de reviens-y.

Château Lascombes ne veut plus passer au second plan

MARGAUX. L'Américain Gaylon Lawrence, propriétaire du second grand cru classé, a fixé pour objectif à son directeur général, Axel Heinz, que le domaine retrouve la place qu'il mérite.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Belle barbe et chevelure souple grisonnante. Il ne faut pas s'y tromper. Axel Heinz n'a rien du grand mage recruté pour ses potions magiques. L'œnologue franco-allemand est arrivé en Médoc en juillet 2023, auréolé du succès auquel il a amplement contribué, en qualité de directeur général d'Ornellaia et de Masseto, deux stars des vins toscans italiens, dans le Bolgheri, où il a passé dix-huit ans en famille. Si le *big farmer* américain Gaylon Lawrence, à la tête de 46 000 hectares dans son pays et d'une myriade de sociétés (finance, immobilier agriculture…), a fait appel à lui pour diriger Château Lascombes, acquis en 2022, c'est tout de même pour faire du second grand cru classé de Margaux le plus grand de l'appellation margalaise. Axel Heinz le dit dans un sourire, en marquant une pause dans la mastication d'une entrecôte cuite à point, précise que le discours américain est connu pour ne pas s'encombrer de circonlocutions.

Une base de classicisme et un soupçon d'audace

Reste qu'il s'agit d'un véritable objectif : permettre à ce « second », peut-être déconsidéré par le passé, de s'élever vers les sommets. Le classement de 1855, a priori, ne bougera jamais, sauf séisme viticole pour l'heure purement fictionnel. Cette ambition n'est pas dirigée « contre » les leaders de l'appellation mais elle affirme ce désir de faire reprendre au géant margalais - 130 hectares de vignes, dont 120 en AOC margaux - la place qu'il se doit. Cela se joue dans la commercialisation, sur la notoriété et l'image, et bien entendu la qualité de ses vins. Avant même que le nouveau directeur général ne prenne sa place à Lascombes, sous l'impulsion de Carlton McCoy, P.-D.G. du groupe américain, une décision importante a été prise dans le courant de l'année 2022 : s'appuyer sur les parcelles de vignes du classement de 1855 pour ne plus produire que 40 % du grand vin, contre 60 % auparavant. Le retour vers un certain classicisme était en marche, y compris dans l'assemblage, en rééquilibrant la part du merlot de manière à ramener la proportion de ce cépage à environ 37 %, contre les 50 % et plus qui faisait de Lascombes une sorte d'ovni à Margaux. Le cabernet sauvignon a repris le dessus. L'étiquette de bouteille a elle aussi ressurgi du passé. Cette ligne rassurante, tout comme l'est sans doute la venue d'Axel Heinz, n'est pas forcément conservatrice.

Rééquilibrer les curseurs de commercialisation

Le nouveau maître à penser des vins « *justes* » plutôt que de « *faux grands vins* », ainsi que l'un de ses mentors, Michel Rolland, le disait, ne s'interdit pas l'audace. C'est le cas La Côte de Lascombes, un 100 % merlot, imaginé comme un vin de collectionneurs, haut de gamme et cher. Des amphores sont en phase de test. L'outil technique, notamment le superbe cuvier de 2022 dessiné par BPM Architectes, est performant. Le parcours œnotouristique est également fonctionnel, avec environ 6 000 visites par an (plus de 9 000 avant la période du Covid-19) et une boutique. Ce qui permet de se concentrer sur tout le reste, notamment la sélection des parcelles, les vins, la stratégie de communication et un point essentiel : la notoriété. Dans cette période de crise commerciale aiguë, marquée par de nouveaux modes de consommation du vin, concurrencé par d'autres boissons alcoolisées, il s'agit de trouver de la souplesse dans la rigueur. Et cela n'est pas donné à chacun.

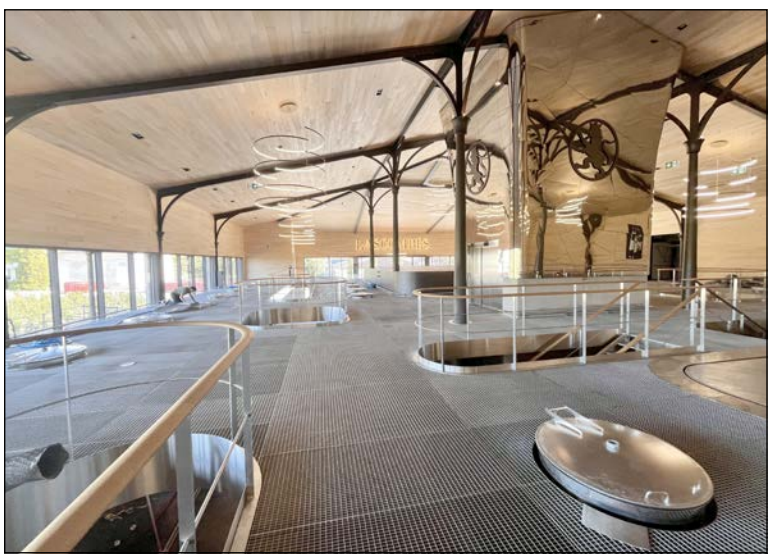
Le marché asiatique s'est dérobé sous les pieds des vins de Bordeaux. La Chine et Hong Kong comptent toutefois parmi les principaux pays vers lesquels Lascombes exporte ses vins. Un recentrage est opéré vers l'Europe, où la Suisse constitue un marché important. Demeine Estates, une société de galaxie Gaylon Lawrence, s'occupe de la distribution aux États-Unis, autre marché phare pour la propriété viticole, qui emploie en Médoc quarante-cinq salariés permanents. Lascombes est la première acquisition sur le continent européen de Lawrence Wine Estates. Pour Gaylon Lawrence, on comprend qu'il s'agit d'un investissement patrimonial dont il tient pleinement les rênes, guidé par le désir de faire bien plutôt que de miser sur une rentabilité économique à tout prix. L'équilibre doit être au rendez-vous, comme en toute chose. ■



Axel Heinz, 55 ans, né d'une mère bordelaise et d'un père allemand, n'est pas en terre inconnue en Médoc, d'où est originaire sa belle-famille. *PHOTOS JDM*



Château Lascombes emploie 45 salariés permanents et a recours à la prestation de services pour certains travaux viticoles.



Le nouveau cuvier, inauguré en 2021, s'inscrivait dans le travail de fond réalisé par l'ancien directeur Dominique Befve.

1. La Mutuelle d'assurance du corps de santé français (MACSF), le précédent propriétaire - qui avait racheté en 2011 le domaine au fonds d'investissement américain Colony Capital - reste un actionnaire non décisionnaire avec 30 % des parts.

Un « enfant » de Château Margaux

NOMINATION. La continuité dans le mouvement. C'est ce que semble incarner le jeune directeur général qui prendra le 1er décembre ses fonctions dans le premier grand cru classé de Margaux, où son compagnonnage a commencé par un stage.

Dominique BARRET

L'école des hautes études commerciales (HEC) mène à tout. Même à Château Margaux. C'est en tout cas le chemin qu'a suivi Aurélien Valance. Alors qu'il étudiait dans cette grande école parisienne, le monde de la finance lui aurait bien tendu les bras, si le club d'œnologie ne l'avait pas happé. De grandes maisons du vin, notamment du Bordelais et du Médoc, se déplaçaient pour des dégustations façon cours du soir, le mercredi entre 18 heures et 20 heures. Et puis il y a eu l'inoubliable rencontre avec Corinne Mentzelopoulos autour d'un Château Margaux 1996. C'était en 2001 et l'étudiant de 22 ans qu'il était, né à Paris, a demandé à la propriétaire et gérante du premier grand cru classé de Margaux si elle accepterait de le recevoir en stage. Le contact était noué, durablement.

Le stage a bien eu lieu, suivi de plusieurs autres, au bureau parisien de Château Margaux, auprès du directeur général de l'époque, Olivier Pinon, parti à la retraite en 2023. Aurélien Valance y a notamment étudié les positionnements de la marque sur les marchés étrangers. Son envie d'Amérique et du frisson de la nouveauté fut satisfaite lorsqu'il s'installa pour deux ans à New York, de 2004 à 2005, où il participa à la création d'une maison d'importation de vins, sans perdre le contact avec Olivier Pinon, homme-clé. Tant et si bien qu'à son retour en France en 2006, il fut embauché à Paris, où il resta un peu plus de dix ans. Le décès, en 2016, du directeur général de Château Margaux, Paul Pontallier, laisse des gorges nouées et bouscule l'organigramme de la propriété. Philippe Bascaules lui succède à la direction générale. L'ancien étudiant d'HEC et féru d'œnologie, quant à lui, a poursuivi son compagnonnage au sein de la grande maison aux colonnes ioniques, devenant successivement directeur commercial puis directeur général adjoint en charge de la commercialisation et de l'opérationnel.



Aurélien Valance explique aborder *« cette responsabilité avec beaucoup d'humilité, mais aussi avec la force d'un collectif expérimenté et engagé ».* *PHOTO CHATEAU MARGAUX*

Château Margaux, comme les grands vins, s'inscrit dans le temps long. Il en va de même pour ceux qui leur restent fidèles. Aurélien Valance, 46 ans, en deviendra le directeur général le 1er décembre prochain, puisque Philippe Bascaules « *quittera ses fonctions à la fin de l'année 2026 pour prendre sa retraite, mais continuera toutefois d'accompagner le domaine en tant que consultant* », indique le château dans un communiqué. C'est une suite logique, certes. Mais l'émotion était bien là lorsque la nouvelle a été officialisée auprès de la centaine de salariés que compte le domaine viticole. Il faut dire que la trajectoire est remarquable : d'un stage à la direction générale. C'est un rêve qui se réalise. Un rêve qu'Aurélien Valance n'avait d'ailleurs même pas, lui qui pouvait ambitionner de devenir directeur commercial, peut-être, mais pas au-delà. On imagine que sa mère, Danielle Deruy, a dû, elle aussi, trouver l'histoire pour le moins jolie, Château Margaux étant, de l'aveu même de son fils, son vin préféré[1].

Bien que Château Margaux porte en lui quelque chose d'un Sphynx intemporel et intangible, il doit pourtant être en mouvement. Car autour de lui, tout bouge, en particulier le climat. « *Le dérèglement climatique va nous obliger à évoluer plus rapidement qu'on ne l'imaginait* », note ainsi Aurélien Valance. Un autre axe de travail concerne l'image du château de manière à améliorer la proximité avec les amateurs de vin. Où l'on croit comprendre que même lorsqu'on s'appelle « Château Margaux », les clients ne peuvent pas rester derrière des grilles en se contentant d'une sorte de mystère iconique un rien intimidant. C'est une propriété élégante et accueillante, marquée aussi par une nouvelle génération de dirigeants, à l'image d'Alexis Leven-Mentzelopoulos, gérant et copropriétaire du domaine. Le futur nouveau directeur général insiste sur la « *responsabilité* » consistant à préserver l'identité de Château Margaux, l'un des emblèmes mondiaux des vins français, « *tout en continuant à préparer son avenir avec exigence* ». C'est le lot des grandes marques de la viticulture : la continuité dans le mouvement. ■

1. Journaliste économique à l'Agence France Presse (AFP), Danielle Deruy, native du Pas-de-Calais, a créé une agence de presse, cofondé une société de conseil RH, communication et management, avant d'ouvrir en 2009 AEF info, groupe de presse professionnel numérique. Quant au père d'Aurélien Valance, le Vosgien Georges Valance, il est lui aussi journaliste et a notamment fait carrière à L'Express, Le Point, L'Expansion…

ŒNOTOURISME.

Jéroboam, une maison en or à Saint-Estèphe

« Cette récompense va nous permettre de gagner en visibilité et en notoriété. » Lors de la 23e Nuit des Best Of Wine Tourism 2027, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Bordeaux Gironde le 30 septembre, Valérie et Bernard M., propriétaires de La Maison Jéroboam, maison d'hôtes de charme à Saint-Estèphe, ont décroché le Best Of d'Or dans la catégorie « Hébergement ». Une distinction à laquelle le couple ne s'attendait absolument pas : « *C'est une vraie surprise car on avait face à nous des établissements prestigieux détenus par des grands groupes.* » Le prix a d'autant plus surpris Valérie et Bernard qu'ils ont été incités à candidater par la CCI, après avoir simplement pris des renseignements sur le concours.

Située dans le village de Saint-Estèphe, en surplomb du vignoble des prestigieuses propriétés et de l'estuaire de la Gironde, La Maison Jéroboam (nom donné dans le Bordelais aux bouteilles de vin d'une contenance de 5 litres) a ouvert ses portes en décembre 2023, après plusieurs mois de travaux. « *On a eu un coup de cœur pour cet ancien corps de ferme du XVIIIe siècle, qui offre une vue panoramique à couper le souffle* », explique Valérie. Rédactrice de profession, elle souhaitait ouvrir une maison d'hôtes dans le Bordelais avec son époux, concessionnaire automobile à la retraite. Depuis l'ouverture, tous deux assurent le fonctionnement de l'établissement. Valérie s'occupe notamment des chambres et du linge, tandis que Bernard prend en charge l'accueil et le petit-déjeuner. Dotée d'une piscine extérieure et d'un spa, La Maison Jéroboam propose également une table d'hôtes, avec une cuisine familiale élaborée à partir de produits locaux. Les repas sont préparés par Valérie et servis par Bernard.



Les propriétaires de La Maison Jéroboam, à Saint-Estèphe, ont été distingués. *©GWC ©CCIBG ©BOWT2027 ©STUDIOBLUELEMON*

La vigne et le vin constituent le fil rouge de l'établissement. Chaque chambre porte ainsi le nom d'un château de l'appellation saint-estèphe. « *On a fait un partenariat avec des propriétés viticoles voisines*, rapporte Valérie. *On peut utiliser leur nom et vendre leurs vins. En contrepartie, on oriente nos clients vers ces propriétés.* » Une manière de proposer une véritable immersion dans le vignoble à une clientèle composée à 70 % d'étrangers, à la recherche d'une expérience différente dans le Médoc. Ouverte de mars à octobre, la maison d'hôtes accueille aussi bien des couples que des groupes d'amis, des randonneurs ou des cyclistes. Tout au long de l'année, l'établissement accueille aussi des groupes qui peuvent privatiser le lieu avec une prestation complète. « *Notre cible n'est pas les vacances en famille*, prévient-elle. *On fait beaucoup de rencontres, certains clients sont devenus des amis.* » Les propriétaires espèrent poursuivre le développement de leur établissement. « *On espère que le Best Of d'Or sera un tremplin pour que l'on continue à se développer.* »

Grâce à cette distinction, La Maison Jéroboam est qualifiée pour la compétition internationale, face aux lauréats Or des autres capitales de grands vignobles. Le couple espère ainsi décrocher un International Best Of Wine Tourism 2027, dont la remise est prévue le 22 octobre à Hawke's Bay, en Nouvelle-Zélande. Parmi les 23 lauréats du Best Of Wine Tourism 2027, trois autres établissements médocains ont également été distingués, sans être parvenus à décrocher le Best Of d'Or : le Château Marquis d'Alesme (Margaux-Cantenac), dans la catégorie « Architecture et Paysages », le Château Marquis de Terme (Margaux-Cantenac), dans la catégorie « Expériences culinaires », et le Château d'Agassac (Ludon-Médoc), dans la catégorie « Services œnotouristiques ».

Mathieu CAURRAZE
■

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► VENSAC

Stage de danse

Dimanche 11 octobre de 10 h 30 à 12 heures, stage de danse afro à la salle des fêtes.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Troc-plantes

Samedi 10 octobre entre 9 heures et midi, le stand du troc-plantes de la Passiflore s'installe devant l'abside de l'église.

Stage

L'école de musique SIFASI'L propose un stage de composition musicale pour les vacances de la Toussaint. À l'issue du stage, vous repartirez avec votre morceau original.

Petit déjeuner

Samedi 10 octobre : petit déjeuner d'accueil des nouveaux arrivants de la commune, à 10 h 30 en mairie.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Octobre Rose vu par les artistes

L'association l'Oyat de Vensac organise, en partenariat avec l'association socioculturelle de Saint-Vivien et avec l'association Les Toiles de Lili de Grayan, l'exposition « Octobre Rose vu par les artistes du Médoc » samedi 10 et dimanche 11 octobre. Quinze artistes ont créé des œuvres destinées à cet événement : photographie, peinture, céramique, mosaïques, écriture… Ils ont accepté de céder la moitié du prix de vente à Octobre Rose en Médoc. L'entrée est gratuite et le vernissage est fixé samedi 10 à 11 heures. L'exposition se déplacera à la médiathèque de Grayan samedi 17 et dimanche 18 octobre.

Vacances actives

Pendant les vacances d'automne, du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre, l'accueil de loisirs Les p'tits potes organise les vacances des enfants. Les plus petits, âgés de 3 à 5 ans, partiront à la découverte de l'Égypte avec un programme mêlant douceur, jeux et imagination. Les matinées et après-midi seront rythmées par des ateliers créatifs autour des pyramides, des momies, sarcophages et autres explorations archéologiques, des jeux d'éveil et des temps musicaux. Des sorties locales sont prévues, dont une chasse au trésor des pharaons. C'est l'univers de la magie qui va captiver les 6 – 13 ans ! l'accueil de loisirs proposera un programme riche et ludique à la découverte du royaume des magiciens. Une sieste est possible pour les plus petits. Chaque enfant devra apporter une bouteille d'eau nominative. Le programme est susceptible d'être modifié.

Une ligne de trésorerie de 700 000 euros

VENDAYS-MONTALIVET. Le conseil municipal s'est réuni mardi 29 septembre à 18 h 30. Une séance particulièrement dense, levée vers 19 h 30, au cours de laquelle la situation financière de la commune a occupé une place importante.

Paula SCHOLEMANN

Avant d'aborder les différentes délibérations inscrites à l'ordre du jour, le maire, Julien Dassé, a souhaité informer le public de la situation financière de la commune, qu'il a qualifiée de préoccupante.
Afin de mieux comprendre les raisons de cette situation, la municipalité a décidé de faire réaliser un audit financier portant sur les cinq dernières années. Cette démarche doit permettre d'établir un état des lieux plus précis des finances communales et de déterminer, d'ici au discours des vœux en janvier, les marges de manœuvre dont dispose aujourd'hui la commune.
La situation financière de la commune a également conduit la municipalité à mettre en place, le 9 septembre, une ligne de trésorerie de 700 000 euros. Cette avance doit être remboursée dans un délai d'un an. Selon le maire, elle doit notamment permettre de faire face aux décalages entre les dépenses et l'encaissement de certaines recettes.
Vendays-Montalivet va adhérer à la Fondation du patrimoine. L'objectif est notamment de pouvoir solliciter des financements pour des travaux concernant l'église de la commune.
Deux parcelles ont par ailleurs fait l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement du domaine public vers le domaine privé de la commune. Cette procédure ne signifie pas que les terrains cessent d'appartenir à la commune : ils restent dans son patrimoine, mais changent de régime juridique.
Le conseil a décidé différentes opérations concernant des parcelles communales et privées. Notamment, cet échange de parcelles sans soulte permet un remembrement.
Une précédente délibération de 2025 concernant la cession de deux parcelles communales constructibles à Montalivet, engagée sous la précédente majorité municipale, a été abrogée, la cession ayant été déclarée caduque. Les terrains ont été remis en vente par l'intermédiaire d'une agence immobilière. Le prix annoncé pour l'opération était de 383 euros le mètre carré pour un terrain de 510 m².
Le projet de giratoire à réaliser en partenariat public-privé devant le Carrefour de Vendays par la société Josdis devrait prendre du retard. Le conseil a décidé de prolonger le permis de construire afin de permettre à la société porteuse du projet de mettre l'opération en œuvre.
C'est surtout la fiscalité locale qui a suscité les réactions du public. À partir du 1er janvier 2027, la commune appliquera une majoration de 40 % de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, alors qu'aucune majoration n'était jusqu'à présent appliquée. La législation permet aux communes concernées de majorer la part communale de cette taxe jusqu'à 60 %.
Cette mesure concerne les résidences secondaires et non les résidences principales, la taxe d'habitation ayant été supprimée sur ces dernières depuis 2023. Selon le maire, environ 60 % des logements de la commune ne sont pas des résidences principales et restent inoccupés pendant la plupart de l'année, alors que la demande pour des locations à l'année serait importante.
Le conseil a aussi décidé d'utiliser le nouveau dispositif concernant les logements vacants, qui évoluera au 1er janvier 2027. Les propriétaires de logements non meublés et inoccupés payeront une taxe supplémentaire, qui sera progressivement augmentée si le bien reste inoccupé.
Lors du conseil, le maire a expliqué que pour la municipalité, ces mesures répondent à un double objectif : dégager de nouvelles recettes pour la commune tout en favorisant la remise sur le marché de logements susceptibles d'être occupés à l'année, notamment par des actifs et des jeunes.
Enfin, le conseil a confirmé que l'Office de tourisme remboursera plus tôt que prévu une partie des sommes avancées par la commune lors de la création de l'EPIC, apportant ainsi une recette supplémentaire au budget communal. ■



Au fond : le maire et ses adjoints. A gauche : le banc de l'opposition. *PHOTO: JDM-PS*

« C'est une mesure responsable. »

INTERVIEW **JULIEN DASSÉ.**
Maire de Vendays-Montalivet.

Vous avez annoncé un audit financier. Pourquoi ?
Je croyais hérités d'une commune avec une exigence financière rigoureuse, et je croyais avoir une latitude pour agir de manière sereine. Et en fait, ce n'était pas le cas. Et donc ces six mois ont été aussi une phase de diagnostic pour voir exactement toutes les informations nécessaires. Et à partir de cette phase de diagnostic, j'ai pu voir qu'il y avait beaucoup d'incohérences et d'incompatibilités. Je débute un mandat, il me faut l'appui d'un cabinet externe pour que ce soit formalisé, parce que je veux de la transparence vis-à-vis des habitants, et je veux qu'on sache exactement où on en est.

Pourquoi une ligne de trésorerie de 700 000 euros ?
Alors, ce n'est pas un emprunt à proprement dit, ça s'appelle une ligne de trésorerie. C'est une avance. On vous donne 700 000 euros et on vous dit que vous avez un an pour les rembourser. C'est dû au décalage. Par exemple, quand on reçoit des recettes des campings, des loyers, de la régie marché. Et il y a notamment quatre projets, c'est-à-dire le rond-point de Montalivet, le périscolaire qui était basé à 600 000 euros et qui aujourd'hui est à 900 000 euros, le vestiaire qui était basé à 400 000 euros qui aujourd'hui est à 900 000 euros, et le forage de la régie pour la qualité de l'eau à plus de 900 000 euros. Tout ça a été fait en capacité d'autofinancement. Et sauf qu'on a raclé un peu, comme on dit, les fonds de tiroir.

Pourquoi avoir choisi une majoration de 40 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ?
Ce n'est pas une mesure que je veux très populaire dans ce sens-là, mais c'est une mesure responsable. C'est-à-dire que déjà toutes les communes du littoral l'ont fait, et souvent avec des moyens beaucoup plus forts, c'est-à-dire autour de 60 %. J'ai choisi un niveau intermédiaire, 40 %. Ma directrice générale des services a regardé une simulation, ça ferait une augmentation à peu près de 79 euros par an sur ces maisons-là, qui sont des résidences secondaires. Donc je pense que l'effort consenti est quand même moindre. Je veux que tout le monde participe à l'effort collectif. C'est-à-dire que quand on a des services publics, on a du sport gratuit, on a de la culture gratuite, des associations, tout ça, ça a un coût. Je trouve normal que tout le monde participe à cet effort-là.

À quoi serviront les recettes supplémentaires ?
Ça va nous générer plus de 200 000 euros de recettes supplémentaires. Et donc, ça nous permet aussi de faire du sport gratuit, de la culture gratuite, des associations. Cette décision est contestée par l'opposition municipale qui estime que d'autres leviers pourraient être mobilisés avant d'augmenter la fiscalité locale, notamment du côté de la gestion des recettes du marché et de la création de lotissements. Ces arguments feront l'objet d'un article plus détaillé la semaine prochaine.

Propos recueillis par Paula SCHOLEMANN
■

L'hymne à la vie

VENDAYS-MONTALIVET. La commune fédère ses forces pour rendre visible l'activité de Rose Médoc et pour donner envie aux gens de se battre contre la maladie.

Paula SCHOLEMANN

À Vendays-Montalivet, plusieurs associations et acteurs locaux se mobilisent tout au long du mois d'octobre dans le cadre d'Octobre Rose, au profit de l'association Rose Médoc, qui accompagne les femmes du Médoc touchées par le cancer.

La mobilisation a débuté le samedi 3 octobre avec les Marches Roses. Malgré la pluie, de nombreuses personnes ont participé à cette matinée organisée avec les associations Amitié et Loisirs et L'Atelier des Couleurs. La participation se faisait sous forme de vente de nœuds roses, avec un minimum de 3 €. L'après-midi, un concours de pétanque organisé par La Boule de Montalivet a également permis de soutenir la cause, avec une participation sous forme de dons.

Pour Lyne Llobel, qui participe à l'organisation de cette mobilisation, l'objectif est de faire d'Octobre Rose un moment qui dépasse la seule sensibilisation médicale :

« *Si on accueille les gens uniquement pour un atelier de dépistage, ça touche moins de monde. Autour de cet atelier, il faut aussi motiver les gens, les faire venir, les faire parler de la cause.* »

Jusqu'au 15 octobre, la médiathèque de Vendays présente une exposition Octobre Rose réalisée par les enfants de l'accueil de loisirs et du périscolaire. Tous les dimanches d'octobre, Monta Sports propose également une Zumba Rose au gymnase de Montalivet.

Le samedi 17 octobre à 20 h 30, l'association Aamc – anciennement Advm – proposera le spectacle de théâtre



L'hymne à la vie pour donner envie de se battre. *PHOTO LYNE LLOBEL*

« *Tout va très bien !… enfin presque !* » à la salle culturelle de Vendays. Les portes ouvriront à 19 h 30 et la participation sera libre, sous forme de dons. Le dimanche 18 octobre, les associations se mobiliseront à leur tour à la salle polyvalente de Montalivet. De 9 heures à 16 heures, la journée réunira différentes animations : ateliers de sensibilisation, ateliers créatifs pour enfants et adultes, marche déguisée en rose, randonnée VTT, démonstrations d'arts martiaux et autres. Le samedi 24 octobre, une journée pétanque et jeux divers viendra également compléter le programme au Chm.

L'association Rose Médoc tiendra un stand de prévention également dans la salle polyvalente, qui permettra de sensibiliser le public à la prévention et à la mission de l'association : l'accompagnement des femmes touchées de l'annonce de la maladie jusqu'à la fin des traitements. L'idée est de parler de « la vie avec la maladie », précise Sabine Andrzejewski, qui a fondé l'association et en est aujourd'hui la directrice.

Fidèle à cette idée, la journée sera placée sous le signe de la convivialité avec café, gâteaux, crêpes et restauration, ainsi qu'une paella géante proposée au prix de 10 €.

« *Je veux qu'on parle moins de la maladie et davantage de l'hymne à la vie, de donner envie aux gens de se battre et de continuer à vivre* », explique Lyne Llobel, conseillère municipale, qui participe à l'organisation de cette mobilisation. Le même jour à partir de 15 heures, il suffit de traverser la rue et de se retrouver au chaud pour la deuxième édition de l'Octobre Rose O'Dunes de Monta – avec des stands d'information santé et bien-être ainsi qu'un concert à partir de 17 h 30 et jusqu'à 19 heures.

À travers ces différents rendez-vous, les associations, clubs sportifs et acteurs locaux proposent de faire vivre Octobre Rose dans la commune. Un effort que Lyne Llobel résume en une phrase : « *Notre truc, c'est qu'on nous voit.* »

■

GAILLAN-EN-MEDOC.

Une foule rose



Samedi 4 octobre, la foule était au rendez-vous pour la troisième édition de la randonnée pédestre organisée par l'association Gaillan Rose présidée par Valérie Lacroix. L'an dernier, 3 000 € ont été récoltés au profit de la Ligue contre le cancer et autant pour Octobre Rose. Cette nouvelle édition a dû dépasser les 400 participants de 2025. Outre la randonnée pédestre, on pouvait trouver un atelier de prévention, un atelier d'accompagnement et des stands de produits bien-être et même un masseur pour une remise en forme après l'effort. Rendez-vous est pris pour la remise des chèques qui aura lieu dans quelques jours. *PHOTO JDM-MS*

Meilleures Adresses

VIRGINIE SERVICES Aide Administrative
Cartes grises (3 FOIS CB)
Déclarations d'impôts
Dossiers URSSAF, retraite, CAF, CPAM, MDPH, ...
Accompagnement surendettement
Soutien informatique pour débutants & seniors
Photocopies, mobiles
Je reçois sur rendez-vous à mon domicile à Grayan-et-l'Hôpital
Virginie DEGORCE 07 63 17 07 09 www.virginieservices33590.com

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Un chèque de 1500 € à l'attention des pupilles de pompiers de la Gironde

Vendredi 2 octobre, dans la salle des fêtes, Christian Langel, président du port de Saint-Vivien, a organisé une cérémonie qui officialisait la remise d'un chèque d'un montant de 1500 euros à l'attention des pupilles de pompiers de la Gironde. Dans sa courte allocution, Christian Langel a rendu un hommage appuyé aux sapeurs-pompiers : « *Notre association apporte son soutien aux familles des sapeurs-pompiers de Gironde victimes du devoir. Cette année, deux jeunes soldats du feu y ont laissé la vie, nous leur adressons un immense merci.* » Emu, il a laissé la parole à Catherine Fouquet-Bourjot, aussi émue que lui, qui a appuyé ses propos en assurant du soutien de la mairie. Le lieutenant Cédric Girons a remercié chaleureusement Christian Langel et les membres de l'association du port de Saint-Vivien : « *Ce don généreux est très important pour nous, pour nos jeunes pupilles… Merci à vous.* »



Christian Langel, Catherine Fouquet-Bourjot et le corps des sapeurs-pompiers de Gironde. *PHOTO JDM-DORO*

L'association du port de Saint-Vivien possède une cabane sur le port, deux fois par an, un samedi soir en été, ses membres organisent une manifestation, une immense sardinade, sur le port, qui accueille chaque fois plus de 1000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires important. En 2025, l'association avait déjà offert une somme généreuse aux pompiers de Saint-Vivend-de-Médoc et une autre somme - toute aussi généreuse - destinée au voyage des élèves de l'école en Dordogne.

Dominique ROUYER

■







► SOULAC-SUR-MER

Deux animations avec Ecume

Samedi 10 octobre à 15 heures, à la bibliothèque municipale, Sylvain Sayo présentera son livre *Grayan-et-L'Hôpital mon village à travers l'histoire de ses maires et de ses municipalités*. Jeudi 15 octobre à 15 heures, au bistrot Tartines & Co, aura lieu une rencontre autour du roman d'Alice Ferney, *Deux innocents*.

► TALAIS

Course caritative

Samedi 17 octobre à 14 heures la mairie organise une randonnée pédestre. La participation de 5 euros sera versée aux associations de lutte contre le cancer du sein.

► CARCANS-MAUBUISSON

Lancement d'un transport solidaire

À partir du 3 novembre, la commune expérimentera le Transport d'Utilité Sociale et Solidaire (TUSS). Ce dispositif gratuit vise à faciliter les déplacements des habitants rencontrant des difficultés de mobilité et à préserver leur autonomie. Des chauffeurs bénévoles, notamment issus de la réserve communale de sécurité civile et de structures sociales, pourront accompagner les bénéficiaires pour leurs courses, démarches administratives ou rendez-vous médicaux. Le service sera proposé les mardis et jeudis, sur réservation auprès de l'accueil de la mairie, au plus tard la veille. Une initiative fondée sur l'entraide locale pour apporter une réponse concrète aux difficultés de déplacement de certains habitants.

Deux jours pour Octobre rose

Pendant deux jours, la commune s'associe à l'association Rose Médoc. Vendredi 9 octobre : atelier d'hypno-relaxation réservé aux participantes. Samedi 10 octobre : matinée consacrée au bien-être et au sport, avec tennis, badminton, pickleball, pilates, yoga et ateliers de relaxation, sans oublier une chasse au trésor pensée pour les familles ; l'après-midi : marche de 4 km, session de Fit & Run ou jeux en plein air. Les visiteurs pourront aussi découvrir les actions de prévention menées par Rose Médoc, ainsi que les portes ouvertes de la caserne des pompiers. Dimanche à 16 heures : goûter entièrement rose, animé en musique par le DMA. Participation à partir de 5 €. La totalité des sommes collectées sera reversée à Rose Médoc, l'association qui accompagne les personnes touchées par le cancer en Médoc.

ENVOYEZ
VOTRE COURRIER DES LECTEURS SUR
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Une amende pouvant atteindre 15 000 euros

LESPARRE-MÉDOC. Le conseil municipal a adopté une nouvelle procédure administrative pour les dépôts sauvages.

Martine SIMON

Le conseil municipal du 29 septembre a commencé par l'intervention de Jean Bérard, élu de la liste « Lesparre l'avenir autrement » à propos de la fermeture du Palais du costume (voir notre édition du 25 septembre 2026). Ce dernier a rappelé que celui-ci devait être fermé notamment pour des causes de sécurité. Aussi, il a remis au maire une pétition citoyenne contenant plus de 500 signatures demandant à celui-ci de revenir sur sa décision et de trouver une solution alternative. « *Nous vous demandons de ne pas condamner le Palais du costume à la perpétuité* » a-t-il rajouté. Sur quoi le maire Bernard Guiraud a répondu : « *Selon la réglementation, vous auriez dû me remettre cette pétition en mains propres à la mairie et non au moment d'un conseil municipal, mais j'en prends acte.* »

Après cette intervention, le conseil municipal a pu véritablement se lancer et toutes les décisions ont été votées à l'unanimité, notamment concernant l'opération de recensement de la population nécessitant la création de 14 postes d'agents recenseurs et d'un poste d'agent recenseur suppléant, recruté parmi le personnel communal ainsi que la désignation d'Isabelle Baldeck et Delphine Davidou en qualité de coordinatrices.

L'autre point fort de ce conseil municipal a concerné la lutte contre les dépôts sauvages de déchets. Le conseil municipal a adopté une nouvelle procédure administrative pour les dépôts sauvages, dont les auteurs sont identifiés, permettant d'infliger une amende pouvant atteindre jusqu'à 15 000 € avec mise en demeure de prendre les mesures nécessaires pour évacuer les déchets. Ce dispositif qui vise à renforcer le caractère dissuasif de l'action municipale, est mis en place à compter du 1er octobre 2026.

Ont été également approuvées : la cession d'une partie d'une parcelle communale ; la fixation du nombre de représentants du personnel au Comité social territorial commun entre la ville de Lesparre-Médoc et le centre communal d'action sociale (CCAS) ; la signature de la convention entre la ville et le CCAS et le compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation d'attributions.

Enfin, le maire a présenté les rapports annuels 2025 sur le prix et la qualité des services (eau, assainissement collectif et non-collectif), avec trois objectifs : maîtriser les tarifs, améliorer la réactivité des services et renforcer la proximité sur les usagers. ■

LESPARRE-MEDOC.

Remise des prix du concours de nouvelles

Samedi 3 octobre, à la bibliothèque, avait lieu la remise des prix du concours Lesparr'nouvelles 2026, initié par la Ville. Pour cette édition, le thème des nouvelles était libre. Un choix offrant une liberté totale à l'imagination. Dix-neuf nouvelles ont été présentées dans trois catégories : adultes, collégiens et lycéens. Sylvaine Messyasz, conseillère municipale en charge de la culture, a remis les prix à chacun des gagnants. Youlia Mouaouet Pasquier obtient le premier prix dans la « catégorie collégiens » pour « Les vieilles dames » une enquête d'Agatha Friskies. Gwendoline Lafaye obtient le 3e prix pour « Histoire d'une nuit », Thaïs Elia Michaud le 2e prix pour « Mon amour éloigné ». Daphné Moriau Desmaizières, Lola Lefrans et Damien Seurin ont été récompensés pour leur œuvre collective « Ceux qui ont osé fuir », 1er prix de leur catégorie. Dans la catégorie « adultes », le 3e prix revient à Virginie Beaujouan pour « Par-ci par-là », le 2e prix à Elvire Boyé pour « Aimé » et le 1er prix est décerné à Manon Bonifait pour « Traque »

Martine SIMON ■



Les gagnantes de « Lesparr'nouvelles » 2026. *PHOTO JDM-MS*

VALEYRAC.

Le maire Jean-Louis Breton est décédé

Réélu maire cette année pour un troisième mandat, Jean-Louis Breton était un homme discret, peu expansif. Militaire de carrière, ancien combattant, il avait reçu en 2023 lors de la cérémonie du 11-Novembre au monument aux morts de Valeyrac, des mains de Philippe Houzelot, président des Anciens combattants des communes de Civrac-en-Médoc, Queyrac et Valeyrac, la Croix du Combattant, au titre de l'opex (opération extérieure) Épervier au Tchad, déclenchée par la France en février 1986, après le franchissement du 16e parallèle par les forces armées libyennes. Marié à Lyliane Breton, père de deux enfants, Cédric et Sabrina, et grand-père de quatre petits-enfants, il est décédé le 1er octobre à l'âge de 78 ans. Ses obsèques ont eu lieu jeudi 8 octobre en l'église de Valeyrac suivie d'un recueillement au crématorium de Pauillac. Jean-Louis Breton était aussi vice-président de la communauté de communes Médoc Atlantique. ■



Jean-Louis Breton était âgé de 78 ans. *PHOTO MAIRIE*

VENSAC.

L'Oyat était en rose



L'association L'Oyat de Vensac a mis les bouchées doubles pour cette journée dédiée à la lutte contre le cancer du sein. Du lapin rose au clown rose, en passant par les dessins roses des enfants de la maternelle, l'exposition des peintres et jusqu'au magnifique gâteau à trois étages de Marie-Hélène Legrand, chacun a contribué à faire de cette journée un beau moment de solidarité. *PHOTO JDM-DAR*

La commune se mobilise contre le cancer

HOURTIN. À l'occasion d'Octobre Rose, la Ville organise une matinée de mobilisation et de solidarité

Alain MANGINI

Le dimanche 11 octobre, à partir de 9 heures, en collaboration avec les 28 sections sportives de l'Union Sportive et Culturelle de Hourtin, les Hourtin'Errants et l'association Rose Médoc, une journée placée sous le signe de la prévention, du bien-être, du sport et de la solidarité est organisée avec de nombreuses animations accessibles à tous.

Dès 8 h 30, séance découverte de Qi Gong organisée par l'association Amanda Qi Gong, suivie à 9 heures d'une animation Pickeball, le sport de raquette convivial et accessible à tous. Démonstration et initiation ouvertes au public sont au programme.

À partir de 9 h 30, place aux marches et courses roses avec un rendez-vous fixé devant la Maison de la Santé. Plusieurs parcours permettront à chacun de participer à son rythme, que ce soit en marchant ou en courant, dans une ambiance conviviale et solidaire.

De plus, la matinée sera également l'occasion de découvrir et de soutenir les initiatives locales en faveur de la lutte contre le cancer du sein, avec notamment une vente d'objets, porte-clés et broches en tissu rose, réalisés dans le cadre d'Octobre Rose. Elle se terminera par le partage d'un apéro Rose à midi, autour d'un verre de la solidarité offert par la municipalité, l'association communale de chasse agréée (ACCA) et les bénévoles. Les bénéfices issus des différentes actions et de la vente des objets réalisés seront intégralement reversés à l'association Rose Médoc, engagée dans l'accompagnement des personnes touchées par le cancer.



De grandes foulées au profit d'Octobre rose. *PHOTO BERNARD GARCIA*

Tous les jeudis et vendredis jusqu'au 23 octobre, dans la salle Bruno, des animations de Amma assis, une pratique de bien-être énergisante inspirée de la médecine traditionnelle chinoise et japonaise, notamment à l'origine du Shiatsu, sont proposés après inscription[1].

Pour participer aux ateliers d'hypno-relaxation, rendez-vous le vendredi 9 octobre de 16 à 20 heures ainsi que le mardi 13 octobre de 9 heures à midi dans la salle Lagune[2]. Proposés par Corinne Souliers, hypnothérapeute et infirmière, ces ateliers en petit groupe nommés « Bulles de douceur » consistent en un temps pour soi, des exercices de respiration et de détente, de l'hypno-relaxation guidée aboutissant à une reconnexion à soi et à ses ressources. ■

1. Contacter le 06 25 40 79 15

2. Ces ateliers sont ouverts à toutes les femmes, qu'elles soient concernées ou non par la maladie après inscription au 07 71 66 49 47.

HOURTIN.

Grande braderie solidaire

Dimanche 11 octobre, de 10 à 18 heures, se déroulera sur le site de Stop Occase (90 rue du Médoc) une grande braderie solidaire. L'entreprise s'est spécialisée en débarrassant les maisons, revendant ensuite les produits récupérés « *Mais, comme certains peuvent présenter un petit défaut comme un éclat de bois sur un meuble, un point de rouille sur un frigo, il devient difficile de les vendre* », explique Franck Dupuy. C'est pourquoi les responsables de l'association caritative hourtinaise Soleil'Darité ont proposé un partenariat simple : donner aux bénéficiaires ces objets.« *Depuis plus de douze ans que Soleil'Darité est opérationnelle sur Hourtin, on ne compte plus les meubles, canapés, frigos, matelas, et autres que Stop Occase a donnés* », raconte François Bucalo, le trésorier de Soleil'Darité. Dimanche, lors de cette braderie, on pourra trouver tous les éléments des maisons et jardins comme électroménager, hi-fi, meubles, vaisselle, vélos, outillage, etc., mais aussi des pièces de monnaie, des photos sur support en verre du début du XX[e] siècle, des cartes postales… Le tout sera proposé à très petit prix, pouvant ainsi intéresser les chineurs pour leur usage personnel, ou les adeptes des vide-greniers pour compléter l'offre de leur stand. Toujours dans l'esprit du partenariat, Stop Occase reversera à Soleil'Darité les bénéfices de cette journée, contribuant ainsi au financement des colis alimentaires, réguliers, et d'urgence que cette association hourtinaise remet tout au long de l'année à une vingtaine de familles.



On trouve de tout chez Stop Occase. *PHOTO FRANCOIS BUCALO*

Alain MANGINI ■

HOURTIN.

Après le feu, un autre ravageur des forêts : le nématode

L'Université du temps libre Hourtin Médoc, organise le vendredi 16 octobre à 15 heures, dans la salle d'animation d'Hourtin-port une conférence. « *Prévue de longue date, elle se trouve de plain-pied dans l'actualité* », commente Maurice Gourbière, le nouveau président de cette association. Le thème est effectivement brûlant : « La forêt en danger, comment la protéger du nématode, ce ver ravageur ? »

Christophe Plomion, directeur de l'unité de recherche forestière de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) à Pierroton, accompagné de plusieurs chercheurs de son équipe, vont venir exposer l'ensemble des recherches qu'ils conduisent pour caractériser les dégâts causés par ce terrifiant ravageur des pinèdes et décrire toutes les méthodes de lutte qu'ils envisagent pour en réduire les dégâts.

Le petit ver nématode du pin, Bursaphelenchus, est originaire des États-Unis. Depuis plusieurs décennies il se propage partout dans le monde, sur le continent américain, en Chine et au Japon. Puis, à partir des années 90, il parvient au Portugal et en Espagne. Depuis son apparition dans la forêt landaise de Seignosse fin 2025, les sylviculteurs sont très inquiets devant sa prolifération, et les incendies qui laissent des forêts d'arbres calcinés, aggrave encore le risque. Pour mieux comprendre ce parasite, de toute petite taille mais faisant de gros dégâts, une équipe de recherche a inauguré récemment à Villenave-d'Ornon une serre confinée dédiée à cette étude, dans un contexte où les massifs sont déjà très affaiblis par le changement climatique.

Christophe Plomion, dont les missions portent aussi sur l'adaptation de la forêt au changement climatique fera un point sur les incendies et les recommandations de l'INRAE en la matière.

Alain MANGINI ■

ORDONNAC.

Voici le premier nouveau commerce ouvert depuis… 1990 dans le village

Il aura fallu 36 ans pour qu'un nouveau commerce ouvre dans la commune ! Armand Matthey, 31 ans, originaire du Blayais, dispose d'une expérience de dix ans en boulangerie suivie de quatre années ans en tant que responsable d'une pizzeria, entre le bassin d'Arcachon, l'île d'Oléron et le Pays basque. Arrivé dans le Médoc il y a trois ans environ, après avoir connu celle qui est devenue sa compagne, Marie Lembeye, il a créé son food-truck il y a un an et demi. Malheureusement, deux accidents, dont le dernier au mois de juillet, lui ont fait prendre conscience qu'il devait trouver un local pour sa pizzeria. Présent ce jour-là au premier jour d'ouverture, le maire Grégory Tardy explique que le projet de son mandat est de dynamiser la commune et qu'au travers d'une discussion avec Armand Matthey il lui a tout naturellement proposé ce local qui se trouve au niveau du stade, à côté d'un cabinet d'infirmières. Tout a été mis en place au cours du mois de septembre et aujourd'hui Armand et Marie proposent un dépôt de pains, d'épicerie, des produits locaux, boissons et bière locale, cafés et une pizzeria. « *Ici tout le monde se connaît et je veux que ce lieu devienne un endroit où les habitants puissent se rencontrer et discuter autour d'un café* » observe Armand Matthey.



Armand Matthey, Marie Lembeye et le maire Grégory Tardy, réunis le jour de l'ouverture du commerce multiservices. *PHOTO JDM-MS*

Martine SIMON ■

LE Journal DU Médoc recherche son CORRESPONDANT pour les secteurs : CARCANS-MAUBUISSON
INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Dominique Barret
07 65 17 53 64 | d.barret@lejournaldumedoc.fr

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► SAUMOS

La DFCI remercie les bénévoles

Vendredi 16 octobre, à partir de 18 heures, Alain Vigneau président de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI) organise un pot de remerciements à l'attention des membres de l'association et de tous les bénévoles ayant participé à la protection et à la défense du village pendant l'incendie du mois d'août.

► MOULIS-EN-MÉDOC

Journée solidaire

L'association Les Copains Coureurs organise, dimanche 11 octobre, à la salle des fêtes, une nouvelle journée placée sous le signe de la solidarité et d'Octobre Rose, au profit de l'association De Mèche avec Vous, qui œuvre en soutien aux personnes touchées par le cancer. Dès 9 heures, un vide-greniers ouvrira la journée, tandis que les amateurs de marche pourront participer, à 9 h 30, à une balade solidaire de 6 km. À 10 h 30, place à la course solidaire de 6 km. La journée se poursuivra en musique à partir de midi avec une animation proposée par Ketty's Events. Buvette et restauration seront sur place. Les organisateurs invitent par ailleurs chacun à venir avec une touche de rose et lancent un appel aux dons de soutien-gorge, dans le cadre de cette mobilisation solidaire.

► LE PORGE

Fête du village

La traditionnelle Saint-Seurin se tiendra les 17 et 18 octobre prochains sur l'esplanade Brémontier et la salle des fêtes avec un programme riche, dense et intense ! Vide-grenier, loto, animations musicales, exposition artisanale, pétanque, marche solidaire, fête foraine et bien d'autres animations à découvrir sur place tout le week-end.

► LUDON-MÉDOC

Atelier de médiation animale en famille

Samedi 10 octobre, de 14 heures à 17 h 30, la salle Agora accueille un atelier de médiation animale proposé par l'association Parenthèse Ludonnaise. Jeux et activités sensorielles permettront de découvrir comment les animaux communiquent. L'atelier est ouvert aux adultes et aux enfants de 3 à 10 ans accompagnés.

► ARSAC

Concert

Concert de cordes et percussions de l'Orchestral Phoenix de Bordeaux samedi 17 octobre à 19 heures à l'église Saint Germain dans le cadre de Margaux Saveurs.

Un nouveau bâtiment municipal multifonction

LISTRAC-MÉDOC. Après un peu plus d'un an de travaux, la commune a inauguré samedi 3 octobre ses nouveaux locaux municipaux route de Berniquet. Un équipement qui regroupe plusieurs services et accueille désormais l'épicerie sociale et solidaire de La Boussole.

Gilles SALLES

Il aura fallu plusieurs années et quelques changements de cap pour voir aboutir ce projet. Aurélie Teixeira, maire, entourée d'élus, d'agents municipaux, de représentants des entreprises et de partenaires, a officiellement inauguré ce nouveau bâtiment. Celui-ci rassemble désormais le centre technique municipal, la police municipale, le centre communal d'action sociale (CCAS), l'urbanisme, ainsi que l'épicerie sociale et solidaire de La Boussole. Une cuisine partagée complète l'ensemble et pourra accueillir les activités de l'association et les ateliers du CCAS.

« Le bâtiment est en quelque sorte la version 2 du projet », a expliqué la maire avec humour. Le projet initial, imaginé plusieurs années auparavant, ne répondant plus suffisamment aux besoins de la commune, il a été repris et repensé avec les services et les futurs utilisateurs. Après la pose de la première pierre le 29 août 2025, les travaux auront duré un peu plus d'un an. Leur montant s'élève à 843 000 euros, avec le soutien de plusieurs partenaires, représentant plus de 70 % du financement.

Aurélie Teixeira a salué le travail de l'architecte, des entreprises, des agents municipaux et des élus ayant suivi l'opération. *« Nous avons construit des murs, oui, mais surtout nous avons construit des outils pour demain »*, a-t-elle résumé.



Le nouveau bâtiment accueillera plusieurs services dont La Boussole Médoc

La Boussole pose enfin ses valises

L'autre temps fort de cette inauguration était l'installation de La Boussole dans ses nouveaux locaux. Créée à l'origine à Avensan, l'association a connu plusieurs lieux d'accueil au fil des années, notamment à Castelnau-de-Médoc et Sainte-Hélène. Une itinérance qui lui a permis de poursuivre son action en attendant de disposer d'un lieu adapté et pérenne.

Béatrice Rolland, présidente de La Boussole, a chaleureusement remercié la commune de Listrac pour son écoute et sa persévérance. *« On a attendu longtemps »*, a-t-elle reconnu, tout en soulignant le travail réalisé pour faire aboutir ce projet. Avec ces nouveaux locaux, l'association entend désormais se projeter. Elle envisage notamment d'élargir ses horaires, d'accueillir davantage de communes et de poursuivre son action itinérante sur le territoire.

Car La Boussole ne se limite pas à la distribution de produits alimentaires. L'épicerie constitue également un lieu d'accueil, d'accompagnement et de lien social. La cuisine partagée doit notamment permettre de développer des ateliers et des moments collectifs. *« Une cuisine, ce n'est pas seulement un endroit où l'on prépare à manger, c'est aussi un endroit où l'on se retrouve, où l'on échange. Et surtout où l'on partage »*, a souligné Aurélie Teixeira.

Présente lors de l'inauguration, la nouvelle sénatrice Christine Bost a, elle aussi, salué le travail des bénévoles et des salariées de La Boussole, ainsi que la dimension sociale de l'équipement. Elle a également souligné la persévérance nécessaire pour mener à bien un projet de cette ampleur.

La maire a enfin formulé un souhait révélateur du sens donné à cette nouvelle structure : *« que La Boussole compte un jour moins de bénéficiaires. Non pas parce que son action serait devenue inutile, mais parce que cela signifierait que les difficultés rencontrées par les familles auraient reculé. »*

■



Aurélie Teixeira a coupé le traditionnel ruban *PHOTOS JDM-GS*

LACANAU.

Un mois pour la cause rose

De la marche au surf, du badminton au pilates, sans oublier le chant, chacun peut participer à son rythme et soutenir les personnes touchées par le cancer du sein. Chaque lundi matin, le sport seniors s'habillera de rose au Cosec, avec le service des sports de la ville de Lacanau. Le tennis club SSLO proposera, lui, un tournoi adultes du 17 au 25 octobre, suivi d'un tournoi jeunes les 31 octobre et 1er novembre. Au fil des semaines, plusieurs rendez-vous jalonnent le programme.

Samedi 3 octobre : vente de vêtements de seconde main au marché de la Gaité avec les Filles de l'O ; promenade découverte de 4,5 km et randonnée de 7,5 km avec Lacanau Accueil. Vendredi 9 octobre : collecte de sang de 15 heures à 19 heures au pôle de l'Aiguillonne, avec l'ADSB. Samedi 10 octobre : marche nordique et pilates au Moutchic avec Corps Activ', ainsi qu'un Hyrox caritatif avec Coach in Lacanau. Dimanche 11 octobre : journée surf santé à la Maison de la Glisse, avec le Lacanau Surf Club. Mardi 13 octobre : séance « bien-être par le chant » de 18 h 30 à 19 h 30 au pôle de l'Aiguillonne, avec les Voix en Rose. Vendredi 16 octobre : tournoi de badminton à 20 h 15 avec Badolac. Samedi 17 octobre : nouvelle matinée marche nordique et pilates au Moutchic, et séance de grimpe en famille avec Lacanau Escalade. Samedi 24 octobre : journée « sports roses » de 10 heures à 16 heures au pôle de l'Ardilouse, avec Corps Activ'.

Ces animations s'inscrivent dans le Fil Rose Médoc Challenge, qui réunit tout le mois les initiatives des 52 communes du Médoc. Marcher, courir, pédaler, surfer ou simplement participer à une animation : chacun contribue à son rythme, dans sa commune ou via le challenge connecté.

Vanessa CHALUMEAU

■

Une fresque collective au cœur du CCAS

CASTELNAU-DE-MÉDOC. Chaque personne franchissant les portes du centre communal d'action sociale (CCAS) est à présent accueillie par cette œuvre délicate.

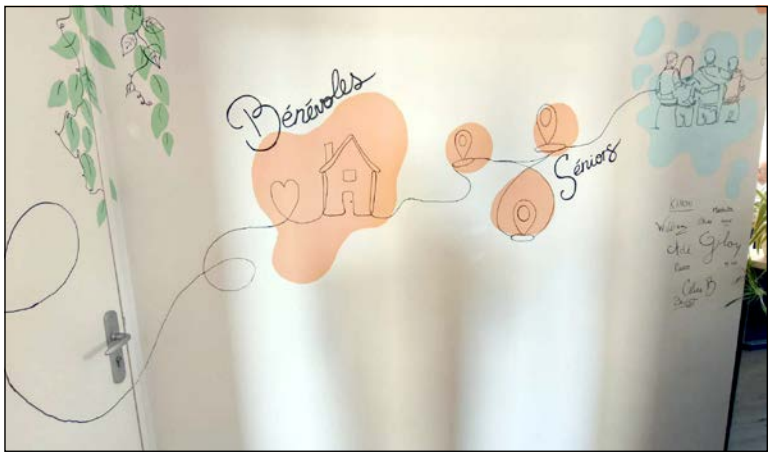
Gilles SALLES

Les murs du centre communal d'action sociale (CCAS) ont désormais une histoire à raconter. Inaugurée lundi 21 septembre, une grande fresque colorée habille l'espace d'accueil des nouveaux locaux de la structure, installés depuis janvier dernier au Hameau des Familles. Une œuvre collective, imaginée et réalisée avec les bénévoles, qui illustre à sa manière les valeurs d'écoute, de partage et de solidarité portées par le CCAS.

En présence de la maire Laurine Jolly, des agents du CCAS, des bénévoles et de nombreux habitants, l'inauguration a constitué un moment particulièrement chaleureux. Elle était suivie de portes ouvertes permettant de découvrir les nouveaux locaux, puis d'une visite de la cabane aux partages, l'espace de vie sociale de la commune, avant de se terminer autour d'un pot de l'amitié.

Au départ, les murs de l'espace d'accueil étaient encore blancs et nus. Pour leur donner vie, le CCAS a fait appel à l'artiste-peintre Céline B, installée à Carcans, spécialisée dans la réalisation de fresques murales et les projets artistiques participatifs. Forte d'une formation dans le domaine socioculturel et de l'animation, l'artiste a choisi de ne pas réaliser seule cette œuvre, mais de la construire avec ceux qui fréquentent et font vivre le CCAS.

Six bénévoles volontaires ont ainsi participé au projet : Marie-Jo, Christiane, Brigitte, Annie, Gilberte et William. Durant l'été, à raison d'un atelier par mois, les participants se sont retrouvés autour de séances de médiation culturelle. Il a fallu parler de la fresque, chercher ce qu'elle devait raconter, puis débattre des mots, des couleurs et des personnages à faire apparaître.



Une partie de la fresque à laquelle, six bénévoles ont participé *PHOTO JDM-GS*

Des échanges parfois animés, mais toujours guidés par l'envie de construire une œuvre commune. Puis est venu le moment de prendre les pinceaux. Le résultat est aujourd'hui visible dans toute la salle d'accueil. Une longue ligne de vie traverse le mur, mêlant nature, couleurs douces, personnages et mots bienveillants. Les tons pastel donnent au lieu une atmosphère printanière et chaleureuse, bien éloignée de l'espace blanc et impersonnel qu'il était auparavant.

Au-delà de son aspect esthétique, cette fresque raconte surtout une aventure humaine. Chaque participant a apporté ses idées, ses sensibilités et son regard, avant de contribuer directement à la réalisation de l'œuvre. « *Elle a été créée par et pour les habitants* », résume l'esprit du projet.

L'artiste Céline B. a ainsi accompagné le groupe tout au long de cette démarche, en laissant une large place à la discussion et à la créativité. Une façon de faire de l'art un véritable outil de rencontre et de participation. Cette réalisation prend également tout son sens dans les nouveaux locaux du CCAS. Depuis son installation, la structure dispose d'un espace plus vaste et plus fonctionnel, avec l'ambition de renforcer son rôle de lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. La fresque vient ainsi prolonger cette volonté en donnant une identité plus conviviale à l'espace.

L'inauguration a permis de mettre à l'honneur les six bénévoles qui se sont investis dans le projet, mais aussi l'ensemble des acteurs qui font vivre quotidiennement le CCAS et la cabane aux partages. Une manière de rappeler que la solidarité ne se résume pas à un service ou à un dispositif : elle se construit aussi dans les rencontres, les échanges et les projets partagés. ■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Les as du grenier médocain



Élus et membres de la confrérie autour des trois lauréats, (de gauche à droite) : Bruno Lambert, Christophe Parra-Martinez et Jean-Christophe Manenti *PHOTO JDM-PB*

La municipalité a accueilli lundi 28 septembre la confrérie du Grenier médocain pour la remise des prix aux trois lauréats du troisième concours du meilleur grenier médocain qui s'était déroulé samedi 25 avril 2026. Ces lauréats avaient été désignés par un jury composé de trois professionnels du monde culinaire médocain : Gabriel Gette, chef du Café Lavinal à Pauillac ; Damien Moquais, chef du restaurant Le Bontemps à Cussac-Fort-Médoc et Anthony Tavares, de La Pergola à Saint-Laurent-Médoc. Le trio a dégusté à l'aveugle dix-sept greniers médocains. Après délibération et un score très serré le jury avait désigné premier et médaille d'or, le charcutier Bruno Lambert de Saint-Laurent-Médoc, devant le médaillé d'argent Christophe Parra-Martinez de Saint-Laurent-Médoc et le médaillé de bronze Jean-Christophe Manenti de Lesparre-Médoc.

Lors de cette remise des prix, la Grand Maître de la confrérie Aline Amouroux a pris la parole pour expliquer l'esprit de cette compétition gustative : « *Nous ne cherchons pas une concurrence, nous cherchons plutôt à créer une union pour travailler au mieux ce produit parfaitement bien préparé dans les règles de l'art qui fait partie des fiertés de notre Médoc. Le succès est la somme de petits efforts répétés jour après jour afin de l'améliorer, pour certains depuis presque 40 ans de métier. Je tiens aussi à remercier l'artiste sculpteur Pakau de Lesparre pour la réalisation des trophées.* »

Un pot de l'amitié était offert par la municipalité, accompagné bien sûr de charcuterie phare du Médoc.

Pierre BONATI ■

CUSSAC-FORT-MÉDOC.

Journée occitane

Samedi 26 septembre, rendez-vous était donné aux amateurs de bal trad' pour partager une journée conviviale et célébrer l'occitan en famille, à l'initiative de l'association des parents d'élèves de l'école primaire en filière occitane « Los Petits Dau Verdòt » de l'école Vauban de Cussac-Fort-Médoc. L'après-midi était consacrée à s'initier aux différentes danses et à leurs pas de danse, plus ou moins techniques, avec d'un côté l'équipe enseignante pour les enfants, et de l'autre Josiane Petiet, responsable de l'association Lis'trad de Listrac-Médoc, pour les adultes. L'association a proposé un apéritif aux participants, et en a profité pour remercier Josiane Petiet, qui a permis de guider les néophytes dans la découverte de multiples danses. Un repas partagé a été l'occasion de découvrir les spécialités culinaires de chacun, puis place à la musique avec le duo Auledon, qui a fait danser les petits et les grands durant la soirée, entraînant toutes les générations dans des rondeaux, bourrées et autres danses traditionnelles occitanes du Sud-Ouest.



Petits et grands ont partagé la piste de danse lors de cette journée occitane avec Los Petits Dau Verdôt. *PHOTO ECOLE VAUBAN*

Pierre BONATI ■

SALAUNES.

Fonds de concours et DETR au conseil municipal

Mardi 29 septembre, lors du conseil municipal présidé par le maire Damien Hoareau, peu de délibérations figuraient à l'ordre du jour. Au chapitre des finances locales se trouvait la signature d'un e convention avec l'office national des forêts (ONF) pour la dématérialisation de toutes les factures (vente de bois, etc.). Il était également question du recours exceptionnel pour régulariser auprès de l'enseigne Decathlon concernant l'achat de 27 lits de camp (944 €) destinés à l'accueil des pompiers et militaires pendant l'incendie de cet été.

Damien Hoareau faisait ensuite voter un mandat spécial (pour un maximum de 3 000 euros) destiné à sa participation au congrès des maires de France (du 24 au 26 novembre) accompagné de deux élus. En fin de conseil, le maire a fait voter une demande de fonds de concours de 10 000 € auprès de la communauté de communes Médullienne destiné à la rénovation et la mise aux normes de la mairie. Le coût des travaux est estimé à 54 166 euros, ce qui, avec une Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de 18 968 euros, laissera un autofinancement municipal de 25 208 euros.

Toujours au chapitre des subventions, le premier magistrat de la commune a fait état d'une demande de DETR exceptionnelle fléchée vers la réfection de la voirie endommagée par la circulation des véhicules pendant l'incendie. Une réfection estimée à 51 751 euros pouvant bénéficier d'une aide minimum de 41 401 euros, ce qui laisse à ce jour un autofinancement communal de 10 350 euros.

Au chapitre des questions diverses, le maire annonçait la prochaine étude par la commission ad hoc (localisation, attribution, utilisation, etc.) d'un projet d'attribution gratuite par une société d'un certain nombre de vélos-cargos électriques. Interpellé par une habitante à propos de l'éventualité de '' *dépistages de produits illégaux*" pour les élus, le maire a indiqué que la question pouvait être étudiée.

Damien Hoareau rappelait le rendez-vous du 10 octobre prochain à 18 heures pour le pot de remerciements aux participants de la lutte contre l'incendie de l'été avec remise de médailles et d'un fanion au centre d'incendie et de secours local.

Patrick JOUANNET ■

► MARGAUX-CANTENAC

Concert de gospel

Concert de gospel du groupe O'Sisters Blues vendredi 16 octobre à l'église Saint Michel de, à 20 h 30 dans le cadre de Margaux Saveurs.

Route barrée

En raison de travaux de maintenance, toute circulation de véhicules par le passage à niveau n°36 et la rue Mermoz sera interdite du 9 au 23 octobre. Durant les horaires de travaux, des déviations sont mises en place par les voies adjacentes, notamment pour les véhicules légers par le passage à niveau n° 35 et le cours de la Marne et le passage à niveau n° 37 et le cours Pey-Berland pour les véhicules lourds.

► LABARDE

Concert

Concert festif de l'Harmonie de Macau dimanche 18 octobre à 17 heures à l'église Saint Martin, dans le cadre de Margaux Saveurs. Vin d'honneur apéritif offert au foyer municipal à l'issue du concert. Gratuit pour les moins de 12 ans.

► LABARDE

Concert

Concert sans appeaux « Migration Les chanteurs d'Oiseaux » dimanche 18 octobre à 16 heures dans la Ferme Suzanne du Château Giscours dans le cadre de Musique au Coeur du Médoc. Avec François Salque au violoncelle et Samuel Strouk à la guitare et Jean Boucault & Johnny Rasse, chanteurs d'oiseaux. Programme : Mélodies traditionnelles et compositions personnelles, oeuvres de Grappelli, Rimski-korsakov et Piazzolla.

► SOUSSANS

Loto

La Bande à Soussans organise son loto annuel samedi 10 octobre à 20 heures dans la salle des fêtes. Ouvertures des portes dès 18 h 30. Petite restauration et boissons sur place. Tombola Octobre Rose dont les bénéfices seront reversés à l'association Rose Médoc pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

► SOUSSANS

Concert jazz

Concert de jazz New Orleans et jazz manouche avec l'orchestre de Carcans Music'Calmant vendredi 16 octobre à 19 heures à l'église Saint Romain, dans le cadre de Margaux Saveurs.



Une saison culturelle riche en rendez-vous

SAINTE-HÉLÈNE. Théâtre, musique, cinéma, magie et littérature rythmeront la 4e saison culturelle, présentée samedi 3 octobre. Une programmation éclectique qui fait aussi la part belle aux rencontres.

Patrick JOUANNET

Sympathique affluence à la salle des fêtes, ce samedi 3 octobre en début de soirée, pour la présentation de la 4e saison culturelle. Après avoir accueilli et salué les habitants présents, Lionel Montillaud, maire de la commune, a passé le relais à Mélanie Roulland, adjointe déléguée à la culture et à la vie du cœur de ville, pour présenter les manifestations inscrites au programme.

Un programme éclectique et diversifié, ponctué de plusieurs temps forts : théâtre, cinéma, magie, musique et littérature. Parmi les animations proposées par la commune, on retrouvera notamment, début 2027, le concours de dictée, reconduit pour l'occasion, qui précédera la 3e édition d'Esqui'Art, salon des mots, des arts et du jeu, le 7 mars 2027. Autre rendez-vous attendu : le Sainte-Hélène Street Day, consacré à la culture urbaine en mouvement.



Lionel Montillaud et Mélanie Roulland ont présenté la nouvelle saison culturelle. *PHOTO JDM-PJ*

Au cours de cette saison, seront également proposés des projets de médiation culturelle, favorisant les rencontres entre les artistes et leur public, notamment à destination des enfants de l'école communale, avec des ateliers spécifiques. « *La culture doit permettre de parcourir et de découvrir le monde en laissant voyager son imagination*, a commenté Mélanie Roulland. *Elle doit être accessible et ouverte à toutes et à tous.* »

« *Pour une commune rurale, la culture n'est pas qu'en métropole ou en ville*, a affirmé Lionel Montillaud. *Elle doit favoriser les rencontres entre les artistes et le public. La culture est une dépense qui ne peut être négligée. C'est une réponse à l'obscurantisme. Nous devons nous efforcer de transmettre à notre jeunesse, nos valeurs de liberté et de respect des autres. Une commune rurale doit être vivante et ambitieuse.* » La présentation du programme culturel a été suivie de « Bonobo », un concert illustré présenté par la compagnie Fracas. ■

Découvrez la nouvelle saison culturelle sur www.saintehelene.fr

MARGAUX-CANTENAC.

Les assos se mobilisent pour Octobre Rose



Plus de 200 Margalais-Cantenacais ont participé à la marche solidaire d'Octobre Rose l'an dernier. *PHOTO NATHAN VIROLEAU*

Une opération de prévention et sensibilisation au dépistage du cancer du sein est organisée samedi 10 octobre à partir de 14 heures sur la place Port-Aubin à Cantenac par la mairie et le CCAS en partenariat avec les associations communales des parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal Labarde-Margaux-Cantenac, Marojallia, Danse Margaux, Cant'u Danses, Bouge Ton Coeur, le Comité des fêtes de Margaux, Karaté Loïc, MTF, Yoga Margaux, l'Amicale Auto Rétro 33, Les Pétillantes Miss Tinguettes, le Dojo et l'Arep. Une participation symbolique de 2 euros est demandée dès 10 ans. Elle sera reversée à la Ligue contre le cancer. De nombreuses animations riches et variées seront proposées tout au long de l'après-midi par les associations communales parmi lesquelles un espace de game virtuel et de jeux vidéo, une initiation au charleston et démonstrations de Pole Dance, de danses en ligne, une flash mob, de karaté et de musique reggae. Une marche avec échauffement se tiendra dès 15 heures suivie d'une course pédestre non chronométrée à 16 heures. L'amicale Auto Rétro 33 exposera ses voitures anciennes et organisera des balades dont les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer. L'association Marojallia organisera un atelier et une vente de poterie. Une buvette et une restauration sur place seront également organisées par les chasseurs et le comité des fêtes. Des tee-shirts confectionnés par Djéje's aux couleurs d'octobre rose seront disponibles à la vente sur place. Un apéritif sera offert par la mairie en début de soirée tandis qu'elle se clôturera en beauté par un feu d'artifice tiré à 21 h 30.

Emily CHEVALORE ■

LUDON-MÉDOC.

Une matinée solidaire tout en rose



Les Ludonnais se mobilisent en nombre chaque année pour Octobre Rose. *PHOTO MAIRIE*

Dimanche 11 octobre, dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, le centre communal d'action sociale (CCAS) organise une matinée solidaire pour sensibiliser au cancer du sein et rappeler l'importance du dépistage précoce, dans un esprit de partage et de convivialité. Une belle occasion de se retrouver autour d'une cause qui touche chacun de près ou de loin. Ouvert à tous, sans inscription, l'événement est organisé en collaboration avec le Centre régional de coordination des dépistages des cancers Nouvelle-Aquitaine.

Le rendez-vous est donné dès 9 heures sur le parvis de la mairie, vêtu d'un habit ou d'un accessoire rose, pour un petit-déjeuner. Les Streetcoteuses y présenteront leurs créations tricotées, crochetées et cousues, et lanceront une nouveauté : un kiosque rose à surprises, où chaque pièce ou billet glissé permet de repartir avec un cadeau. La Ligue contre le cancer tiendra aussi un stand de sensibilisation. Un rappel utile : détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 99 % des cas, et un dépistage organisé, pris en charge à 100 %, est proposé tous les deux ans à partir de 50 ans.

À 9 h 30, un échauffement collectif précédera le départ, à 10 heures, de la marche solidaire de 6 km. Pour ceux qui ne marcheront pas, des ateliers créatifs animés par le Conseil Municipal des Jeunes et les Streetcoteuses seront proposés, ainsi que, dès 10 heures, des baptêmes en voitures anciennes avec Parenthèse Ludonnaise. Un pot de l'amitié offert par la municipalité clôturera la matinée.

Les dons récoltés sur place seront reversés à la Ligue contre le cancer et à la Maison RoseUp de Bordeaux, lieu d'accueil et de soutien dédié aux femmes touchées par un cancer. Les organisateurs remercient les intervenants, qui animeront cette matinée de façon entièrement bénévole. N'oubliez donc pas : chaque don compte !

Mélodie LEBRETON ■

Passion side-car

PAREMPUYRE. Yves Mauffret a adopté le side-car à la suite d'un grave accident de moto.

Alexandre CORSAN



Yves et Maria Mauffret et leur side-car pour les trajets quotidiens. *PHOTO JDM-AC*

Si le début de leur histoire remonte à 1892, et le dépôt d'un brevet, par l'armurier militaire français Jean Bertoux, les premiers side-cars motorisés sont apparus en Europe, au début du XXe siècle. Durant l'entre-deux-guerres, c'est un moyen de transport populaire, pour les familles. « *À cette époque, il y avait 2 000 constructeurs de motos en France. Il était facile d'y atteler un panier puis d'emmener sa famille* » complète le Parempuyrien Yves Mauffret, trésorier de l'Amicale side-cariste de France de la région Nouvelle-Aquitaine. Lors des deux guerres mondiales, le side-car est utilisé par les armées pour le transport de troupes ou de mitrailleuses. La démocratisation de la voiture le fait décliner dans les usages de la population, à partir des années 1950.

Il n'y a pas que la dimension atypique du véhicule ou la possibilité qu'il offre de rouler en famille. Continuer à rouler à moto d'une façon plus sécurisée, du fait d'une situation de handicap, peut aussi s'inscrire dans cette passion pour le side-car. C'est le cas d'Yves Mauffret, qui a adopté le side-car à la suite d'un grave accident de moto, survenu en 2004. Âgé aujourd'hui de 62 ans, il a travaillé, d'abord en tant que mécanicien, chef de chantier puis chargé d'affaires et responsable commercial pour une entreprise qui faisait du service pour l'industrie.

Son épouse, Maria Mauffret, partage sa passion. Tous deux profitent de leurs deux side-cars : Le premier, un Zeus, fait avec le moteur Peugeot 206 16s et de fabrication française, est leur véhicule de tous les jours. Ils prennent le second, « *une moto attelée à un side-car* », pour partir en balade. « *Rouler en side-car, c'est avoir l'avantage, comme à moto, de rouler au grand air, mais vous ne pouvez pas doubler. Rouler sous la pluie ne me dérange pas, au contraire : Cela me manque quand je ne l'ai pas fait depuis longtemps !* » révèle-t-il.

Le Parempuyrien nous éclaire sur l'état actuel du marché des side-cars : « *Aujourd'hui, il reste six constructeurs de side-car en France, qui attellent le panier au véhicule. Certains constructeurs, de Russie, de Chine ou encore d'Italie, commencent à vendre des véhicules tous prêts, c'est-à-dire déjà attelés* » explique-t-il, en précisant que « *chaque side-car est atypique et possède son propre mode de conduite* ». Il salue l'arrivée sur le marché de side-cars à des prix abordables car, en moyenne, un attelage à un véhicule peut varier entre 15 000 et 30 000 euros. Yves et Maria Mauffret sont adhérents de l'Amicale side-cariste de France de la région Nouvelle-Aquitaine, domiciliée à Parempuyre. Yves Mauffret en est le trésorier, également vice-trésorier de l'association nationale. Les deux associations organisent un rassemblement chaque année, régional pour la première, international pour la seconde. Les membres de l'association de Nouvelle-Aquitaine sont souvent sollicités par des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), des établissements ou service d'aide par le travail (Esat) ou des hôpitaux pour faire faire des baptêmes en side-car aux résidents ou aux malades. Tous les ans également, Yves Mauffret participe à la journée des enfants malades organisée par l'hôpital Pellegrin, à Bordeaux, pour leur faire faire des baptêmes dans l'enceinte, ainsi qu'à ceux organisés au profit du Téléthon, à Blanquefort. Ces derniers sont aussi accompagnés d'une exposition de motos anciennes.

■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

L'aéromodélisme va faire son aérothon



La journée de démonstrations d'aéromodélisme lors de l'édition 2025. *ARCHIVES-PB*

Dans le cadre du téléthon 2026 la section aéromodélisme du Médoc, créée il y a 25 ans, va organiser son cinquième Aérothon, dimanche 18 octobre de 9 heures à 18 heures sur la plate-forme de l'aérodrome. Démonstration publique d'aéromodélisme où des vols se succéderont, avions, planeurs, hélicoptères, jet à réaction, répliques exactes, voltige aérienne et de nombreuses démonstrations seront proposées tout au long de la journée. L'entrée est gratuite. Buvette et restauration sur place. Tous les bénéfices seront reversés au profit de l'AFM-Téléthon. La compagnie Aérienne « Air doudou » sera à nouveau présente pour assurer des baptêmes de l'air gratuits pour doudous à bord d'une réplique d'avion Piper-Cub de 5.50 mètres d'envergure et un moteur de 270 cm³. Parents : pensez à venir avec le Doudou de votre enfant. Un diplôme sera remis à tous les doudous baptisés

Pierre BONATI

■

SUD-MÉDOC.

Le Lions Club Médoc toujours solidaire



Le couple Martin et les représentants du Lions Club. *PHOTO LIONS CLUB MEDOC*

Très actif depuis la fin de l'incendie de Saumos, le Lions club Médoc poursuit sa mission de solidarité au profit des sinistrés des communes du sud Médoc. Après avoir participé au réameublement d'un jeune couple au Temple, la branche médocaine de l'association s'est de nouveau investie pour un sinistré du Porge pour l'achat de matériel brouettes, outillage, perceuses à percussion, ponceuses et taille-haies (13 388 euros). Deux sinistrés de Saumos ont bénéficié d'une une livraison de matériel professionnel (3 398,52 euros) nécessaire à la poursuite de leurs activités, ce couple de jardiniers-paysagistes ayant perdu l'ensemble de leur matériel dans l'incendie. Et enfin Alain et Gisèle Martin ce couple de retraités de l'Oise quittant l'Oise pour venir s'installer en 2021 à Saumos et bénéficier d'une retraite sereine. Et depuis un peu poursuivit par la malchance, ils accumulent les catastrophes, menacés par les incendies en 2022, touchés par les tempêtes et inondations en 2023 et victimes directes de l'incendie de l'été 2026. Ils ont perdu leur maison à Saumos. Relogés par les assurances pendant deux ans à 150 m de leur maison brûlée, ils tentent de se reconstruire et restent dépendants de l'action et des expertises en cours. Mis en relation par la municipalité le Lions club leur a fourni des meubles (2 824,92 euros) complété par un don d'un lit, d'un bureau et d'une table de salle à manger offerts par trois généreux donateurs. Le couple avait d'ailleurs fait l'objet d'un reportage sur FR3 Aquitaine.

Patrick JOUANNET

■

SAINTE-HÉLÈNE.

Une matinée Rose Médoc



Samedi 10 octobre dans le cadre de l'opération Octobre Rose, le CCAS et la section fitness du CA Sainte-Hélène proposent une matinée d'animations qui débutera par une marche solidaire. Départ à 10 heures pour des circuits de 3,5 km et 5,5 km. Au retour, en partenariat avec la section CASH fitness, seront proposées une séance d'étirement et une conférence sur le cancer du sein par l'association Rose Médoc. *PHOTO JDM-PJ*

LE Journal DU Médoc recherche son CORRESPONDANT
pour les secteurs :
ARSAC & LE PIAN-MÉDOC
INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Dominique Barret
07 65 17 53 64 | d.barret@lejournaldumedoc.fr

Jean-Claude Meyran avait la passion de la voile et de la transmission

PAUILLAC. Pauillacais de cœur, Jean-Claude Meyran, natif de Sauveterre-de-Guyenne, s'est éteint paisiblement à l'âge de 85 ans le 10 juillet, dans la maison de retraite de Lesparre-Médoc

Monique NAUZIN

Jean-Claude Meyran a fortement marqué « *l'âge d'or* » de la vie pauillacaise, s'illustrant en tant qu'autodidacte passionné d'architecture navale, responsable technique du développement des centres internationaux de l'UCPA, régatier de haut niveau, président de la Voile et Cercle Nautique de Pauillac et conseiller municipal averti responsable du port de plaisance, sous les mandatures d'André Cazes.

Pauillacais de cœur, Jean-Claude Meyran, natif de Sauveterre-de-Guyenne, s'est éteint paisiblement à l'âge de 85 ans le 10 juillet, à la maison de retraite de Lesparre-Médoc où il avait dû se retirer avec son épouse Annie, l'état de santé de celle-ci nécessitant un lourd accompagnement médical. Ses obsèques se sont déroulées – comme il l'eût souhaité – dans la plus stricte intimité « *au vieux cimetière de Pauillac car de là, il voyait sa maison* ».

Comme une fête d'après régate, entre amis

À son fils Olivier, il a transmis sa passion pour les bateaux, une façon de regarder le monde, le goût de comprendre, d'inventer, d'essayer et de ne jamais cesser d'apprendre. Lors des obsèques, par amour et respect de ce père gai, jovial, bon vivant, Olivier Meyran n'a pas voulu des têtes baissées, des mines éplorées, ni d'un cortège de discours que l'on connaît lors des obsèques traditionnelles. Il a préféré une ambiance joyeuse et conviviale et a décidé – en accord avec sa sœur Valérie – d'organiser une réunion d'amis proches de son père et du couple (Annie a fait une longue carrière d'arbitre national) dans cette ambiance festive d'après régate qu'il affectionnait. Le 19 septembre dernier, ils étaient près d'une quarantaine, arrivant de Gironde, Nouvelle-Aquitaine, Lorraine, Bretagne, Provence, etc., à se retrouver, la tête pleine de souvenirs et d'anecdotes autour d'un apéritif déjeunatoire, face à l'estuaire, dans les jardins de la Maison du tourisme et du vin (MTV) pour rendre un dernier hommage à l'homme discret, profondément humain, d'une grande expertise qu'était Jean-Claude Meyran qu'ils appréciaient, voire vénéraient : grâce à lui ou avec lui, ils ont appris les secrets de la navigation, le goût et les joies de la croisière, vécu des temps forts de navigation à la voile, de découverte, de partage, de convivialité. Ils sont devenus pour la plupart chefs de bord, moniteurs et plus… Ils étaient à la fois heureux et émus de se retrouver dans ce quartier de la Verrerie où passait en boucle une vidéo de Jean-Claude parlant, souriant.

Remontée dans le temps

Ils se revoyaient dans les années 60, 70 (et plus) parfois même avant que Pauillac n'entre dans la légende du nautisme français pour l'exigence de ses formations. À l'origine de cette légende : Jean-Michel Pinsat ! Professeur d'EPS, il crée en 1959 une petite école de voile dynamique dépendant de l'Agapa (*Association Girondine des Amis de Plein Air*) en bordure de l'estuaire, à hauteur de l'actuelle Rotonde. Laquelle, juste après la création fin 1965 de l'Union des Centres de Plein Air (UCPA), devient en 1966 l'école de croisière UCPA : débute alors l'âge d'or de la formation à la voile habitable au sein de l'UCPA qui fera de Pauillac un symbole fort de l'accès au nautisme. Pionnier de cette 1re école de croisière UCPA, Jean-Michel Pinsat va apporter son expertise à la création de bien d'autres écoles en France, tout en étant directeur du centre de Pauillac jusqu'à sa retraite en 2000. Jean-Claude rejoint l'UCPA Croisière comme chef de bord, à cette époque. Débute pour lui une brillante carrière mais il demeurera toujours proche de Pauillac…

Un parcours exceptionnel

Rien dans sa naissance ne semblait pourtant prédestiner « *à la mer* » ce fils d'un mécanicien automobile et d'une mère issue d'une famille de métayers landais né au cœur du vignoble de l'Entre-deux-Mers. Pourtant, celle-ci va entrer très tôt dans sa vie, par un biais inattendu : un ouvrier de son père lui construit et lui offre le modèle réduit navigant et autorégulé de sharpie de 9 m². La graine est semée. Nadine, sa sœur, se rappelle l'inauguration sur le lac de Sanguinet de son premier bateau, un Moth nantais en contreplaqué marine d'un peu plus de 3 mètres qu'il avait construit dans le couloir de la maison, à partir des plans découverts dans la revue *Système D* et auquel, architecte en herbe, il avait imaginé des améliorations. Il se forme à la navigation sur les lacs de Gironde, puis à l'école Les Glénans où il se fait remarquer par son talent, devient chef de bord, puis de base et navigue sur la plupart des unités de l'école, avant de rejoindre l'UCPA. Il sera notamment le directeur du centre de Pauillac, le responsable technique voile pour l'Aquitaine puis pour l'ensemble de l'UCPA, et terminera responsable technique du développement des centres internationaux. Parallèlement, il a mené une carrière de régatier de haut niveau, notamment sur les prototypes de Michel Joubert et sur le half-tonner Tikocco. Il participe aux grandes épreuves de l'époque : Semaine de La Rochelle, Cowes-Dinard, Cowes, Fastnet et championnat du monde des Half Tonners, dont il termine une édition 5e, premier Français hors de l'équipe officielle.



Front haut, regard vif, sourire radieux : Jean-Claude Meyran, était toujours à l'écoute, plus dans l'action que dans le paraître. *PHOTO FAMILLE*

Une figure majeure de l'architecture navale

Jean-Claude a combiné ses talents de concepteur avec ses responsabilités à l'UCPA. Olivier confie : « *mon père allait chercher les idées partout où elles se trouvaient, faisant venir d'Angleterre, des États-Unis des ouvrages spécialisés introuvables en France, ne cessant jamais d'apprendre, écoutant énormément les autres, absorbant leurs connaissances, confrontant les expériences : sa curiosité ne connaissait guère de limites. Il avait une compréhension presque instinctive du fonctionnement des bateaux, quels qu'ils soient. Il dessinait régulièrement des bateaux, recherchant à la fois la performance, la simplicité et la facilité d'apprentissage. Il avait la réputation de savoir faire aller plus vite à peu près tout ce qui flottait.* » Parmi ses dessins et collaborations, on trouve : Mentor UCPA, Gib'Sea 24, Gib'Sea 77, X-4, le solitaire Démon, Croc-Blanc pour Françoise Moitessier et, plus tard, une grande partie de la gamme New Marine : New Cat, Opti Bat… La plupart d'entre eux naviguent encore et ont été construits à Pauillac, au sein du chantier naval Roulet sis à l'emplacement actuel de la MTV par, entre autres, Gilles Guiet, puis au sein, plus tard, de son propre atelier.

Des voiliers à la planche à voile

Ayant compris dès 1973-74 le potentiel de la planche à voile, Jean-Claude participe aux premiers essais de l'UCPA, contribue à la formation des moniteurs et à la création du brevet d'État de moniteur de planche à voile, dont il obtient le brevet n° 3. Vice-président de la Fédération Française de Voile, il a accompagné le développement de la discipline jusqu'au niveau international et fait partie de la délégation française aux Jeux olympiques de Séoul en 1988. Il sera également président de l'International Boardsailing Association (IBSA). Il se passionnait pour tout : air, mer, terre, histoire ; il était aussi pilote d'avion privé. Cette grande fête de « famille » pleine de rires et de souvenirs égrenés autour de quelques verres de vin du Médoc, à quelques encablures de ce port de plaisance dont, expert, il a suivi avec passion la construction, de A à Z, a été le plus bel hommage qui pouvait lui être rendu. ■



De l'émotion et un discours simple de la part d'Olivier Meyran dans un merci chaleureux et sincères à la quarantaine d'amis présents. *PHOTO JDM-MN*

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Festival de buts pour le FC Médoc Océan

FOOTBALL. Le FC Médoc Océan garde la tête du championnat après un match riche en buts face à Neuvic Saint-Léon (6-4).

Patrick JOUANNET

Dans le cadre de la 3e journée de championnat de Régional 3, le FC Médoc Océan, leader de la poule au coup d'envoi, recevait samedi 3 octobre Neuvic Saint-Léon (24), un club du milieu de la poule. Le début de rencontre a été plutôt calme avec peu d'actions et des imprécisions des deux côtés. Il a fallu seulement trois minutes à Médoc Océan pour prendre un avantage conséquent au score grâce à des buts de Martin Père-Lahaille (22e) et de Melvin Tartis (25e). Les visiteurs ont réduit la marque sur penalty (2-1, 30e), avant que les Médocains ne reprennent un peu de marge juste avant la pause par l'inévitable Thomas Dumen (3-1, 40e).

La reprise était favorable aux Dordognots. En l'espace de dix minutes, ils revenaient au score (3-3, 50e), ayant notamment bénéficié d'un deuxième penalty. Un frisson d'inquiétude passait dans le dos des supporteurs locaux avant qu'Alexis Rivera ne redonne un avantage de deux buts à son équipe (70e et 73e), portant le score à 5-3. L'avalanche de buts n'était pas encore terminée puisque Mounir était récompensé de son travail en marquant à son tour (6-3, 92e). Les visiteurs clôturaient le score par un nouveau penalty dans les arrêts de jeu, portant le score final à 6-4. Cette victoire permet au FC Médoc Océan de conserver sa place de leader de la poule avec 3 victoires en autant de matches.



Médoc Océan a été dangereux sur coup de pied arrêté. *PHOTO JDM-PJ*

Dans les autres rencontres de régional, la tâche était malheureusement trop difficile pour le FCC Médoc Atlantique qui a été battu sur la pelouse du leader Sarlat-Marcillac (1-2), tandis qu'Arsac/Le Pian a ramené le point du match nul de son déplacement à Barbezieux (1-1). En Régional 3, la SJ Macau est battue à domicile par Targon Soulignac (0-1) et l'ES Blanquefort s'est octroyé une deuxième victoire à domicile face à Cadaujac (1-0). À l'étage inférieur, en Départemental 1, l'ES Eysines s'impose à Fargues-Toulenne (0-3).

Ce week-end, samedi 10 et dimanche 11 octobre, des clubs médocains sont engagés dans les coupes. En Coupe Nouvelle Aquitaine (4e tour) : Arsac/Le Pian (R2) – Andernos Sport (R2), FCC Médoc Atlantique (R2) - Lège-Cap Ferret 2 (R3), Bassin d'Arcachon 2 (R3) – CA Sainte-Hélène (D1), FC Parempuyre (D2) - Mérignac Arlac 2 (R2), Le Barp (D2) - ES Eysines (D1). En Coupe de Gironde (3e tour) : FC Bouillac (D2) - AS Lamarque (D3), US Ludon (D4) - FC Carignan (D4), USC Léognan (D2) - FC Médoc Océan (R3). En Coupe du District (4e tour) : FC Castelnau (D4) - Saint-Seurin/Saint-Estèphe (D2), Beychevelle (D4) - Le Bouscat 3 (D1), AS Montferrand (D2) - FCC Médoc Atlantique 2 (D1), Pauillac/Saint-Laurent (D3) - AS Chambery 2 (D2). ■

TENNIS DE TABLE.

Un sursaut salvateur pour les pongistes de Sainte-Hélène



Le CA Sainte-Hélène à domicile. *PHOTO JDM-PJ*

Week-end victorieux pour les pongistes de la section tennis de table du CA Sainte-Hélène (Cash). Samedi 3 octobre, en fin de soirée, le bilan a été positif avec trois victoires et un nul. Christophe Lestage, le président joueur de la section, se réjouit : « *Sursaut salvateur ! Après une première journée frustrante marquée par des déconvenues, les quatre équipes du Cash ont su relever le niveau pour s'offrir une belle journée de rédemption.* »

Effectivement, au vu des résultats des différentes équipes engagées, il y a de quoi être satisfait et atténuer l'image un peu triste du week-end précédent. Notamment en Régional 3, à l'extérieur, l'équipe 1 a remporté une victoire probante et importante face à un concurrent direct pour le maintien. Dans la même division, à domicile, l'équipe 2 a été accrochée par celle de la Raquette Marmandaise 2, une équipe dimensionnée pour l'étage supérieur. « *Cette équipe est capable d'élever son niveau de jeu* », constate le président. Au niveau départemental, belle performance de l'équipe 3 à Villenave qui lui permet de revenir dans le milieu du tableau de la poule. Et enfin, à domicile, l'équipe 4 a dominé Artigues « *avec la manière et à la clé des scores évocateurs* ». « *Ces résultats commencent à donner du relief et du crédit au travail de Régis Silva Morais, le nouvel entraîneur du club en poste depuis février dernier et reconduit pour cette nouvelle saison. Gageons que son investissement soit à la hauteur de nos ambitions* », conclut le président.

Patrick JOUANNET
■

PÉTANQUE.

Saumos et Sainte Hélène en demi-finale

Dimanche 4 octobre, par un bel après-midi ensoleillé, l'ambiance était au rendez-vous sur le boulodrome de Saumos. Dans le cadre du Championnat départemental des clubs en niveau Promotion, les deux équipes de la Boule Saumossoise, victorieuses au tour précédent, s'étaient qualifiées pour disputer un quart de finale. Un tirage au sort favorable leur permettait de jouer les deux oppositions à domicile. En catégorie Promotion C, l'équipe 2 de Saumos accueillait leurs voisins du CA Sainte-Hélène pétanque 1, tandis qu'en Promotion D, l'équipe 3 recevait les boulistes de Soulac-sur-mer. Les parties ont été très disputées. En Promotion C, à l'approche des deux triplettes de fin de concours, chaque équipe pouvait encore prétendre l'emporter avec deux victoires sur deux parties pour Saumos et seulement une triplette vainqueur pour Sainte-Hélène. Finalement, ce sont les visiteurs qui se sont imposés (20-16) en remportant une triplette et se qualifiaient pour les demi-finales. En Promotion D, en s'imposant dans cinq tête-à-tête sur six, les boulistes locaux annonçaient la couleur, complétant leur victoire (24-12) par deux succès en doublettes et un en triplette. Dans leur groupe respectif, Saumos 3 et Sainte-Hélène 1 se retrouvent en demi-finale et connaîtront leurs adversaires de dimanche prochain, juste après le tirage au sort qui aura lieu mardi en début de soirée.



Sainte-Hélène (en bleu) qualifiée pour la demi-finale. *PHOTO JDM-PJ*

Patrick JOUANNET
■

Petit rappel boulistique : Une équipe se compose de huit joueurs, dont six sur le terrain et deux remplaçants. Le match se déroule en onze oppositions : six tête-à-tête (2 pts par victoire), trois doublettes (4 pts par victoire) et deux triplettes (6 pts par victoire).

TENNIS.

Soirée Pickleball à Saint-Vivien-de-Médoc



Vendredi 9 octobre, à l'occasion du week-end mondial du Pickleball, le Tennis Club de Saint-Vivien organise une soirée Pickleball, à la salle des sports de Saint-Vivien à partir de 20 heures. Soirée gratuite et prêt de matériel. Depuis quelques mois, le Tennis Club de Saint-Vivien propose cette nouvelle activité ludique et populaire. Le Pickleball est un sport de raquette qui mélange des éléments de tennis, de badminton et de tennis de table, il se joue sur un terrain plus petit qu'un court de tennis. Particulièrement convivial, il est moins physique que le tennis, accessible à tout âge et facile à apprendre. *PHOTO TC VIVIEN*

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2627**056**

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

ARDUINO RIBEIRO

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 500 euros
Siège social : 10 rue de Testine
33250 CISSAC MEDOC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CISSAC MEDOC du 29/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : ARDUINO RIBEIRO

Siège social : 10 rue de Testine, 33250 CISSAC MEDOC

Objet social : travaux de maçonnerie générale et gros œuvre en bâtiment. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Arduino PEREIRA JULIO RIBEIRO, demeurant 10 rue de Testine 33250 CISSAC MEDOC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

A2626**979**

Aux termes d'un ASSP en date du 06/10/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LESPARRE VTC
Objet social : Transport de personnes
Siège social : 1 Bis Chemin de Grazaqueyre, 33340 LESPARRE MEDOC
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX
Président : Monsieur PETARD Alan, demeurant 1 Bis Chemin de Grazaqueyre, 33340 LESPARRE MEDOC
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Néant

Alan PETARD

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

FUSION

A2626**524**

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

AUTOLOISIRS 33

Société par actions simplifiée
au capital de 251.937 euros
Siège social : 4 avenue Jacqueline Auriol - 33700 MERIGNAC
900 641 408 RCS BORDEAUX

Aux termes de ses décisions, en date du 30 septembre 2026, l'associée unique de la société AUTOLOISIRS 17, société absorbante, SAS au capital de 162.141 euros ayant son siège 161 avenue Jean-Paul Sartre 17000 LA ROCHELLE, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 900 624 123, a approuvé le projet de fusion établi le 30/06/2026 avec la société AUTOLOISIRS 33, société absorbée et les apports effectués.
La société JCM INVESTISSEMENTS, étant propriétaire de l'intégralité du capital social de la société AUTOLOISIRS 17, absorbante, et de la société AUTOLOISIRS 33, absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe des tribunaux de commerce de LA ROCHELLE et BORDEAUX, la société AUTOLOISIRS 33, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Mention sera faite au greffe de BORDEAUX, Pour avis, le représentant légal,

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2626**613**

INSTITUT DE FORMATION PNL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social :
159 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
33130 BEGLES
Siège de liquidation :
159 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
33130 BEGLES
399 243 807 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2026 au 159 avenue du Maréchal Leclerc 33130 BEGLES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Olivier Zenouda, demeurant 159 avenue du Maréchal Leclerc 33130 BEGLES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2626**980**

SCI CONFORT 87
SCI au capital de 1000 €
Siège social : 2 promenade de la Cité du Vin 33000 Bordeaux
902 084 557 RCS Bordeaux
Aux termes de l'AGE en date du 01/10/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social au 1 chemin des Glycines «Le Peyrigaud» 24400 Saint-Géry, à compter du 01/10/2026.
Objet social : acquisition, propriété, administration et exploitation par bail, location nue et/ou meublée ou autrement, de tous murs commerciaux et/ou d'habitation
Durée : expire le 05/08/2120
Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS de Bergerac

A2626**622**

APPARTS CONFORT 87
SAS au capital de 1000 €
Siège social : 2 promenade de la Cité du Vin 33000 Bordeaux
901 921 429 RCS Bordeaux
Aux termes de l'AGE en date du 01/10/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1 chemin des Glycines «Le Peyrigaud» 24400 Saint-Géry, à compter du 01/10/2026.
L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS de Bergerac

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2626**937**

AVIS D'ATTRIBUTION MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire

31 avenue de la Libération
33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08
mèl : c.sanchez@lacanau.fr
web : http://www.lacanau.fr
SIRET 21330214400018

Objet : Remplacement des modules de télégestion 2G/3G par des modules 4G/5G
Nature du marche : Fournitures
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 32260000 - Matériel de transmission de données
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 10/09/26
Marché n° : 26034
SUEZ EAU FRANCE, 4 PLACE DE LA PYRAMIDE, 92800 PUTEAUX
Montant HT : 199 065,00 Euros
Envoi le 06/10/26 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

A2626**989**

AVIS D'ATTRIBUTION MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire

31 avenue de la Libération
33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08
mèl : c.sanchez@lacanau.fr
web : http://www.lacanau.fr
SIRET 21330214400018

Objet : Maîtrise d'oeuvre - Restauration du parking Carnot
Nature du marche : Services
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 71250000 - Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 8
Date d'attribution : 06/10/26
Marché n° : 202626033
I.G. CONCEPT, 7 AV RAYMOND MANAUD, 33520 BRUGES
Montant HT : 147 000,00 Euros
Envoi le 06/10/26 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

A2626**919**

COMMUNE D'AVENSAN

APPROBATION DE LA RÉVISION DU PLU

Par délibération n° 2026-49 du 28 septembre 2026, le conseil municipal a approuvé la révision du Plan local d'urbanisme (PLU).
La délibération est affichée en mairie pendant un mois minimum. Le dossier approuvé et la délibération sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture et sur le site internet de la commune.

LE Journal DU Médoc
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

annoncelegale.alcregie.com

UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

LE Journal DU Médoc

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

bm
BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

PETITES ANNONCES

RENCONTRES

Hom. 65A 1,75m, 80k b.phys. mus-cl. courtois charm.ch fem 45-70 env; simple sympa un p rond très opulent an. ser(pho) ref : 330328

AGRICULTURE

AV fumier décomposé de vache, cheval, poule en sacs de 30 Kg. 11€/ le sac et 10€/le sac à partir de 10. Livraison gratuite. Tél : 05 56 20 81 21/06 80 68 95 28

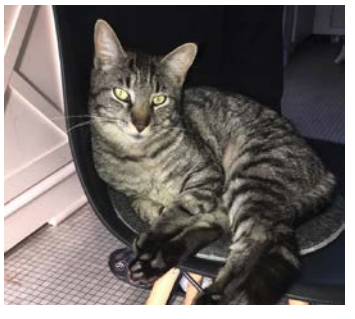
IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

ANIMAUX

Equitation leger. dce secur., à domicile crs. drs. long. rn. obst. stag. moniteur gd expert techn 0611286180



SOS CHAT PERDU, sur VENSAC 33590 OASIS pucé castré tigré gris clair rayé noir Tél: 06 10 09 21 29

La Terre du Milieu s'est ouverte

FESTIVAL. Ce 4 octobre, le cinéma Jean-Dujardin de Lesparre-Médoc était ouvert pour le lancement de la seconde édition du festival de la Terre du Milieu, lancé à l'initiative de Jacques Garcia.

Eric BAUMIÉ

Dans son discours introductif, Jacques Garcia présente France Darry, marraine de cette seconde édition, et remercie Isabelle et Philippe Pinto pour l'aide précieuse à l'organisation du festival. Puis, Salomé Stévenin parle de son film, *Nos âmes libres* et de ses amis les dauphins qui sera projeté mardi et sera suivi d'un débat auquel elle participera. « Vivant(e)s » est le thème qui sera abordé durant le festival sous toutes ses formes et dans tous ses états avec une programmation qui parlera de la maladie, des soins qui l'accompagnent… ou qui ne l'accompagnent pas jusqu'aux relations humaines et même animales avec les hommes et les dauphins ! Un festival plus long que l'an passé avec plus de huit jours qui verra la programmation de treize films.

« Les Misérables », film d'ouverture en avant-première

Mais ce dimanche, après le lancement officiel du festival par sa marraine France Darry, le film d'ouverture, en avant-première, était *Les Misérables* de Fred Cavaillé. Dans une nouvelle adaptation du roman de Victor Hugo, le film est principalement centré sur le personnage de Jean Valjean, campé avec justesse par Vincent Lindon.

À la suite de la projection, un débat est organisé en duplex avec l'UGC Ciné de la place Gambetta à Bordeaux où l'équipe de tournage a pu répondre aux questions posées tant par la salle que par les spectateurs du cinéma Jean-Dujardin. Étaient ainsi présents, Fred Cavaillé, Vincent Lindon, Camille Cottin, en contre-emploi dans le rôle de Madame Thénardier, Tahar Rahim – Javert –, Benjamin Lavernhe – Monsieur Thénardier –, Mélanie Merlant – Fantine –, entre autres.



Débat en duplex avec l'UGC Bordeaux. *PHOTO JDM-EB*

Un débat riche avec l'équipe du film

Ouvrant le débat, Fred Cavaillé a présenté *Les Misérables* comme *« la quintessence des films populaires »*. Le film a été tourné principalement à Bordeaux et nombre des figurants – jusqu'à 1 500 ! – étaient présents dans la salle bordelaise. Tahar Rahim soulignera *« l'engagement remarquable des acteurs de complément, presque plus motivés que nous ! »*

Benjamin Lavernhe, par ailleurs sociétaire de la Comédie-Française, dira qu'il *« fallait rendre « Homme » ces personnages plus grands que nous »* et de se souvenir de la scène où Jean Valjean vient chercher Cosette chez les Thénardier, une scène d'affrontement par le regard et l'intensité des yeux, une scène de duel à la manière d'un western !

Après la projection, l'émotion était palpable chez Vincent Lindon qui précisait que *« lorsqu'un comédien est réellement ému, cela sonne faux, le public pensant qu'il joue la comédie »*. Et d'ajouter que ce film aura une place particulière dans sa carrière d'acteur par cette rencontre avec le public et l'accueil qui lui est fait. Une chaleur humaine qu'un acteur ne rencontre qu'une dizaine de fois maximum dans toute sa carrière.

Il définit Jean Valjean comme un *« homme qui tient ses promesses »* ajoutant immédiatement *« … et c'est rare aujourd'hui »*. Et de conclure son propos par une citation attribuée à Victor Hugo : *« Méfie-toi de tes rêves, ils peuvent devenir réalité. »*

Un débat entre les salles et les acteurs qui s'est poursuivi pendant plus d'une heure avant que l'ensemble des spectateurs ne se retrouvent pour échanger autour d'un verre.

■

Festival de la Terre du Milieu jusqu'au 11 octobre.

FOIRE AUX PLANTES.

La Passiflore met le dahlia à l'honneur

Le dimanche 18 octobre, le parc de l'abbaye de Vertheuil retrouvera ses couleurs d'automne à l'occasion de la 55e foire aux plantes organisée par l'association La Passiflore. Pour cette édition automnale, c'est une fleur généreuse, aux formes et couleurs multiples, parfois spectaculaire qui sera au centre de toutes les attentions, le dahlia. Avec une soixantaine d'adhérents, et un conseil d'administration de douze membres, La Passiflore peut compter aussi sur une vingtaine de bénévoles pour préparer ses manifestations. Pour cette foire, ils ont créé un programme qui devrait satisfaire aussi bien les jardiniers avertis que les simples curieux. Au printemps dernier, une trentaine de tubercules de dahlia avaient été distribués à quelques adhérents, avec l'idée de les cultiver durant l'été, et de les présenter à l'automne pour admirer la diversité des formes et des couleurs de cette fleur originaire du Mexique. Mais la météo en a décidé autrement. Les épisodes de canicule et de sécheresse qui ont marqué l'été, ont compromis de nombreuses plantations. Pour compenser cette perte, des bouquets de dahlia, des photographies et une exposition permettront de découvrir toute la richesse de cette plante. Une quinzaine de panneaux réalisés par Mona Huerta, passionnée d'histoire et d'Amérique du Sud retracera l'histoire du dahlia, sa culture et ses origines mexicaines. On y découvrira que le dahlia est devenu, en 1963, la fleur nationale du Mexique. Plus surprenant encore, certaines variétés produisent des tubercules comestibles. Le dahlia, du Mexique à Vertheuil ! Toute la journée, des activités pour les petits et les grands seront proposées. Dès 10 heures les grilles du parc s'ouvriront sur 41 exposants. Cinq points de restauration permettront aux visiteurs de faire une pause gourmande. La cafétéria de La Passiflore proposera boissons et gâteaux confectionnés par les adhérents. De 10 heures à 12 heures, puis de 14 heures à 16 heures, la peintre Nathalie Portejoie animera gratuitement un atelier de peinture autour du dahlia, ouvert à tous. Autre défi, plus collectif, un puzzle géant de 1000 pièces représentant un bouquet de dahlia sera installé dans la salle des Augustins. L'objectif sera de le terminer avant la fermeture de la foire. Un véritable challenge ! Les amateurs de saveurs originales retrouveront le concours de confitures. Les goûts et les couleurs pourront se mélanger, avec parfois la présence surprenante et subtile de plantes ou de fleurs. Pour participer, il suffit d'apporter un petit pot de confiture avant 11 heures. À 14 h 30, des visites de l'abbaye seront proposées, avant une vente aux enchères d'un tableau consacré aux dahlias. Le traditionnel troc plante sera aussi au rendez-vous. Un troc plante qui est aussi organisé à Saint Vivien, le deuxième samedi de chaque mois. Lors de la foire, Grégory Graulière mettra en chauffe le four de l'abbaye pour y cuire du pain et un plat à gratiner qui sera proposé aux visiteurs.



Le jardin de l'abbaye. *PHOTO JDM-VC*

Véronique CAYRE

■



CONCERT.

Envolées migratoires et musicales au château Giscours

C'est une idée poétique qui inspire le thème du deuxième concert de la nouvelle saison de Musique au cœur du Médoc, « Migrations ». Celle de ces oiseaux qui prennent leur envol dès la chute des températures et l'arrivée des pluies, vers les cieux plus cléments de contrées plus chaudes. Dans le cadre magnifique du château Giscours, à Labarde, on pourra ainsi entendre, dimanche 18 octobre à 16 heures, des œuvres d'Astor Piazzolla, Nikolaï Rimsky-Korsakov, Arvö Part et Samuel Strouk, interprétées par un quatuor qui laisse lui-même rêveur : le guitariste Samuel Strouk ; le violoncelliste virtuose préféré du Médoc - puisqu'il y a fondé le festival Musical'Océan et exerce la fonction de directeur artistique de Musique au cœur du Médoc - François Salque, et les si particuliers et originaux chanteurs d'oiseaux Johnny Rasse et Jean Boucault. Voilà un concert qui devrait nous donner des ailes !

Raphaëlle CHARGOIS

■



Le violoncelliste François Salque se produira aux côtés des chanteurs d'oiseaux Jean Boucault et Johnny Rasse et du guitariste Samuel Strouk. *PHOTO ©LYODOH KANEKO*

« Migration », concert de Jean Boucault, Johnny Rasse, François Salque et Samuel Strouk, dimanche 18 octobre à 16 heures au château Giscours (Labarde), suivi d'une dégustation de vins. Réervations par téléphone au 06 07 4 3 82 92 / 06 08 32 73 77. Tarifs : 35 € (plein) / 30 € (adhérent) et 15 € (étudiant).

Les humeurs de Mouquirouse



De la pluie et du beau temps...

Ce qu'il y a de bien sous nos climats, c'est la modération. Pas ou peu de tempêtes, des températures convenables, un soleil peu agressif pour peu qu'on pense à porter casquette ou capéou et à s'hydrater quand il le faut, après tout, que demande le peuple ? C'est pour ça qu'on aime le Médoc. Mais ce qui n'a l'air de rien ici peut peser des tonnes ailleurs. Nous trouvons tout cela normal, alors que d'autres pays souffrent de cataclysmes dont nous sommes dispensés. Ce qui ne nous interdit pas d'y aller, c'est même recommandé pour peu qu'ils aient besoin d'aide. Alors, c'est dit : avec un chapeau en feuille de bananier et un K-way, moi, je prends la route...

Dix-neuf ans de fidélité et de convivialité

SALON DU LIVRE. Dimanche 4 octobre à Saint-Estéphe, lors de la 19e édition de Lire dans le Vignoble, une centaine d'auteurs et d'artistes ont rencontré les lecteurs dans une ambiance chaleureuse, rythmée par les dédicaces et les échanges.

Véronique CAYRE

C'est un salon du livre qui se déguste, aussi. Dans l'espace Guy-Guyonnaud de Saint-Estèphe, une démonstration culinaire proposée par le chef du restaurant pauillacais Des vignes et des anges était au menu de Lire dans le Vignoble. Après dix-neuf éditions, Martine Mandé, organisatrice de ce rendez-vous littéraire, confie que, ce dont elle est la plus fière, c'est le retour des invités, leur confiance, leur humanisme, leur soutien et leur solidarité. « *Le salon,* dit-elle, *c'est neuf mois de préparation, et les trois derniers mois intensifs.* » Son organisation minutieuse repose sur une bonne connaissance des réseaux de l'édition et sur des choix d'auteurs qui puissent séduire un public de proximité.

Au fil des années, les fidèles sont devenus de plus en plus nombreux. Jean-Pierre Alaux, Claude Serillon ou Thierry Beccaro ne cachent pas le plaisir de revenir. Ce qui les séduit ? « *L'accueil, la convivialité, nous sommes choyés, chouchoutés !* » De la gare à leur hébergement, puis aux restaurants et aux différentes rencontres du week-end, tout est organisé avec attention. « *On a plus qu'à suivre le mouvement* » plaisantent-ils, en évoquant les bons vins, les belles tablées et la qualité des échanges. Pour Bénédicte Delmas, l'écriture et la lecture sont des activités solitaires. Les salons donnent la possibilité aux auteurs de rencontrer leur public, et « *de voir du monde* ». Une dimension humaine qui explique la fidélité des anciens. Anny Duperey et Caroline Munoz ont découvert le salon sur proposition de leurs maisons d'édition. Pour d'autres, c'est une découverte du Médoc, de ses châteaux, de ses vignobles et de la Gironde qui coule largement au bas de Saint-Estèphe. Et déjà un projet se dessine pour le 20e anniversaire, les « Vendanges des écrivains », une journée durant laquelle les auteurs fidèles et ceux qui auront rejoint l'aventure pourraient vendanger un rang de vigne d'une propriété stéphanoise.

■



Lors de l'inauguration du salon du livre organisée par Martine Mandé. *PHOTO JDM-VC*

LIRE DANS LE VIGNOBLE.

À Saint-Estèphe, les livres se cultivent un peu comme la vigne

À la veille du 19e salon Lire dans le vignoble (lire ci-dessus), la petite parcelle de vigne située près de l'école de Saint-Estèphe a accueilli, samedi 3 octobre en fin d'après-midi, une nouvelle génération de « vignerons », les écrivains invités par Martine Mandé, l'organisatrice du salon du livre. Et cette année, ils sont arrivés en nombre. Et en bus ! Dans la cour de la mairie, une vingtaine d'invités en sont descendus parmi lesquels Anny Duperey, Irène Frain, Jacques Cardoze, Thitaume et Romain Pujol, Caroline Munoz, Évelyne Dress, Christos Markogiannakis, Claude Sérillon, Thierry Beccaro, Jean Michel Djian, Jean-Pierre Alaux, Bénédicte Delmas ou encore Pierre Bonte.

L'histoire de la Vigne des écrivains remonte en 2017. Lors d'un déjeuner réunissant Maryse Wolinski, Alain Baraton, Martine Mandé et Michelle Saintout est née l'idée de planter un rang de vigne pour chaque invité d'honneur, parrain et marraine du salon. Alain Baraton aurait préféré un chêne. Mais au pays de Saint-Estèphe, c'est la vigne qui l'emporte ! À l'origine, chaque écrivain disposait d'un rang. Depuis quelques années, chacun plante son propre pied, un cabernet sauvignon, « avec du caractère ». Cette année, l'honneur est revenu à Anny Duperey, présidente d'honneur, de planter le premier pied, suivie d'Irène Frain, la marraine, et de Jacques Cardoze, le parrain. Au fil des années, la parcelle se densifie. Certains pieds ont mieux résisté que d'autres aux canicules et à la sécheresse, mais tous témoignent du temps qui passe.

« *Cette vigne sera comme une mémoire collective et représentera une force pour l'avenir* », souligne Martine Mandé. Après la plantation, parfois réalisée avec plus de dextérité que d'autres, les photos immortalisent les nouveaux vignerons littéraires. Martine Mandé, avec son talent de conteuse, retrace le parcours de chacun, avec une attention particulière pour les anciens, les fidèles. « *Ces pieds de vigne, ce vignoble, sont la mémoire de votre passage à Saint-Estèphe. Les livres se dégustent comme de grands crus, et la fidélité aussi* », a-t-elle rappelé. La soirée s'est poursuivie à la mairie, autour de quelques bouteilles et d'un gâteau en forme de livre. Une manière gourmande de refermer ce chapitre.

Véronique CAYRE

■



La Vigne des écrivains, cru 2026. *PHOTO JDM-VC*

OÙ SORTIR !

macm
MUSIQUE AU COEUR DU MÉDOC

AU CŒUR DES CHÂTEAUX DU MÉDOC, NOUVEAUX TALENTS, NOUVELLES MUSIQUES, DES RENDEZ-VOUS INOUBLIABLES



Jean BOUCAULT - **Johnny RASSE**, chanteurs d'oiseaux !
François SALQUE, violoncelle - **Samuel STROUK**, guitare.

Au programme
Œuvres d'Astor Piazzolla, Nikolaï Rimsky-Korsakov, Arvo Pärt, Samuel Strouk...

Dimanche 18 octobre 2026 à 16 heures
Château Giscours - Labarde

RÉSERVATIONS SOUHAITABLES AVANT CHAQUE CONCERT - Placement libre.
www.musiqueaucoeurdumedoc.com - Tél : 06 08 32 73 77 / 06 07 43 82 92

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud · espace culturel Listrac · Médoc Cœur de Presqu'île · Crédit Agricole · Giscours

DU 9 AU 11 OCTOBRE

LACANAU
« Ocean Life », exposition temporaire des œuvres de Joëlle Kem Lika
À l'Atelier, 15 route de l'Atlantique (Le Huga), 15 heures - 19 heures.

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Tout part en couille, **comédie**
Café-théâtre, 20 h 30.

VENDREDI 9 OCTOBRE

BLANQUEFORT
- Semaine bleue : ateliers de création audiovisuelle
Résidence autonomie Simone-Veil, 9 h 45 - 10 h 45 et 11 heures - 12 heures.
- À Hauteur d'Enfant : *Kikobo*, **spectacle**
Salle Annie-Aubert (Les Colonnes), 17 heures.
- Coups de cœur de la Rentrée littéraire de la librairie L'Envers et L'Endroit
Chez Pomme Cactus, 19 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier informatique
La Cabane aux partages, 10 heures - 12 heures ou 13 h 30 - 15 h 30.
- Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) en Médoc : portes ouvertes et ateliers créatifs
Groupe d'entraide mutuelle Partagem, 14 heures - 19 heures.
- Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.
- Balade nature : « À la découverte des chauves-souris »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Plein Sud, 19 heures - 21 heures.
- Concert du duo Le Chant des Cigales
Les Viviers, 19 h 30.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Super-loto des Amis de l'église
Salle Joseph-Despaze, 20 heures.

EYSINES
Présentation de coups de cœur de la rentrée littéraire
Médiathèque Jean-Degoul, 18 h 30 - 20 h 30.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Karaoké dansant animé par David et Sacha Nemetz, avec DJ set d'Obig Music
Salle des fêtes, 19 h 30.

HOURTIN
« Dominique Vivan Denon ou l'art de s'illustrer en traversant les régimes », conférence animée par Marc Blanchard
Salle d'animation de Hourtin-port, 15 heures.

LACANAU
- Contes d'octobre (0-3 ans) avec de gentils fantômes et de mignonnes sorcières
Ludo-médiathèque de l'océan, 10 h 30.
- Don de sang
Pôle de l'Aiguillonne, 15 heures - 19 heures.
- Concert du groupe The Halfpsters

La Java (Maison du Commandant), 20 heures - 22 heures.

LESPARRE-MÉDOC
- *D'Lis*, **enquête théâtrale**
Bibliothèque, 19 heures.
- *Madame, Monsieur, Bonsoir !* **spectacle par la compagnie Aiaa**
Espace François-Mitterrand, 20 h 30.

PAREMPUYRE
Semaine Bleue : découverte de la méditation animale
Maison des associations, 10 heures - 11 heures.

PAUILLAC
- Atelier sur le thème : « À la retraite : comment gérer son budget autrement ? »
Salle Justice de Paix, 10 heures - 12 heures ou 14 heures - 16 heures.
- Projection de la vidéo immersive « Le Médoc à travers nos yeux » réalisée par des seniors du territoire
Médiathèque, 16 heures.
- Belote
Cantine de l'école Saint-Lambert, 20 h 30.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Loto de l'Amicale du personnel de Médoc CPI
Salle des fêtes, 19 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Soirée pickleball du Tennis-Club
Salle des sports, 20 heures.

SOULAC-SUR-MER
Bridge : tournoi de régularité
Passe du Tottoral (1er étage), 14 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Les Découvertes de Monta : veillée sonore brame du cerf
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme de Vendays-Montalivet, 19 heures - 21 heures.

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Bourse aux vêtements d'hiver de l'association Boomrang au profit des écoles
Salle des fêtes Aristide-Briand, samedi 9 heures - 18 heures et dimanche 9 heures - 13 heures.
- Exposition de peintures et de photographies de l'association Aquarelle et Pastel
Moulin des Jalles, 10 heures - 18 heures. (Vernissage samedi 10 octobre, 18 h 30)

LESPARRE-MÉDOC
Tennis de table : Criterium fédéral niveau pré-national, 1er tour
Au Cosec.

VENDAYS-MONTALIVET
Bourse toutes collections et vide-greniers de Los Recataires
Salle polyvalente.

SAMEDI 10 OCTOBRE

BLANQUEFORT
À Hauteur d'Enfant (0-6 ans), dernier jour : exposition immersive « Petite main, petit pouce », ateliers, spectacle, mini-salon du livre et prix littéraire des enfants
Médiathèque.

CARCANS-MAUBUISSON
- Régate club 4 Challenge du CVBCM
CVBCM (domaine de Bombannes).
- *Intervention*, **théâtre, par le collectif Les Regardeurs**
L'Estran, 19 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages, 9 heures - midi.
- Karaoké
La Cabane aux partages, 14 heures - 17 heures.

EYSINES
Permanence d'automne de la graino-thèque
Médiathèque Jean-Degoul,
10 heures - midi.

HOURTIN
Braderie d'automne du Secours catholique
Boutique solidaire, 1 impasse de l'artisanat, 10 heures - 16 h 30.

JAU-DIGNAC ET LOIRAC
À la découverte de la production locale : sortie sur le thème « À la découverte de producteurs d'escargots »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 14 heures - 16 h 30.

LACANAU
Forum Cap Logement
Salle des fêtes, 9 h 30 - 13 h 30.

LAMARQUE
Semaine bleue : après-midi jeux et goûter offert par le CCAS
Salle des fêtes, 14 heures. (Dress code : bleu)

LESPARRE-MÉDOC
- Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
Galerie des maires (mairie), 10 h 30.
- Conférence de Sylvain Sayo autour de son livre *Grayan-et-L'Hôpital : mon village à travers l'histoire de ses maires et de ses municipalités*
Bibliothèque, 15 heures - 17 heures.

MOULIS-EN-MÉDOC
Le Jour de la Nuit : observation du soleil couchant (18 heures), animation au crépuscule (19 h 30), observation des étoiles (21 heures), buvette et snacks
Au stade, 18 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Sortie brame du cerf avec un guide naturaliste, suivie d'un apéritif dînatoire avec dégustation de vins
Animalia Parc, 18 h 30 - 21 h 30.

PAUILLAC
Bal country des Rodeo Dancers avec concert (21 heures)
Salle des fêtes, 19 h 30.

SAINT-ESTÈPHE
Loto des Cabaniers du Médoc
Salle des fêtes, 20 heures - 23 heures.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Atelier parents-enfants des Tourelles sur le thème : « Au rythme de l'accordéon »
Le Carrousel, 10 h 30.

SAINT-SAUVEUR
Loto de l'Amicale des pompiers de Saint-Laurent-Médoc
Salle des fêtes, 20 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
- Troc-plantes de la Passiflore
Place de l'église, 9 heures - midi.
- Petit-déjeuner d'accueil des nouveaux habitants
Mairie, 9 h 30.

SALAUNES
Cérémonie de remerciements aux intervenants de l'incendie de Saumos
Au Monument aux morts, 18 heures.

SAUMOS
Atelier artistique « Zen et couleurs » avec Flor-Artiste
Bibliothèque, 14 heures.

SOULAC-SUR-MER
Journée mondiale du pickleball : repas (12 heures) et animation (14 h 30)
Tennis de la forêt, Passe du Tottoral.

VENDAYS-MONTALIVET
Ciné-impro, **théâtre interactif, par la compagnie Enunseulmot**
Salle culturelle, 20 h 30.

VERTHEUIL
Atelier tricot, crochet et dentelle
L'Art en partage, 14 h 30.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

ARSAC
Les Foulées des Vignerons : courses (5, 10 et 18 km) et marches (9 et 15 km) pédestres déguisées ; course enfants (1 ou 2 km)
Départs salle Soubeyran, 9 heures - 12 h 30.

AVENSAN
Stage de self-défense tous niveaux
Au dojo, 10 heures - midi.

CARCANS-MAUBUISSON
Vide-greniers au profit de l'association Un Sourire pour Eliot
Place du marché, 8 heures - 18 heures.

CISSAC-MÉDOC
Loto du Bon Accueil
Salle culturelle, 14 h 30.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Marché hebdomadaire : 1re édition
Place du Général-De-Gaulle, 8 heures - 13 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Loto du Foot féminin
Salle Guy-Lartigue, 14 h 30.

HOURTIN
Grande braderie solidaire de Stop Occase
Route de Pauillac (à côté de Flor Y Mar), 10 heures - 18 heures.

LACANAU
Concert de Chezidek & Irie Ites
La Java (Maison du Commandant), 17 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Cinéma : dernier jour du Festival de La Terre du Milieu sur le thème « Vivant(e)s » ; projections, débats, animations, etc.
Cinéma Jean Dujardin.

LE VERDON-SUR-MER
Repas dansant du Réveil des Anciens animé par Christophe Chevreux
Salle Lothécia, 12 heures - 18 h 30.

PAUILLAC
Vide-greniers de Nova-Humanité
Sur les quais, 6 heures - 17 heures.

VERTHEUIL
Concert-hommage à Edith Piaf et Charles Aznavour
L'Art en partage, 16 heures.

DU 12 AU 15 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) en Médoc : « Effacées :









l'enfermement au féminin au château de Cadillac (1822-1951) », exposition
Moulin des Jalles,
10 heures - 19 heures.

LUNDI 12 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier seniors : « Méditation animale »
La Cabane aux partages,
14 heures - 15 heures.

LACANAU
Atelier théâtre d'improvisation (ados / adultes)
L'Escoure, 18 heures - 22 heures.

LAMARQUE
Atelier de broderie mexicaine
Salle polyvalente,
14 h 45 - 17 h 45.

PAUILLAC
- Atelier lecture (0-3 ans)
Maison départementale des solidarités,
9 h 30 - 11 h 30.
- Marché des artisans et créateurs de la MTV
Sur les quais, 8 h 30 - 20 heures.
- Thé-ciné : projection du film *Trois Adieux*
L'Éden, 14 h 30.

SOULAC-SUR-MER
Bridge : tournoi de régularité
Passe du Tottoral (1er étage),
14 heures.

MARDI 13 OCTOBRE

BRACH
« Ces objets oubliés depuis plus de 80 ans et l'histoire du soldat Leist », conférence rencontre avec l'auteur Éric Buravant
Bibliothèque, 18 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
Café Landescot : rencontre avec le Siaeb-velg autour du système hydraulique des grands lacs médocains et échanges sur le fonctionnement et les enjeux de la gestion de l'eau sur le territoire du Médoc
Salle du conseil municipal,
19 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Le Mardi des Petits : *Promenons-nous dans les bois* **et** *1, 2, 3, Nous irons au bois,* **lectures kamishibaï (1-3 ans)**
Bibliothèque, 9 h 30.
- Atelier de conscience corporelle
La Cabane aux partages,
10 heures - 11 h 30.
- Ramène ton repas
La Cabane aux partages,
12 heures - 14 heures.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages,
14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages,
17 heures.

EYSINES
Atelier massage parents-enfants (1 mois jusqu'à la marche)
Crèche des Cottages,
14 heures - 15 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Bien dans mon assiette : atelier cuisine pour seniors et aidants sur le thème : « Mettez-vous aux fourneaux, puis dégustez la recette préparée ensemble ! »
Maison des associations, rendez-vous communiqué sur : franceservices@ccmedocatlantique.fr

LACANAU
Atelier cuisine de la Sorga sur le thème : « Courges du jardin »
Pôle de l'Aiguillonne,
9 h 30 - 13 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Loto de l'UNC et de la Foire aux vins
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.

PAUILLAC
Atelier seniors (60 ans et +) sur le thème : « Créons ensemble un film du Médoc »
Mairie, 14 heures - 17 heures.

SOULAC-SUR-MER
« La basilique et ses villas », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 11 heures - 12 h 30.

VERTHEUIL
- Atelier Mémoire Pep's Eurêka
Domaine de Nodris,
14 heures - 16 heures.
- Scène ouverte musicale
L'Art en partage,
19 heures - 21 heures.

DU 14 AU 31 OCTOBRE

LACANAU
« Fake news : art, fiction, mensonge ? »
exposiation, dans le cadre du cycle Ramène Ta Science
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

MERCREDI 14 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) en Médoc : Parenthèse immersive, atelier / projection réalité virtuelle
La Cabane aux partages,
10 heures - 12 heures.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages,
14 heures - 17 heures.

EYSINES
La Boîte à histoires, lectures (0-3 ans)
Médiathèque Jean-Degoul,
10 h 30 - 11 h 30.

LACANAU
Atelier cuisine pour enfants sur le thème : « Halloween »
Pôle de l'Aiguillonne,
10 heures - 13 heures.

LE PORGE
- Première Rencontre intergénérationnelle
Au bar L'Avenue,
15 heures - 17 h 30.
- Atelier participatif citoyen sur le thème de la forêt
La Grange à tiroirs, 18 h 30.

LISTRAC-MÉDOC
- Atelier parent-enfant sur le thème : « Jeu et éveil ludique d'inspiration Montessori » (0-3 ans)
Bibliothèque, 10 heures - 11 heures.
- Atelier Cap Sciences sur le thème : « Numdo, opération réseaux sociaux, atelier cyberattaque » (12 ans et +)
Bibliothèque, 14 h 30 - 16 heures.

LUDON-MÉDOC
Lire, Élire : duo scénarisé / rencontre entre l'auteur-illustrateur de bande dessinée Bast et la comédienne du collectif Jesuisnoirdemonde Sophie Robin
Bibliothèque Paul-Duschene, 11 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Hôtel de ville,
9 h 30 - 12 h 30.
- Le P'tit Bibliogoûter, atelier créatif (3-5 ans) sur le thème : « Réalisation d'une chauve-souris »
Médiathèque, 10 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Cap sur l'adolescence ! Temps d'échange parentalité
Salle du RPE / Laep (derrière l'école),
14 h 30 - 16 h 30.

VERTHEUIL
Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) en Médoc : Des Mots d'Elles, atelier lecture et écriture
Domaine de Nodris,
10 heures - midi.

JEUDI 15 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
- Les Rencontres de l'Habitat
Salle du conseil (mairie),
9 h 30 - 12 h 30.
- Ciné-thé ! projection et échanges autour du film *Pressure*
L'Estran, 14 heures.
- Trois femmes au bord de la crise de mère, **comédie**
Café-théâtre, 20 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier seniors : yoga du rire
La Cabane aux partages,
14 heures - 15 h 30.

EYSINES
So Churchill, **théâtre, par Sylvain Beltran-Lamy**
Théâtre Jean-Vilar, centre culturel Le Plateau, 20 heures.

LACANAU
- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants
Pôle de l'Aiguillonne,
10 heures - 11 h 30.
- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne,
14 heures - 16 heures.

LAMARQUE
Conférence-débat parentalité sur le thème : « Le sommeil des tout-petits et le respect des rythmes selon les âges », animée par Nelly De Almeida
Salle polyvalente
19 heures - 21 heures.

PAUILLAC
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Auditorium de la bibliothèque,
14 heures - 17 heures.

SOULAC-SUR-MER
- « La basilique et ses villas », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 14 heures - 15 h 30.
- Rencontre d'Écume. doc autour du livre d'Alice Ferney, *Deux innocents*
Bistrot Tartines & Compagnie,
15 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 16 OCTOBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition de céramiques Raku par Nicole Brard
Médiathèque.

JUSQU'AU 17 OCTOBRE

BRACH
« Comment un livre vient au monde ? » exposition
Bibliothèque.

JUSQU'AU 24 OCTOBRE

GAILLAN-EN-MÉDOC
« Évasion », exposition des œuvres de Catherine Rivera
Bibliothèque.

JUSQU'AU 25 OCTOBRE

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition des peintures de Sabine Breynaert et Josette Grevez ; des bijoux de Béatrice Ayestaray ; des coloquintes de Corinne Becker et des créations en bois flotté de Sylvie Delalbre
Beau-Bourg tiers-lieu. (Vernissage mercredi 7 octobre à 11 heures)

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Concours photo sur le thème : « Les Arbres Médocains »
La Cabane aux partages.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Concours photo sur le thème : « Les Arbres Médocains »
La Cabane aux partages.

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des peintures de Claire Vitry
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

SOULAC-SUR-MER
« La Grande Enquête de Back to Soulac », exposition de cartes postales
Bibliothèque.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
« 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer », exposition
Musée de Cordouan et des Phares et balises.

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

BLAIGNAN-PRIGNAC
Exposition des œuvres de Fabrice Sapte, Sylvie Tinlot et Bernard Bossion
Galerie Les Arts du Savoir-Faire Médocain, jeudi-samedi 19 h 30 - 22 h 30 et dimanche 12 h 30 - 15 h 30.

JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

LACANAU
« Ombres blanches, lumières d'or, lueurs bleues », exposition des œuvres de Cathy Schein
L'Escoure. (Rencontres avec l'artiste les samedis 17 octobre et 7 novembre.)

OÙ SORTIR !

Salon du vivre mieux et prendre soin de soi
• SALAUNES •
Salle des fêtes
17 et 18 octobre
Restauration sur place & tombola Entrée 2 €
Yoga - Shiatsu - Astrologie - Médecine traditionnelle Chinoise - Massages - Cristaux & bijoux - Hypnose - Numérologie - Naturopathie - Soins énergétiques - etc
Stands pour nos animaux de compagnie
Ostéopathe, Naturopathe, EMDR, Fleurs de Bach, etc

SOIRÉE SPECTACLE
Vendredi 16 octobre à 20 h
Ouverture des portes à 19h30
Salle des fêtes Guy Lartigue à Grayan-et-l'Hôpital
1ÈRE PARTIE Hommage à GILBERT BÉCAUD
2ND PARTIE GOSPEL, BLUES & JAZZ
Organisée par L'ASSO MUSICOMEDIENS
Entrée au chapeau

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS *

LE VERDON ↔ ROYAN

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

SEMAINE : 7h15 | 9h30 | 11h45 | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45	SEMAINE : 7h50 | 10h05 | 12h20 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15
W.E. ET J. FERIÉS : 8h | 9h30 | 11h45 | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45	W.E. ET J. FERIÉS : 8h35 | 10h05 | 12h20 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15

À PARTIR DU 16 OCTOBRE ET JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

7/7 JOURS : 7h15 | 9h15 | 10h30 | 12h | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45	7/7 JOURS : 7h50 | 9h50 | 11h05 | 12h35 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15

BLAYE ↔ LAMARQUE

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

SEMAINE : 7h15 | 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h	SEMAINE : 7h45 | 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30
W.E. ET J. FERIÉS : 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h	W.E. ET J. FERIÉS : 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
* Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
- Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).
- « Le Fort à l'encre du temps », exposition des œuvres de Luc Girard
Corps de garde à la mer (Fort-Médoc), 10 heures - 19 heures.

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.

Les animations d'Octobre Rose EN MÉDOC

VENDREDI 9 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Atelier d'hypno relaxation au profit de Rose Médoc
Salle Enavans, 10 heures - 15 heures.

HOURTIN
- Anma assis au profit de Rose Médoc
Salle Bruno, 13 h 30 - 16 h 30 (sur rendez-vous auprès de l'USCH).
- Atelier d'hypno relaxation au profit de Rose Médoc
Salle Lagune, 16 heures - 20 heures.

VALEYRAC
Loto Rose du comité des fêtes
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

AVENSAN
Marché créatif de l'association Fil au Point, avec tombola solidaire au profit de l'association Jeune et Rose
Plaine des Sports.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition de l'Oyat de Vensac avec animations musicales (15 heures - 17 heures)
Salle des fêtes, 10 heures - 19 heures. (Vernissage samedi 10, 11 heures)

SAMEDI 10 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
- Découverte des sports de raquette (salle des sports, 9 h 30 - 12 heures), Pilates (salle 1 Enavans, 10 heures - 11 heures), ateliers Bien-être (yoga enfants, magnétisme, kinésiologie, etc., salle Enavans, 10 heures - 12 heures), chasse au trésor en famille (La Bugade, 10 heures - 12 heures).
- Après-midi sportif et familial : marche (4 km), fit & run, aire de jeux avec structures gonflables, jeux en bois, spikeball, cornwall et soft arc et stand de prévention animé par Rose Médoc
La Bugade, 14 heures - 16 heures.
- Portes ouvertes de la Caserne des pompiers
Sur place, 14 heures - 16 heures.
- Goûter sur le thème : « Tous en rose ! »
La Bugade, 16 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Journée Dans le Mille pour Octobre Rose du club de tir à la cible au profit des associations De Mèche Avec Vous et Femmes en Lumière : découverte du tir 10 m au féminin carabine et pistolet laser ; match amical 10 m pour tireurs sportifs, foodtrucks
Salle 6, ancien collège, 9 heures - 18 heures.

EYSINES
Spectacle de danse de la compagnie Mega Unity
Salle du Vigean, 20 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Séance de cross training (Le Gurp, 10 heures - 11 h 30) ; vélo balade (17 km, départ du stade, 14 heures) ; marche solidaire (6 km, départ du stade, 14 h 30) ; pause gourmande (Gymnase, 16 h 30).

JAU-DIGNAC ET LOIRAC
Tournoi de pétanque (boulodrome, 14 heures) et loto de JDL Festif (salle polyvalente, 20 h 30).

LACANAU
Marche nordique (10 heures - 11 h 30) et Pilates (11 h 30 - 12 heures)
Rendez-vous au chalet de Cap 33 (Le Moutchic).

LISTRAC-MÉDOC
Café d'accueil (9 heures), échauffement, départ des marches 5 et 10 km (10 heures), verre de l'amitié et auberge espagnole (12 heures), café convivial et sensibilisation sur le cancer (14 heures), prix de la photo la plus drôle et vente d'objets au profit de Rose Médoc
Salle socio-culturelle.

MARGAUX-CANTENAC
Journée de sensibilisation et animations : escape game virtuel, pole dance, initiation au charleston, reggae, jeux vidéo, atelier-vente de poterie, marche avec échauffement (15 heures) et course pédestre non chronométrée (16 heures), karaté, danse en ligne, flashmob, danses en ligne, exposition et balades en voitures anciennes, tombola, apéritif offert par la mairie (19 heures), restauration, buvette, feu d'artifice (22 heures)
Salle de Port-Aubin, 14 heures.

PAUILLAC
Bougeons ensemble avec Sport Médoc Santé !
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de Sport Médoc Santé, 10 heures - 11 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
Fit' Rose : accueil café (9 heures - 9 h 30), marche solidaire libre (parcours de 3,5 ou 5,5 km, 9 h 30 - 11 heures), séance d'étirement (11 heures), conférence animée par Rose Médoc autour du dépistage et des soins du cancer du sein (11 h 45), buffet de clôture et tirage de la tombola (12 h 30)
Salle des fêtes (départ des marches à l'arrière).

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Journée de solidarité, 3e édition : marche (5 km, départ du stade Henri-Martin, 10 heures), puis repas (12 heures).

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
- Courses pédestres (8 ou 16 km), VTT (parcours 30 km), marche (10 km) et promenades en calèche
Départs du stade, 9 heures.
- Soirée dansante avec repas, animée par Let Me Sing
Foyer socio-culturel, 20 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Tennis Octobre Rose au profit de Rose Médoc : jeux (10 heures - 11 h 30), goûter solidaire et verre de l'amitié (12 heures)
Au Tennis-club.

SOUSSANS
Loto d'Octobre Rose (avec tombola)
Salle des fêtes, 20 heures.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

HOURTIN
Découverte de Gi Gong (8 h 30), animation pickleball (9 heures), marches 8 km et 5 km (départs à 9 h 30 et 10 h 15), courses 16, 10 et 6 km (départs à 9 h 45, 10 heures et 10 h 30) et vente d'objets au profit de Rose Médoc
Rendez-vous sur le parking de la Maison de la santé.

JAU-DIGNAC ET LOIRAC
Baptêmes en voitures anciennes ; ventes de goodies et de bonbons du Hippie Killer Car Club ; activités manuelles ; balades à vélo et à poney ; montée du phare pour y accrocher un ruban rose ; parcours ludique et chamboule-tout ; pose de vernis ; réalisation de tresses roses ; ventes d'objets de l'association Lisa (L'Institut du sein d'Aquitaine), $ de crêpes et de barbes à papa ; buvette
Au phare de Richard, 14 heures - 18 heures.

LACANAU
Mouvements d'ailes - journée surf santé : surf, yoga et immersion sensorielle
Maison de la Glisse, 9 heures - 20 heures.

LUDON-MÉDOC
Matinée solidaire : stand et kiosque à surprises des Streetcoteuses, stand d'informations de la Ligue contre le cancer, séance d'éveil musculaire (9 h 30), marche 6 km (10 heures), ateliers créatifs et baptêmes en voitures anciennes, puis pot de l'amitié au retour de la marche
Rendez-vous sur le parvis de la mairie, 9 heures. (Venez avec un vêtement ou un accessoire rose !)

MOULIS-EN-MÉDOC
Moulis en Rose : ateliers massages (9 heures), vide-greniers solidaire (9 heures - 17 heures), balade 6 km (départ 9 h 30), course 6 km (départ 10 h 30), animation musicale par Ketty Events (12 heures), buvette, restauration, appel aux dons de soutiens-gorge
Salle des fêtes. (Dress code : rose)

NAUJAC-SUR-MER
Marche rose (parcours 3,5 km, 6 ou 8 km)
Rendez-vous devant la mairie, 14 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Repas dansant des Décorés du travail animé par DJ Nono
Salle des fêtes, 12 heures.

LUNDI 12 OCTOBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Séance de cross training offerte à toutes les femmes
Gymnase du Gurp, 9 h 20 - 10 h 20.

MACAU
Animation judo et santé
Salle Nelson-Mandela (dojo), 19 h 30 - 20 h 30.

MARDI 13 OCTOBRE

HOURTIN
Atelier d'hypno relaxation au profit de Rose Médoc
Salle Lagune, 9 heures - 12 heures.

LACANAU
- Rose Café
Vitalparc, 14 heures - 16 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier sport-santé
Salle socio-culturelle, 19 heures - 20 heures.

MERCREDI 14 OCTOBRE

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Animation Rose Photo : viens prendre une photo en rose !
Médiathèque, 14 h 30.

JEUDI 15 OCTOBRE

EYSINES
Atelier dessin (10 heures - 12 heures) et fresque participative (7 ans et +, 15 heures - 17 heures) avec Camille Piantanida
Le Bourdieu de Ferron.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Séance de cross training offerte à toutes les femmes
Gymnase du Gurp, 9 h 20 - 10 h 20.

HOURTIN
Anma assis au profit de Rose Médoc
Salle Bruno, 13 h 30 - 16 h 30 (sur rendez-vous auprès de l'USCH).

LISTRAC-MÉDOC
Atelier sport-santé
Salle socio-culturelle, 19 heures - 20 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Dernier jour de l'exposition des créations des enfants de l'accueil de loisirs et du périscolaire
Médiathèque.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

COUQUÈQUES
Accrochez un soutien-gorge à l'Arbre aux Mille Soutiens : la commune fera un don de 2 € à une association par soutien-gorge accroché
Place de l'église.

LISTRAC-MÉDOC
« Les Krâneuses qui tétonnent », exposition
Mairie.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
« En rose ! » exposition de tableaux de Catherine Rivera
Médiathèque.

SOUSSANS
Vente de créations de l'association Doigts d'Or et Compagnie au profit de Rose Médoc
Chez les commerçants de la commune.

LE JEU DU JDM

Les mots MÊLÉS

F	B	L	I	N	D	E	E	L	U	C	I	T	E	R
I	L	C	O	M	B	I	N	E	R	A	V	A	E	R
T	R	E	S	I	C	E	R	P	E	D	O	M	E	D
R	I	D	C	O	N	F	O	R	M	E	M	T	D	P
E	D	E	E	H	C	U	O	B	U	O	P	I	H	O
V	I	R	E	R	E	G	G	U	S	E	S	M	B	M
N	O	T	I	F	I	E	R	S	C	S	P	B	R	P
O	R	E	M	I	R	R	A	C	I	L	A	A	A	I
C	E	E	D	I	R	T	A	P	A	C	B	L	C	S
O	F	I	L	I	A	L	E	T	H	R	A	E	E	T
P	O	R	T	I	E	R	E	E	D	I	C	U	L	E
F	U	T	I	L	E	M	R	E	N	I	A	G	E	D
E	L	L	I	P	E	R	E	I	L	R	E	P	T	A
T	E	I	C	N	O	I	S	I	V	I	D	N	O	R
L	R	E	T	R	U	E	N	R	O	B	U	S	A	B

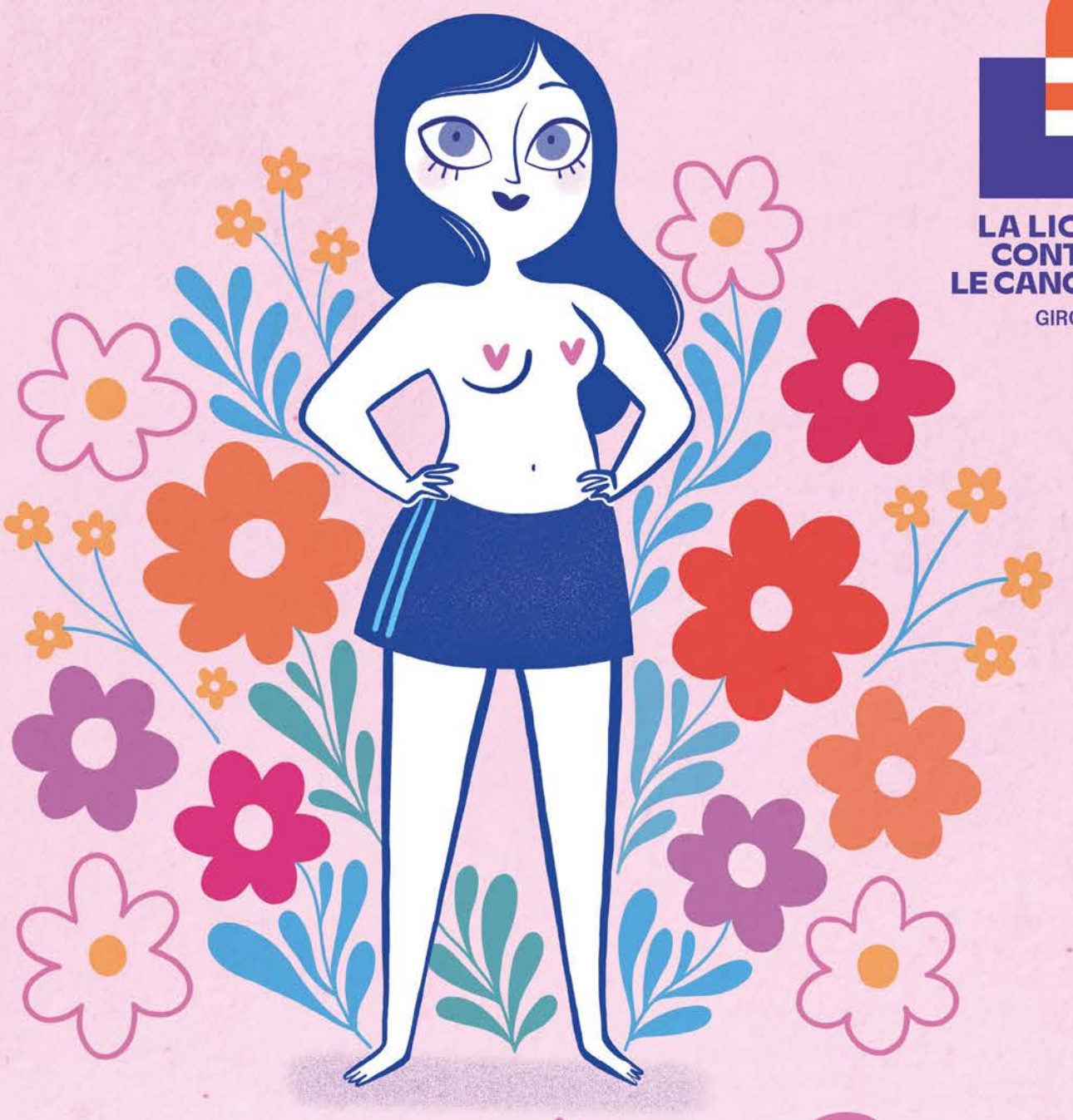
ACCOMPLIR
AGEN
AILLEURS
ALINE
AVENT
CAFARDEUR
CARLINGUE
CLOCHARD
DIODE
DUCHESSE
ELAN
EMBRINGUE
FIBREUSE
FLONFLON
FONDE
FORTIFIE
FROLEMENT
GANG
HABILLE
HEPATIQUE
IENA
IPOMEE
MARMOUSET
MERCERIE
NICOTINE
NIECE
NOCTURNE
PALISSANT
PATINAGE
PIED
PIGEONNER
PRESIDE
QUICHE
RARETE
RENI
REPULSION
RIGIDITE
SUETTE
TENTEE

UN MOT DE 9 LETTRES À DÉCOUVRIR

Solution
FLECHETTE

#PlusFortesEnsemble

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
GIRONDE



mes seins
j'en prends soin
toute ma vie

LA LIGUE CONTRE LE CANCER GIRONDE X LOLA LOVE GOOD

Infos & don

Contre le cancer du sein, **prenons soin les unes des autres**

Incitons nos proches à consulter un médecin généraliste, une sage-femme ou un gynécologue une fois par an. Et dès 50 ans à se faire dépister tous les 2 ans.

La Ligue contre le cancer Gironde
228, Boulevard du Président F. Roosevelt 33800 BORDEAUX Tél. : 05 56 94 76 41